

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
Etablissement Public à Caractère Administratif
Direction des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales

Rapport de l'Analyse des résultats définitifs du 3^{ème} RGP/H-2001.

Thème: Alphabétisation et Scolarisation.

Par Argoze Moussa Koura
Démographe à l'INS

Sous la supervision technique de
Abel Nkougourou Ebongué
Démographe Statisticien
Consultant International

Décembre 2006

AVANT PROPOS

Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat a été effectué au Niger du 20 mai au 18 juin 2001. Les résultats définitifs du RGPH 2001, présentant la répartition de la population du Niger par sexe selon la région et le département, ont été publiés en avril 2005. Auparavant, un séminaire/atelier de consensus national sur les thèmes d'études prioritaires et les indicateurs du RGP/H-2001 a été organisé du 28 au 30 avril 2003. Il a recommandé la réalisation des analyses thématiques ci-dessous.

1. Etat de la population
2. Evaluation directe de la qualité des données sur l'âge
3. Alphabétisation et fréquentation scolaire
4. Activités économiques de la population
5. Nuptialité et situation matrimoniale
6. Natalité et fécondité
7. Mortalité
8. Migrations
9. Dynamique de la population
10. Situation sociale des enfants
11. Situation socio-économique des jeunes
12. Situation socio-économique des personnes âgées
13. Situation socio-économique de la femme
14. Situation socio-économique des personnes handicapées
15. Caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages
16. Caractéristiques de l'habitation et cadre de vie des ménages

Parmi ces seize thèmes, quatre ont été analysés dans un premier temps de 2004 à 2005. Il s'agit de :

- Evaluation de la qualité des données ;
- Etat et structure par sexe et par âge ;
- Fécondité ;
- Migrations.

L'analyse des termes restants, dont le présent intitulé "Alphabétisation et Scolarisation", a été réalisée de fin mars à juin 2006 par des consultants nationaux et des cadres de l'INS, sous la supervision technique de Mr Abel Nkougourou EBONGUÉ, Démographe, Consultant International, dans le cadre du contrat d'assistance au Système Statistique National, financé par l'Union Européenne, dont BCEOM est le titulaire.

La Direction générale de l'Institut National de la Statistique du Niger remercie tous ceux qui ont contribué à la réalisation du présent travail. Ces remerciements s'adressent en particulier à l'Union Européenne, au Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), aux cadres démographes et informaticiens de l'INS et aux consultants pour la qualité du travail fourni.

Qu'ils trouvent tous ici l'expression de la profonde gratitude de l'Institut National de la Statistique.

Le Directeur Général de l'INS

Table des Matières

Sigles et abréviations	8
INTRODUCTION	9
CHAPITRE 1: CONTEXTE DE L'ETUDE	10
1. Présentation du Niger	10
1.1 Situation géo-climatique	10
1.1.1 Aspects physiques	10
1.1.2 Aspects climatiques.....	11
1.2 Organisation politique et administrative	13
1.3 Situation économique	14
1.4 Situation démographique.....	16
2. Objectifs et méthodologie du 3ème RGP/H - 2001	19
2.1. Objectifs du 3 ^{ème} RGP/H - 2001.....	20
2.2. Méthodologie du 3ème RGP/H-2001.....	20
2.2.1. Travaux de cartographie censitaire	21
2.2.2. Dénombrement général de la population et de l'habitat	21
2.2.3. Codification, traitement et apurement des données recueillies	22
2.3. Thèmes prioritaires d'analyse des résultats définitifs du 3ème RGPH - 2001.....	22
CHAPITRE 2: PRESENTATION DU THEME	24
2.1. La justification de l'intérêt du thème.	24
2.2. Le programme du gouvernement	25
2.3. La méthodologie de l'étude	26
2.3.1 Identification des questions relatives à l'éducation dans le questionnaire.....	26
2.3.1.1. Niveau d'instruction atteint	26
2.3.1.2. La langue d'alphabétisation	27
2.3.1.3. Fréquentation scolaire.	27
2.3.2. Critique/évaluation des données.....	28
2.4 Revue de la littérature	28
2.5 Aspects généraux de la scolarisation au Niger	29
2.5.1 Structuration du système scolaire au Niger.....	30
2.5.1.1 Enseignement préscolaire (Maternelle).....	30
Périodes	30
2.5.1.2 Enseignement de base	31
2.5.1.3 Enseignement secondaire	31
2.5.1.4. Enseignement supérieur	31
2.5.1.5 Formation Professionnelle et Technique.....	32
2.5.2 Définitions des concepts.....	32
2.5.2.1. Education.....	32
2.5.2.2 Alphabétisation.....	33
CHAPITRE 3: A LPHABETISATION	35
3.1 Effectifs globaux de la population alphabétisée	35
3.2 Alphabétisation des personnes âgées de 15 ans ou plus	48

3.3 Alphabétisation des adultes par sexe et âge.....	53
CHAPITRE 4 NIVEAU D'INSTRUCTION.....	55
4.1 Effectifs globaux selon le niveau d'instruction.....	55
4.1.1 La population résidente sans niveau d'instruction.....	55
4.1.2 La population ayant un niveau d'instruction.....	57
4.1.2.1 Niveau d'instruction primaire.....	59
4.1.2.2 Niveau d'instruction secondaire premier degré.....	61
4.1.2.3 Niveau d'instruction secondaire second degré.....	61
4.1.2.4 Niveau d'instruction supérieure.....	62
4.1.2.5. Formation professionnelle.....	64
CHAPITRE 5 : LA FREQUENTATION SCOLAIRE.....	65
5.1 Fréquentation scolaire.....	65
5.1.1. La population scolaire par degré d'enseignement.....	69
5.1.1.1 La population scolaire du cycle primaire.....	69
5.1.2. Effectifs des élèves par âge selon les années d'études du primaire.....	71
5.1.3 Le cycle d'enseignement secondaire premier degré.....	73
5.1.4. Le second cycle de l'enseignement du second degré.....	74
5.1.5. L'enseignement professionnel.....	75
5.1.6. Situation de la fréquentation scolaire au Niger.....	76
5.1.6.1 Cycle Primaire.....	77
5.1.6.2 Enseignement de second degré.....	79
5.1.6.3 Niveau de la fréquentation scolaire.....	85
5.2. La population ayant été scolarisée.....	89
5.2.1. Population ayant été scolarisée dans le primaire.....	89
5.2.2. Population ayant été scolarisée dans le secondaire premier cycle.....	90
5.3 La population en âge de scolarisation n'ayant jamais été scolarisée.....	90
5.4. Comparaisons de quelques indicateurs de scolarisation.....	93
5. 5. Niveau d'instruction et scolarisation.....	96
CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS.....	99
Annexe.....	105

Listes des tableaux

<i>Tableau 1.1 : Evolution de l'effectif de la population du Niger au cours du XX^{ème} siècle ..</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 1.2: répartition des enseignants par année d'étude et milieu de résidence</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 1.3 : répartition des élèves par milieu de résidence selon le statut des établissements</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 1.4: Répartition des établissements par année selon le milieu de résidence et le statut de l'établissement.</i>	<i>19</i>
<i>Tableau 2.1 statistiques de l'enseignement pré scolaire</i>	<i>30</i>
<i>Tableau 3.1: répartition de la population résidente âgée de 6 ans ou + par milieu de résidence en effectif et en pourcentage selon le statut d'alphabétisation et le sexe.</i>	<i>35</i>
<i>Tableau 3.2 Rapport de masculinité de la population âgée de 6 ans ou plus alphabétisée par milieu de résidence selon le statut d'alphabétisation.</i>	<i>36</i>
<i>Tableau 3.3: Taux d'alphabétisation de la population âgée de 6 ans ou plus par milieu de résidence, région et le sexe.....</i>	<i>37</i>
<i>Tableau 3.4 Répartition en pourcentages de la population âgée de 6 ans ou plus suivant l'âge, le sexe et le statut d'alphabétisation (Ensemble Niger).....</i>	<i>40</i>
<i>Tableau 3.5 : Taux brut d'alphabétisation selon le milieu de résidence</i>	<i>46</i>
<i>Tableau 3.6: Taux net d'alphabétisation, par sexe selon le milieu de résidence.....</i>	<i>47</i>
<i>Tableau 3.7 Répartition de la population résidente alphabétisée âgée de 15 ans ou plus selon le statut d'alphabétisation.....</i>	<i>48</i>
<i>Tableau 3.8 Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans ou plus suivant le sexe, le milieu de résidence et la région</i>	<i>50</i>
<i>Tableau.3.9: Taux d'alphabétisation (%) de la population résidente âgée de 15 ans et plus par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe.</i>	<i>53</i>
<i>Tableau 4.1 : Répartition de la population sans niveau d'instruction par groupe d'âge selon le sexe</i>	<i>55</i>
<i>Tableau 4.2: Répartition de la population ayant un niveau d'instruction quelconque par cycle suivant le milieu de résidence et de sexe.....</i>	<i>57</i>
<i>Tableau 4.3: Structure de la population éduquée suivant le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence</i>	<i>58</i>
<i>Tableau 5.1 : répartition de la population scolaire au moment du recensement par sexe et selon le milieu de résidence.....</i>	<i>66</i>
<i>Tableau 5.2 : Répartition de la population scolaire par région selon le milieu de résidence</i>	<i>67</i>
<i>Tableau 5.3 : Répartition de la population scolaire (en proportion) par région selon le milieu de résidence</i>	<i>68</i>
<i>Tableau 5.4 Importance démographique des effectifs scolaires par région selon le milieu de résidence.....</i>	<i>69</i>
<i>Tableau 5.5. Répartition des enfants admis en première année du primaire selon le milieu de résidence.....</i>	<i>70</i>
<i>Tableau 5.6 Les effectifs du cycle primaire par année d'étude selon l'âge légal à l'inscription en première année.....</i>	<i>71</i>
<i>Tableau 5.7 : Répartition de la population scolaire des deux sexes par région par année d'études</i>	<i>72</i>
<i>Tableau N°5.8: Répartition de la population scolaire du premier cycle du second degré suivant le sexe, la région et le milieu de résidence.....</i>	<i>73</i>

<i>Tableau N° 5.9 : Poids (%) démographique de la population du premier cycle du second degré par région selon le milieu urbain/rural.....</i>	<i>74</i>
<i>Tableau N° 5.10 Répartition des élèves du second cycle du second degré suivant le sexe, la région et le milieu de résidence.....</i>	<i>75</i>
<i>Tableau 5.11 Répartition de la population de la formation professionnelle par cycle selon les régions.</i>	<i>75</i>
<i>Tableau 5.12 : Population scolaire par cycle, groupe spécifique selon le milieu de résidence</i>	<i>77</i>
<i>Tableau 5.13 : âge e moyen par année d'étude du cycle primaire selon le milieu de résidence</i>	<i>78</i>
<i>Tableau 5.14 : Taux brut de Scolarisation du primaire par région</i>	<i>79</i>
<i>Tableau 5.15 : Taux bruts et Taux nets du secondaire premier cycle par région.</i>	<i>80</i>
<i>Tableau 5.16 : Importance démographique de la population scolarisable d'âge (13-16 ans) dans le 1^{er} cycle secondaire.....</i>	<i>80</i>
<i>Tableau 5.17: âge moyen de la population scolaire du cycle secondaire second degré par milieu de résidence au niveau national.....</i>	<i>81</i>
<i>Tableau5.18: répartition de la population scolaire par milieu de résidence, région, age moyen.....</i>	<i>82</i>
<i>Tableau 5.19: Répartition de la population scolaire du groupe d'âge spécifique de 17-20 ans par sexe selon les années d'études.</i>	<i>83</i>
<i>Tableau 5-20 : les taux nets et les taux bruts du second cycle du second degré par sexe, par milieu et par région de résidence.</i>	<i>84</i>
<i>Tableau 5-21: Poids démographique de chaque sexe de la fréquentation scolaire.....</i>	<i>85</i>
<i>Tableaux 5-22.: Taux de fréquentation par année d'âge selon le milieu de résidence.....</i>	<i>87</i>
<i>Tableau 5.23: Répartition des élèves de 7-12 ans ayant été scolarisés selon les années d'études du primaire.....</i>	<i>89</i>
<i>Tableau 5.24: Répartition des élèves de 13-16 ayant été scolarisés dans le secondaire premier cycle selon les années d'études du primaire.....</i>	<i>90</i>
<i>Tableau 5.25: répartition par groupe d'âge de la population scolarisable et non scolarisée</i>	<i>90</i>
<i>Tableau 5.26 : Importance démographique des enfants non scolarisés.....</i>	<i>91</i>
<i>Tableau 5.27: Répartition des enfants âgés de 7-19 ans selon le sexe et milieu de résidence selon le statut de scolarisation (scolarisés, ayant été scolarisés, n'ayant jamais été à l'école).....</i>	<i>91</i>
<i>Tableau 5.29--Fréquentation scolaire selon les sources de données du Recensement.....</i>	<i>93</i>
<i>Tableau 5.30 : Quelques indicateurs scolaires par pays selon les sources des donnée.....</i>	<i>95</i>
<i>Tableau 5.31 répartition de la population fréquentant l'école par sexe et par niveau d'instruction.....</i>	<i>97</i>
<i>Tableau 5.32 : Structure de la population âgée de 7 ans ou plus scolarisée suivant le sexe et le niveau d'instruction.....</i>	<i>97</i>

Listes des figures

<i>Figure 3. 1 Taux d'alphabétisation de la population âgée de 6 ans ou plus en milieu urbain.</i>	38
<i>Figure 3.2 Taux alphabétisation des populations rurales âgées de 6 ans ou plus par région selon le sexe.</i>	39
<i>Figure 3.4: Courbe des taux d'alphabétisation par année d'âge</i>	42
<i>Figure 3.5 Courbe de rapport de masculinité de la population alphabétisée et non alphabétisée par groupe d'âge.</i>	43
<i>Figure 3.10 Taux d'alphabétisation de la population rurale âgée de 15 ans et plus par région selon le sexe.</i>	52
<i>Figure 4.1 Courbe de rapport de masculinité de la population sans niveau d'instruction.</i>	56
<i>Figure 4.3 Courbe de rapport de masculinité de la population de niveau primaire.</i>	59
<i>Figure 4.3: Pyramide des âges de la population de niveau d'instruction primaire.</i>	60
<i>Fig 4.5 Courbe de rapport de masculinité de la population e niveau d'instruction second degré.</i>	62
<i>Fig 4.6 Courbe de rapport de masculinité de la population de niveau d'instruction supérieure</i>	62
<i>fig. : 4.7 Pyramide des âges de la population de niveau d'instruction supérieure</i>	63
<i>Figure 5.1 Pyramide des âges de la population scolaire.</i>	67
<i>Fig. 5.3.courbe de fréquentation scolaire ensemble Niger</i>	86
<i>Figé 5.4:Courbe de fréquentation scolaire selon le milieu de résidence</i>	87
<i>Fig. 5.5 Courbe représentative des taux de fréquentation scolaire par année d'âge selon le milieu de résidence, suivant le sexe</i>	88
<i>Fig 5.6: Répartition des enfants scolarisés selon le statut de scolarisation (scolarisés, ayant été scolarisés, n'ayant jamais été scolarisé)</i>	92

Sigles et abréviations

1. BCR : Bureau Central du recensement
2. C.I Cours d'initiation
3. CE1. Cours élémentaire de première année
4. CE 2. Cours élémentaire deuxième année
5. CM1. Cours moyen première année
6. CM2. cours moyen deuxième année
7. DSCN. Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux.
8. INS: Institut National de la Statistique
- 9 PA/CIPD:Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement
10. PNP Politique Nationale de Population
11. OMD: Objectifs du Millénaire pour le développement
12. RGP/H: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- 13: RM :Rapport de Masculinité
- 14 : UNFPA: Fonds des Nations Unies pour la Population

INTRODUCTION

Le Niger a élaboré un document de stratégie de réduction de la pauvreté en 2002. Il ressort des études sectorielles sur la population que ce document, qui a déjà connu un début d'exécution au cours des années antérieures, comporte des insuffisances liées à la non prise en compte des variables démographiques dans la réalisation des programmes sectoriels de réduction de la pauvreté. Or la croissance démographique rapide constitue l'un des défis majeurs dans le développement économique et social du pays.

L'exécution efficace de la stratégie de réduction de la pauvreté au Niger nécessite donc la mise à jour des informations statistiques et démographiques sur les interrelations population et développement. Une exploitation approfondie des principaux résultats issus des sources des données actuellement disponibles permet de faire le point des indicateurs statistiques, socioéconomiques et démographiques qui contribuent au suivi et à l'évaluation des programmes sectoriels de développement économique et social. En effet, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'une des priorités du Niger, est l'Education. Le RGP/H-2001 offre l'opportunité d'évaluer le niveau et la tendance de l'alphabétisation, de la fréquentation scolaire et du niveau d'instruction atteint de la population.

Cette étude s'articule autour de cinq chapitres: les premier et second chapitres présentent respectivement le contexte et thème de l'étude, le chapitre 3 est consacré à l'alphabétisation, le chapitre 4 à la fréquentation scolaire et le chapitre cinq au niveau d'instruction. La dernière partie est consacrée à la conclusion de l'étude et aux recommandations. La démarche suivie pour l'analyse des résultats des données du recensement en matière de l'éducation est la suivante:

- 1) La détermination des effectifs globaux de l'alphabétisation, de la fréquentation scolaire et du niveau d'instruction au niveau national, en milieu urbain et rural et au niveau régional.
- 1) Le calcul des principaux indicateurs relatifs à l'alphabétisation, à la scolarisation et au niveau d'instruction.
- 2) L'examen des différences qui découlent des indicateurs selon les populations cibles des différentes régions.
- 3) Sur la base de ces résultats, faire des recommandations dans le dessein d'améliorer le volume global de la scolarisation et du niveau d'instruction et de réduire le pourcentage des analphabètes.

CHAPITRE 1: CONTEXTE DE L'ETUDE

L'exécution efficace de la stratégie de réduction de la pauvreté au Niger nécessite la disponibilité, sur une base régulière, d'informations statistiques et démographiques pertinentes et à jour sur les interrelations entre la population et le développement. L'une des sources majeures de ces informations est le recensement général de la population et de l'habitation dont les données permettent l'élaboration d'indicateurs statistiques, socioéconomiques et démographiques qui contribuent au suivi et à l'évaluation des programmes sectoriels de développement économique et social.

Ces différents indicateurs, tributaires de la méthodologie du recensement, doivent être considérés dans le contexte physique, politique, administratif, économique et démographique du pays. Dans ce cadre, la présentation du contexte de l'étude comprendra deux parties. La première partie porte sur la présentation succincte de la République du Niger. La deuxième partie, quant à elle, traite de la méthodologie du recensement

1. Présentation du Niger

La présentation du Niger porte sur la situation géo-climatique, l'organisation administrative et politique, la situation économique et sociale et enfin sur la dynamique démographique.

1.1 Situation géo-climatique

La République du Niger, pays situé en Afrique Subsaharienne, est limitée au nord par l'Algérie et la Libye, à l'est par le Tchad, au sud par la République Fédérale du Nigeria et le Bénin, à l'ouest par la Burkina Faso et au nord-ouest par le Mali. De par sa superficie, le Niger est l'un des pays les plus vastes en Afrique de l'ouest avec 1.267.000 km². C'est aussi un pays continental et enclavé, sans débouché sur la mer. Le port le plus proche est situé à près de 1.000 km. Cette situation géographique lui confère des aspects physiques et climatiques peu propices à l'agriculture et à l'élevage qui constituent, pourtant, les deux principales mamelles de l'économie nationale.

1.1.1 Aspects physiques

Deux bassins sédimentaires et trois régions de socle caractérisent le relief au Niger. Le bassin Oullimenden, avec une structure monoclinale orientée vers le Sud-ouest, s'étend de l'Aïr au Nord au plateau du Liptako à l'Ouest. Ce bassin sédimentaire présente en son sein certaines artères du réseau hydrographique actuel. Il y a également le bassin sédimentaire du

Tchad dont le Niger ne possède que sa partie nord occidentale. A ces deux grands bassins, il faut ajouter ceux du Tamesna, du Djado, de Termit et de Bilma.

Les régions de socle sont constituées de l'Aïr, des hauts plateaux du Nord-Est et des basses terres du Sahara. Elles se caractérisent par une série de massifs montagneux et de dunes de sable qui entourent quelques pénéplaines entaillées par un réseau hydrographique hiérarchisé qui facilite le développement de vies humaines par endroit, notamment sur les oasis. La majeure partie du pays, soit les deux tiers du territoire national, est ainsi composée de massifs et de déserts peu habitables. Les résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat réalisé en mai-juin 2001 révèlent une densité moyenne de moins d'un habitant au Km² dans cette région du pays.

La partie restante, essentiellement composée des plateaux du Sud, est une bande de terre de 1.300 km de long et 200 km de large. Elle comprend la vallée du fleuve Niger à l'Ouest, l'Ader, les Goulbi, le Tégama et le Tadress au centre et enfin le Damagaram, le Mounio, le Damergou, le Koutous et le pays Manga à l'Est. Cette zone, caractérisée par un ensablement progressif, laisse apparaître quelques collines granitiques et des buttes témoins. C'est principalement dans cette zone tampon entre le Sahara et la région soudanienne du continent africain que se développent, dans des conditions climatiques très aléatoires, l'agriculture et l'élevage qui constituent les principales ressources du Niger. Il ressort de la description du relief que sur une superficie de 1.267.000 km², moins de 500.000 km² sont habitables. En 2001, la densité moyenne de cette région du pays varie entre 15 et 120 habitants au Km² selon le département de résidence (Niger, 2005a). C'est donc sur le tiers de l'étendue du pays que se concentre le peuplement humain.

1.1.2 Aspects climatiques

Il en est de même du réseau hydrographique et des conditions climatiques propices à l'agriculture et à l'élevage. Trois saisons rythment la vie des populations. Il s'agit de la saison sèche et froide (novembre à février), de la saison sèche et chaude (mars à juin) et enfin de la saison des pluies qui s'étalent de juillet à octobre avec des précipitations très variables. La saison sèche et froide se caractérise par une basse hygrométrie, des journées courtes et une atmosphère sèche. La température moyenne à midi est de 30°C à l'ombre alors que l'amplitude diurne varie de 15 à 18°C. Les matinées sont ressenties comme très fraîches à cause de l'Harmattan qui draine dans son sillage des vents en provenance du Nord-est responsables des basses températures du moment.

L'Harmattan continue à souffler d'avril à mai avec des vents de brume sèche atteignant six à dix mètres par seconde. Au cours de cette saison sèche et chaude, la

température moyenne journalière tourne autour de 42-43°C avec une amplitude diurne moyenne de pas moins de 30°C. Le paroxysme est atteint en mai avec des températures de 46°C pendant plusieurs semaines. Les mois de juin et d'octobre qui encadrent la saison des pluies sont aussi difficiles à supporter à cause de l'hygrométrie élevée et des nuits moites dues à l'incapacité de la mousson à provoquer l'orage. Au cours des mois de juillet, août et septembre la mousson s'installe et occasionne des pluies régulières. Les températures sont douces et la végétation régénère sur toute la bande sahélo-soudanienne du pays.

Dans l'extrême Nord du pays, caractérisé par les déserts du Ténére et du Talak, les massifs montagneux de l'Air et les hauts plateaux, il règne un climat désertique avec lequel aucune pluviométrie annuelle n'est assurée. Dans la zone nord sahélienne par contre, on n'enregistre quelques précipitations annuelles ne dépassant guère 350 mm et n'autorisant pas par conséquent la culture sous pluie. Ces précipitations autorisent par contre la reconstitution des stocks fourragers. Cette région constitue la zone pastorale du pays. Plus au sud de cette région, on rencontre un climat sahélien et un climat nord soudanien. Le climat sahélien se caractérise par des précipitations de 350 à 750 mm de pluie par an permettant la culture sous pluies pendant les mois de juillet, août et septembre. Il concerne la majeure partie de la bande sud du pays et englobe la Communauté Urbaine de Niamey, capitale du pays. Le climat nord soudanien prévaut dans l'extrême sud du pays (le Dendi, c'est-à-dire la frontière avec le Bénin) avec une pluviométrie relativement abondante.

L'observation météorologique nationale mise en place depuis 1921 montre une succession de périodes de sécheresse et d'années "normales" en matière de production agricole. Aux périodes de sécheresse des années 1921-1946, 1968-1974, 1982-1987 et 1996-1997 se sont succédées celles des années humides caractérisées par des tranches d'eau annuelles plus abondantes et des jours de précipitations plus nombreux. Il s'agit de 1947-1967, 1975-1981, 1988-1995 et 1998-1999. En réalité, les variations saisonnières de la pluviométrie ont toujours existé d'une année à l'autre, d'une région à l'autre et pendant une même saison de pluie. La pluie qui a permis les semailles peut n'être suivie d'aucune autre précipitation pendant plusieurs semaines, occasionnant ainsi la perte des semis déjà effectués. La pluie peut aussi faire défaut pendant l'épiaison. Les sécheresses de 1930, 1973, 1984 et 1997 ont ainsi concerné plusieurs milliers de nigériens n'ayant aucune autre ressource que l'agriculture et l'élevage (Alpha G.B., 1994).

1.2 Organisation politique et administrative

La République du Niger a accédé à l'indépendance en 1960, comme beaucoup d'autres pays africains. La langue officielle est le français. L'histoire du territoire, qui est devenu le Niger moderne actuel, est très riche en événements. Elle a été marquée, depuis le 7^{ème} siècle après Jésus christ, par d'importantes migrations et de multiples brassages des populations favorisés par sa position géographique et l'expansion rapide de l'Islam. Il en résulte une histoire politico-administrative jalonnée de régimes tirant leur légitimité soit du peuple soit de l'action des forces armées nationales. De 1960 à 2005, le Niger a connu cinq républiques et trois coups d'Etat militaires. La première république, au cours de laquelle un régime monopartisan a fini par s'imposer entre 1960 et 1974, a cédé sous la pression conjuguée de la contestation sociale et l'action des forces armées nationales le 15 avril 1974. Le régime militaire, dirigé par le Conseil Militaire Suprême (CMS), qui en est issu gouverna le pays jusqu'en 1989. Les élections générales de 1989 ont permis la naissance de la seconde république qui a aussi cédé sous la pression de la grogne sociale ayant abouti à l'organisation de la Conférence Nationale Souveraine de juillet à octobre 1991. Cette conférence a permis la mise en place des organes transitoires ayant occasionné l'organisation des élections générales de 1993 dont est issue la troisième république renversée elle aussi en janvier 1996 par coup d'état militaire. La naissance de la quatrième république au cours de la même année n'a pas mis fin à l'instabilité politique, car elle est à son tour renversée en avril 1999 pour donner naissance à la cinquième république actuellement en vigueur depuis juillet 1999. Cette cinquième république, dont la seconde mandature est actuellement en cours, a permis de parachever la mise en place de l'ensemble des institutions démocratiques et de relancer le processus de décentralisation administrative dont la finalité est d'assurer la gouvernance locale par les populations elles mêmes. Ce processus de décentralisation, amorcé depuis plusieurs années, est opérationnel depuis le 24 Juillet 2004, date des élections locales. Il permettra, d'une part, aux représentants élus des populations de prendre en charge la gestion des nouvelles entités administratives, et, d'autre part, d'améliorer le processus d'identification, d'élaboration et d'exécution des plans et programmes de développement avec une meilleure prise en compte des préoccupations et des besoins des populations.

Sur le plan administratif, le Niger était subdivisé, jusqu'avant la loi sur la décentralisation, en sept (7) départements et une (1) communauté urbaine. Les départements étaient subdivisés en arrondissements, les premiers étant administrés par des préfets et les seconds par des sous-préfets. Cependant, la réforme administrative adoptée au courant de l'année 1999 a transformé les départements en régions, et les arrondissements en

départements. De ce fait, le Niger est actuellement divisé en sept grandes régions plus la Communauté urbaine de Niamey (la capitale du pays). Ces régions sont subdivisées en départements (il en existe 36 au total) qui sont à leur tour divisés en postes administratifs, en communes rurales et en communes urbaines. En mars 2005, le pays compte 28 postes administratifs et 265 communes. A la tête de chaque entité administrative est placé un responsable. Les gouverneurs sont nommés à la tête des régions et les chefs de postes administratifs à la tête des postes administratifs. Il en est de même des Préfets qui administrent les départements. Par contre, depuis juillet 2004, les conseillers municipaux élus au suffrage universel élisent les maires qui administrent les communes rurales et urbaines. Chaque responsable est chargé de promouvoir les actions de développement dans son entité administrative. Il a pour tâche de mener les activités programmées en collaboration avec les cadres techniques et les associations professionnelles.

1.3 Situation économique

La situation économique du Niger est fortement marquée par une évolution en dents de scie. Trois étapes charnières ont caractérisé son évolution. La première période allant de 1960 à 1975 a été marquée par une économie à composantes dominantes rurales. Il s'agit de l'agriculture de subsistance et de l'élevage extensif. Le secteur rural occupait plus de 80% de la population active et contribuait à hauteur de 60% à la formation du produit intérieur brut (PIB). C'était une économie fortement tributaire des aléas climatiques comme en témoignent les années de sécheresse de 1969 à 1973 qui ont occasionné la famine et décimé le cheptel.

L'exploitation des ressources minières et la succession des périodes de pluviométrie abondante au cours de la seconde moitié de la décennie 1970 a permis de modifier sensiblement la structure de l'économie nationale. Le secteur agricole ne représente plus que 40% environ du PIB alors que le secteur marchand moderne intervenait pour 20% et l'administration pour 8%. L'économie est monétarisée avec une masse monétaire de 12,5% du PIB. Les récoltes céréalières sont diversifiées grâce aux investissements importants injectés dans le secteur primaire avec la manne financière provenant de l'exploitation de l'uranium et de l'endettement extérieur.

Cette période de croissance et de prospérité n'a malheureusement pas duré assez longtemps. Le début des années 1980 a été marqué par l'effondrement du marché de l'uranium et le rétrécissement de la capacité d'endettement du pays. Le taux d'accroissement économique est passé en termes réels de 4,6% en 1973 à 2,3% en 1983. Cette récession économique s'est accompagnée d'un déficit budgétaire d'environ 10% du PIB et d'un déficit

de la balance de paiement estimé à 22% du PIB. Elle a occasionné, de la part des pouvoirs publics, la mise en œuvre de plusieurs mesures d'austérité dont l'ajustement structurel appuyé par les institutions financières internationales (Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International particulièrement). Ces mesures, s'appuyant sur une limitation des charges et une mobilisation accrues des ressources internes et externes, étaient destinées à contenir les déséquilibres économiques. Elles n'ont cependant pas permis au Niger de retrouver le chemin de la croissance économique au cours des années 1990. Les principales raisons avancées pour expliquer cet échec résident dans l'instabilité des institutions politiques au cours des décennies 1980 et 1990, les multiples remous sociaux et les faibles performances de l'économie nationale.

La stabilité sociale et politique retrouvée après l'organisation des élections générales de 1999 a redonné un nouveau souffle à l'économie nigérienne. Le deuxième rapport de mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté publié en 2004 relève une performance globalement satisfaisante en ce qui concerne la mise en œuvre du programme économique et financier, des résultats encourageants dans l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, emplois, etc.), un accroissement des infrastructures hydro-agricoles, des infrastructures d'hydraulique urbaine, villageoise et pastorale et une augmentation des activités génératrices de revenu dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire. En guise d'illustration, rappelons que le taux de scolarisation de base a atteint 50% tandis que la couverture sanitaire est de l'ordre de 65% en 2003.

Cependant, malgré les progrès accomplis, plusieurs contraintes limitent les actions entreprises. « Ces contraintes tiennent en un ensemble de facteurs qui freinent, d'une part la croissance des revenus et d'autre part, altèrent la qualité de vie et de nutrition des populations les plus vulnérables. [...] Ces facteurs sont liés aux ressources limitées, aux conditions climatiques, au faible développement des activités génératrices de revenu en milieu rural, à une forte croissance démographique, à la faible disponibilité des terres cultivables et à la dégradation de l'environnement, ainsi qu'à l'insuffisance des infrastructures de base» (Niger, 2004a : 6).

Au niveau macro-économique, la Stratégie de Réduction de la Pauvreté a prévu d'accélérer la croissance et de maintenir la stabilité économique. Si les programmes économiques antérieurs ont souffert d'instabilité sociale et politique défavorable, le présent bénéficie du maximum de sérénité pour sa mise en œuvre. La crédibilité retrouvée vis-à-vis de l'extérieur est aussi un grand atout dont l'interaction avec la stabilité sociale peut être une base pour assurer une croissance continue et une économie stable. Au niveau des ménages et

des individus, les objectifs de réduction de la pauvreté, d'amélioration du niveau d'éducation, de santé et d'accès à l'eau potable ont toujours été cités comme prioritaires. Cependant, la lutte contre la pauvreté risque d'être confrontée à la croissance rapide de la population nigérienne au cours des prochaines décennies.

1.4 Situation démographique

Au 1er juin 2001, selon les résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat, le Niger comptait 11.060.291 habitants. Entre le recensement de 1988 et celui de 2001, la population nigérienne a augmenté en moyenne de 3,3% par an. Un regard sur les sources de données statistiques disponibles montre qu'au cours du vingtième siècle, le temps de doublement de la population nigérienne s'est considérablement raccourci. En effet, selon plusieurs estimations basées sur les recensements administratifs et les archives coloniales, l'effectif de la population nigérienne, qui était d'environ un million en 1905, est passé à près de trois millions à la fin des années cinquante (Alpha G.B., 1994).

Tableau 1 : Evolution de l'effectif de la population du Niger au cours du XX^{ème} siècle

Période	1905 Recensement administratif	1960 Estimation (enquête par sondages)	1977 RGPH 1977	1988 RGPH 1988	2001 RGPH 2001
Nombre d'habitants	1.075.000	2.876.000	5.102.980	7.251.626	11.060.291

Source : Adapté de May J., Harouna S. et Guengant J. P., 2004 :19

Le second doublement de la population nigérienne a pris moins de trente ans car il serait intervenu vers le début des années 1980. Au recensement général de la population et de l'habitat de 1988, le Niger comptait plus de sept millions d'habitants contre onze millions en 2001. En fait, au cours du siècle dernier, l'effectif de la population nigérienne a été multiplié par onze.

Cette croissance rapide de l'effectif de la population nigérienne s'explique par les niveaux élevés de fécondité, la baisse progressive des niveaux de la mortalité et certainement aussi par l'amélioration de la qualité de la collecte des données ces dernières années. En effet, toutes les sources de données statistiques disponibles concordent pour montrer une augmentation des niveaux de fécondité entre 1960 et 1998 alors que les niveaux de mortalité dans l'enfance ont considérablement baissé au cours de la même période ; ce qui engendre un

fort taux d'accroissement naturel de la population. Au même moment, les données sur les migrations indiquent un solde migratoire international proche de zéro. Ces différents éléments concourent pour expliquer les niveaux élevés des taux d'accroissement intercensitaire de 3,4% et 3,3% trouvés respectivement entre 1977-1988 d'une part et entre 1988-2001 d'autre part.

1.5 Aperçu de l'offres scolaires au Niger

1.5.1. Personnel enseignant

Tableau 1.2: répartition des enseignants par année d'étude et milieu de résidence

Année	Zone	Tous les enseignants			Enseignants contractuels		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1996-97	Urbaine	(1)			Catégorie Inexistante		
	Rurale	(2)					
	Total	7 698	3 678	11 376			
1997-98	Urbaine	1 704	2 780	4 484			
	Rurale	6 190	871	7 061			
	Total	7 894	3 651	11 545			
1998-99	Urbaine	1 920	2 938	4 858	50	56	106
	Rurale	7 007	1 036	8 043	142	42	184
	Total	8 927	3 974	12 901	192	98	290
1999-00	Urbaine	1 982	3 307	5 289	(1)		
	Rurale	7 656	1 304	8 960	(2)		
	Total	9 638	4 611	14 249	1 411	956	2 367
2000-01*	Urbaine	2 063	3 550	5 613	150	406	556
	Rurale	8 422	1 633	10 055	1 397	587	1 984
	Total	10 485	5 183	15 668	1 547	993	2 540
2001-02	Urbaine	2 298	4 018	6 316	499	1 417	1 916
	Rurale	9 906	2 219	12 125	4 247	1 611	5 858
	Total	12 204	6 237	18 441	4 746	3 028	7 774
2002-03	Urbaine	2 397	4 323	6 720	538	1 718	2 256
	Rurale	11 065	2 768	13 833	5 838	2 134	7 972
	Total	13 462	7 091	20 553	6 376	3 852	10 228
2003-04	Urbaine	2 345	4 550	6 895	(1)		
	Rurale	12 206	3 326	15 532	(2)		
	Total	14 551	7 876	22 427	7 415	5 013	12 428

Source : MEBA,2006

NB : (1) et (2) données non disponibles

* l'année de recensement est 2001.

Ce tableau montre que pour la période 2000-2001 qui correspond à l'année du Recensement Général de la population, on dénombre 15 668 enseignants dont 2540 enseignants contractuels. Il convient de souligner que le système de contrat dans l'éducation de base

entamé en 1998, prend de l'ampleur. Au cours de la période 2000-2001, les enseignants contractuels représentent presque 16,2% de l'ensemble des enseignants. Le recrutement à la Fonction Publique nigérienne se fait très rare alors que le nombre de diplômés ne fait que croître. Le manque de débouchés dans d'autres secteurs conduit nombre de personnes à trouver du travail dans le secteur de l'enseignement par la méthode des contrats. Cependant, force est de constater qu'une partie des enseignants contractuels n'ont pas une formation pédagogique et/ou qui exercent sans vocation, mais simplement pour trouver une occupation, ce qui affecte la qualité des apprentissages des élèves et expliquent en partie la baisse du niveau des enfants..

Le nombre croissant d'élèves de l'éducation de base 1 exige un nombre important d'établissements dans le pays. Au cours de la période 2000-2001, l'effectif des élèves inscrits est consigné dans le tableau ci-dessous.

Ce tableau montre que pour la période 2000-2001 qui correspond à l'année du Recensement Général de la population, on dénombre 18208 enseignants dont 2540 enseignants contractuels et 15 668 enseignants titulaires. Il convient de souligner que le système de contrat dans l'éducation de base entamé en 1999, prend de l'ampleur. Au cours de la période 2000-2001, les enseignants contractuels représentent presque 14% de l'ensemble des enseignants. Le recrutement à la Fonction Publique nigérienne se fait très rare alors que le nombre de diplômés ne fait que croître. Le manque de débouchés dans d'autres secteurs conduit nombre de personnes à trouver du travail dans le secteur de l'enseignement par la méthode contrat. Cependant, force est de constater que ces enseignants n'ayant pas une formation pédagogique et/ou qui exercent sans vocation, mais simplement pour trouver une occupation, ne donneront pas un enseignement de qualité aux enfants. Ceci peut être un des facteurs de la baisse de niveau tant constaté des élèves. Le nombre croissant d'élèves de l'éducation de base 1 exige un nombre important d'établissements dans le pays. Au cours de la période 2000-2001, l'effectifs des élèves inscrits est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau1.3 : répartition des élèves par milieu de résidence selon le statut des établissements

Année	Zone	Public + Communautaire + Privé			Public + Communautaire		
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
2000-01	Urbaine	131 476	113 965	245 441	116 905	102 305	219 210
	Rurale	265 357	145 791	411 148	263 596	144 663	408 259
	Total	396 833	259 756	656 589	380 501	246 968	627 469

Source : MEBA 2006

Le tableau ci-dessous laisse observer que pour la période 2000-2001, 656 589 élèves ont été enregistrés dans le cycle de base 1. Cet effectif concerne à la fois les établissements publics, communautaires et privés. Signalons que les écoles communautaires sont très récentes. En effet, elles ont été créées dans la période 2000-2001.

1.5.2. Etablissements de cycle de base 1

Evolution du cycle de base 1 selon le milieu et le statut de l'établissement de 1996-97 à 2003-

Tableau 1.4: Répartition des établissements par année selon le milieu de résidence et le statut de l'établissement.

Année	Zone d'implantation			Statut de l'établissement		
	Urbaine	Rurale	Total	Pub+Co	Privé	Total
1996-97	542	2 521	3 063	2 987	76	3 063
1997-98	548	2 627	3 175	3 096	79	3 175
1998-99	598	2 999	3 597	3 517	80	3 597
1999-00	635	3 477	4 112	4 018	94	4 112
2000-01	682	4 222	4 904	4 767	137	4 904
2001-02	737	5 238	5 975	5 855	120	5 975
2002-03	776	5 994	6 770	6 630	140	6 770
2003-04	827	6 705	7 532	7 359	173	7 532

Globalement, 4904 établissements de base 1 accueillent les enfants pour l'enseignement primaire en 2000-2001. Cet effectif est discriminé selon le milieu de résidence. Le milieu urbain regroupe environ 14% contre 86% pour le milieu rural.

2. Objectifs et méthodologie du 3ème RGP/H - 2001

Cette section traite des généralités sur la méthodologie du troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGP/H). Elle aborde aussi bien la méthodologie de collecte des données que les procédures de traitement et d'exploitation des résultats définitifs.

❖ Définition du recensement de la population

Le recensement de la population est l'ensemble des opérations qui consistent à recueillir, regrouper, évaluer, analyser et publier (ou diffuser de toute autre manière) des données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ou d'une partie déterminée d'un pays¹.

Un recensement de la population fournit des informations sur l'état et la structure, et éventuellement la dynamique de la population étudiée.

¹ Nations Unis, New York, 1980

2.1 Objectifs du 3^{ème} RGP/H - 2001

Le troisième recensement général de la population et de l'habitat du Niger avait pour objectifs à court terme² :

- *De mettre à la disposition des différentes institutions et structures étatiques et divers utilisateurs à l'échelon national, des données récentes et fiables relatives à toutes les divisions administratives du pays, jusqu'aux petites localités. Ces données portent sur:*
 - *L'effectif, la structure et la distribution spatiale de la population;*
 - *Les indicateurs sur les mouvements de la population (fécondité, mortalité, migrations);*
 - *Les caractéristiques économiques;*
 - *Les caractéristiques socioculturelles et*
 - *les caractéristiques de l'habitat ;*
- *de permettre de mesurer par comparaison avec les résultats des recensements précédents et ceux provenant d'autres sources, l'évolution de la croissance de la population, le processus de sédentarisation des nomades et d'urbanisation ;*
- *de permettre l'actualisation et l'amélioration du fichier national des localités ;*
- *de servir à la préparation des futures opérations de collecte par le biais des travaux cartographiques et des résultats du dénombrement en fournissant une base de sondage adéquate.*

2.2 Méthodologie du 3^{ème} RGP/H-2001

L'exécution du troisième RGP/H-2001 a été précédée par la mise en place du cadre légal (textes réglementaires) et des structures de gestion (administratives et financières) des activités y afférentes. Il a également été procédé à une évaluation des difficultés rencontrées lors des recensements généraux précédents (1977 et 1988) afin de ne pas répéter les mêmes erreurs et de capitaliser les expériences antérieures. Le document de projet, les outils techniques de collecte des données ont été élaborés et soumis aux différentes structures nationales et aux partenaires au développement pour appréciation et amendement. A la suite de ces différentes concertations, ces documents ont été finalisés et approuvés, ce qui a permis d'acquiescer les financements nécessaires à la réalisation des travaux de terrain.

² RGP/H 2001, Manuel de l'agent recenseur

2.2.1 Travaux de cartographie censitaire

La phase d'exécution a démarré avec les travaux cartographiques dont le but était de répertorier l'ensemble des sites habités, de délimiter et de découper les aires ou zones de dénombrement, de réaliser la couverture exhaustive de l'ensemble du territoire sans omissions ni double compte, d'évaluer les besoins en personnel de terrain et la logistique requise pour une exécution satisfaisante du dénombrement général de la population.

Les travaux cartographiques devaient permettre d'illustrer les données démographiques, économiques et sociales recueillies (représentation graphique, figures, croquis, cartes thématiques) et d'établir une base de sondage pour les enquêtes futures. La principale insuffisance constatée au niveau des travaux cartographiques concerne le délai qui sépare son exécution de la date du dénombrement général de la population. En effet, ces travaux ont été finalisés en 1998 alors que le dénombrement n'a pu avoir lieu qu'en mai-juin 2001 ; entre temps des nouveaux sites habités ont vu le jour tandis que d'autres ont certainement disparus. Dans les centres urbains par exemple il a été nécessaire de reprendre les travaux cartographiques afin de faciliter le repérage des agents recenseurs dans leurs zones de dénombrement ; cela n'a pas été possible à l'échelle nationale compte tenu du coût financier exorbitant et des délais d'exécution très longs. Il a fallu attendre la fin du dénombrement pour procéder aux remises à jour des travaux cartographiques à l'échelle nationale. Ces types d'insuffisance des travaux cartographiques ont naturellement des incidences dans la collecte des données, dans la mesure où ils peuvent constituer des risques d'omissions de ménages et donc de différentes catégories de personnes.

2.2.2 Dénombrement général de la population et de l'habitat

Le dénombrement général de la population et de l'habitat du troisième recensement général de la population et de l'habitat a été réalisé du 20 mai au 10 juin 2001. Des données ont été collectées sur les:

- Caractéristiques des ménages: lieu de résidence (région, département, canton, commune, localité), milieu de résidence (urbain, rural), mode de vie (sédentaire, nomade), etc. ;
- Caractéristiques démographiques (âge, situation matrimoniale, présence d'handicap, survie des parents, etc.), socioculturelles (instruction, langue d'alphabétisation, appartenance ethnique, religion) et économiques (situation d'activité, occupation principale, branche d'activité, situation dans l'emploi principal) de l'ensemble des individus membres des ménages ;

- Caractéristiques de l'habitat (type d'habitation du ménage, caractéristiques dominantes du logement occupé, mode d'approvisionnement en eau, type de source d'énergie utilisée, type de lieu d'aisance, mode d'évacuation des ordures ménagères, équipements du ménage et statut d'occupation du logement) ;
- Evènements survenus dans le ménage au cours des douze derniers mois (décès par âge et sexe, naissances vivantes de chaque femme de 10 ans ou plus).

2.2.3 Codification, traitement et apurement des données recueillies

Certaines réponses recueillies au cours du dénombrement général de la population et de l'habitat ne peuvent être exploitées directement. Il a donc été nécessaire de procéder à leur codification. Ces travaux ont précédé la phase de traitement informatique des données qui a consisté à saisir les informations recueillies et à apurer les données brutes pour éliminer certaines erreurs. Les procédures d'apurement et de redressement des données ont été appliquées à l'aide des résultats de l'enquête post censitaire de couverture et de certaines informations liées aux principaux phénomènes démographiques (fécondité, migration, nuptialité, etc.) et socioéconomiques (instruction, emploi, catégorie socioprofessionnelle, branche d'activité).

2.3 Thèmes prioritaires d'analyse des résultats définitifs du 3ème RGPH - 2001

Les résultats définitifs du RGPH 2001, présentant la répartition de la population du Niger par sexe selon la région et le département, ont été publiés en avril 2005. Un séminaire atelier de consensus national sur les thèmes d'études prioritaires et les indicateurs du RGP/H-2001 a été organisé du 28 au 30 avril 2003. Il a recommandé la réalisation des analyses thématiques ci-dessous.

1. Etat de la population
2. Evaluation directe de la qualité des données sur l'âge
3. Alphabétisation et fréquentation scolaire
4. Activités économiques de la population
5. Nuptialité et situation matrimoniale
6. Natalité et fécondité
7. Mortalité
8. Migrations
9. Dynamique de la population
10. Situation sociale des enfants

11. Situation socio-économique des jeunes
12. Situation socio-économique des personnes âgées
13. Situation socio-économique de la femme
14. Situation socio-économique des personnes handicapées
15. Caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages
16. Caractéristiques de l'habitation et cadre de vie des ménages

CHAPITRE 2: PRESENTATION DU THEME

La présente étude intitulée «alphabétisation et scolarisation» s'inscrit dans le cadre des recommandations de l'Atelier de Consensus National sur les thèmes d'Etudes prioritaires du RGP/H-2001 ci-dessus mentionné. Ce chapitre réitère les engagements internationaux auxquels le Niger a souscrit en matière de politique de scolarisation. Il présente aussi, la structuration du système scolaire nigérien et les grands axes de la politique sectorielle relative à l'éducation.

2.1 La justification de l'intérêt du thème.

La situation socio-économique des pays en voie de développement, toujours morose, fait l'objet d'attention particulière au cours des grandes conférences internationales. Il ressort de ces différentes résolutions que la scolarisation et l'alphabétisation sont les axes forts qui peuvent insuffler l'élan d'un changement de mentalités, axé sur la production, la gestion, le développement des nouvelles technologies et techniques, l'acquisition des connaissances dans les différents secteurs de la vie économique, politique et sociale. A l'échelon international, l'éducation s'est avérée nécessaire depuis de longues dates.

La Conférence Mondiale sur l'Education pour tous qui s'est tenue à Jomtien (Thaïlande) en 1990, la Conférence Internationale sur la Population et le développement de Caire en 1994, le Sommet mondial sur le développement social, tenu à Copenhague en 1995, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en 1995 et récemment encore le Forum Mondial sur l'Education en avril 2000 à Dakar (Sénégal) ont insisté sur la scolarisation comme un axe fondamental pour le développement. De ce forum de Dakar, sont issus des résolutions et/ou des objectifs que doivent viser l'Education. Il s'agit de:

Objectif 1: Améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés;

Objectif 2: Faire en sorte que d'ici 2015, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme.

Objectif 3: Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante;

Objectif 4 : Améliorer de 50% les niveaux d’alphabétisation des adultes, et notamment les femmes d’ici 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d’éducation de base et d’éducation permanente;

Objectif 5: Eliminer les disparités entre les sexes dans l’enseignement primaire et secondaire d’ici 2005, et instaurer l’égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite.

Objectif 6: Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l’éducation dans un souci d’excellence de façon à obtenir pour tous les résultats d’apprentissage reconnus et quantifiables notamment en ce qui concerne la lecture.

En effet, les nobles objectifs issus de différentes conférences rappellent les contenus de la Charte des Nations Unies qui stipule que:

«L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix». (article 26, déclaration des droits de l'homme, ONU, 1948 ».

L’objectif visé par l’éducation est encore réitéré par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les Nations Unies se sont fixées comme objectifs «d’assurer l’éducation primaire pour tous d’ici 2015. «Il s’agit de donner à tous les enfants garçons et filles partout dans le monde les moyens d’achever un cycle complet d’étude primaire» (Objectif 2). Il s’agit également de promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes (Objectif 3). Ce dernier objectif vise surtout à éliminer les disparités entre les sexes dans l’enseignement primaire et secondaire d’ici 2005 si possible et à tous les niveaux de l’enseignement en 2015 au plus tard. Ces objectifs globaux et spécifiques en matière d’éducation s’inscrivent dans les axes prioritaires du programme d’action du gouvernement du Niger.

2.2. Le programme du gouvernement

Depuis l’indépendance, le Niger accorde une attention particulière à la scolarisation, ce qui atteste les taux de scolarisation atteints. Cependant, en dépit des efforts consentis, la

scolarisation est encore faible au Niger, et de grands efforts doivent être menés pour accélérer de manière considérable le taux de scolarisation sur le plan national d'une part, et d'autre part, entre les milieux urbain et rural. Par ailleurs, il s'avère nécessaire de réduire l'inégalité entre filles et garçons en matière de scolarisation.

Le Gouvernement de la Cinquième République attache un intérêt particulier à l'amélioration des conditions d'accès des populations les plus démunies à l'éducation, à la formation, aux soins de santé, à l'assainissement et à l'eau potable. L'accès aux services sociaux de base fait l'objet de l'axe de la stratégie de réduction de la pauvreté. (SRP, 2002-2015, P. 37). Toutefois, en matière d'éducation, le Niger s'est fixé des objectifs à l'instar de ceux du millénaire pour l'éducation. En effet, le pays se fixe, à l'horizon 2015, un objectif de scolarisation primaire de 100% à l'image du taux de 100 % pour les objectifs internationaux.

La présente étude s'inscrit dans un cadre global de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des populations. En effet, à travers la connaissance des indicateurs sociaux en général, et des indicateurs sur l'alphabétisation et la fréquentation scolaire en particulier, on peut affiner le diagnostic de la stratégie de Réduction de la Pauvreté. Plus spécifiquement, l'étude vise les objectifs globaux suivants:

- Evaluer le niveau d'éducation du Niger au moment du recensement
- Réévaluer les objectifs quantitatifs dans le secteur de l'alphabétisation et la fréquentation scolaire.
- Fournir aux services publics, aux organisations non gouvernementales (ONG), aux chercheurs, aux planificateurs des statistiques fiables pour l'élaboration et le suivi des indicateurs sur l'alphabétisation et la fréquentation scolaire au Niger.

2.3. La méthodologie de l'étude

La présente étude se base essentiellement sur les résultats du RGPH/2001 pour fournir au Gouvernement et autres utilisateurs des indicateurs dont ils ont besoin pour le suivi de leurs programmes. Toutefois, d'autres données pourront être fournies à titre de comparaison.

2.3.1 Identification des questions relatives à l'éducation dans le questionnaire

Le questionnaire du troisième recensement général de la population et de l'habitat du Niger, contenait trois questions relatives à l'éducation.

2.3.1.1. Niveau d'instruction atteint

La colonne C14 du questionnaire permet d'appréhender la variable niveau d'instruction le plus élevé atteint par les individus. La question est libellée de la manière suivante: *Quel est le niveau d'instruction le plus élevé qui est atteint par....?*

Il s'agit d'une question fermée et l'agent recenseur doit cocher une et une seule des modalités suivantes, prédéfinies pour chaque individu âgé de 6 ans ou plus :

Aucun (sans niveau d'instruction).

1. Ecole coranique
1. Cours adulte
2. Indéterminé
3. Primaire
4. secondaire premier cycle
5. secondaire second cycle
6. école primaire professionnelle
7. secondaire professionnelle premier cycle
8. secondaire professionnelle second cycle
9. Supérieur

Il convient de signaler que les modalités de 5 à 9 sont désagrégées de manière à connaître les classes qui composent les cycles.

2.3.1.2 . La langue d'alphabétisation

La question posée est la suivante:

Quelle/s est/sont la/les langue/s que peut lire, écrire et comprendre à la fois.....?

Les codes sont attribués à chaque langue et le code 00 correspond à celui qui ne sait ni lire, ni écrire et ne peut comprendre aucune langue. Cette question permet de déterminer si l'individu est alphabétisé ou non.

2.3.1.3. Fréquentation scolaire.

La fréquentation scolaire est appréhendée à partir de la variable de la colonne C16, situation d'activité. La question est posée de la manière suivante:

«Pendant les 6 derniers mois avant le recensement, est ce que.... Etait-il (elle) la plus part du temps» .

Cette question fermée incluait les modalités ci-dessous:

1. occup (occupée)
2. cho (chômeur)

3. CPE (cherche premier emploi)
4. Elèves/étudiants
5. FFO (femme au foyer)
6. retraité
7. 9 Aut (autres inactifs)

C'est donc la modalité 4 de la variable situation d'activité qui permet de connaître les élèves et étudiants qui fréquent l'école au moment du recensement.

2.3.2. Critique/évaluation des données.

Si le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire sont appréhendés aisément à travers la formulation des questions, il n'en est pas de même de la langue d'alphabétisation. En effet, le remplissage des langues d'alphabétisation s'est avéré complexe, rendant l'exploitation de cette information difficile du fait de la codification binaire des langues adoptée, qui nous semble difficile à maîtriser par les agents recenseurs.

2.4 Revue de la littérature.

La scolarisation est la courroie de transmission des valeurs modernes. Elle imprime la personnalité de l'individu, ses idées et ses comportements. Elle facilite l'ouverture et les relations dans les pays et aussi avec le monde extérieur. Elle est aussi, et surtout, le moteur du développement économique de tout pays, créant ainsi les conditions d'amélioration du niveau de vie des populations humaines. La scolarisation et l'alphabétisation sont perçues comme le canal de connaissance et de maîtrise des faits sociaux (naissances, décès, mariages, migrations). Elle confère à la femme un statut lui permettant de concourir au développement socioéconomique d'un pays. L'Afrique ne connaîtra pas de développement véritable et de transition démographique sans l'évolution du statut de la femme.³ De manière globale, *«l'éducation est dans un certain sens un droit fondamental de l'homme et que dans une société tendant tous ses efforts à se développer et à se moderniser, l'analphabétisme est un fléau qui doit être éliminé aussi rapidement que possible»*⁴. Cette vision de l'éducation n'est pas nouvelle. En effet, la déclaration universelle des droits de l'homme (ONU, New York

³ Masudi Lumu Uchudi Education changement démographiques et développement, ed ORSTOM, paris, 1991 P.51

⁴ Gavin W. Jones , Dynamique de la population et planification de l'éducation et de la santé, ed, BIT, 1991,P.13

1948), qualifiait l'éducation de droit inaliénable. L'esprit affirmé dans cette déclaration est conforme à ce qui suit:

«Toute personne, enfant, adolescent, adulte doit pouvoir bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux. Ces besoins concernent aussi bien les outils d'apprentissage essentiel (lecture, écriture, expression orale, calcul, résolution des problèmes) que les contenus éducatifs fondamentaux (connaissance, aptitudes, valeurs, attitudes) dont l'être humain a besoin pour survivre, pour développer toutes ses facultés, pour vivre et travailler dans la dignité, pour participer pleinement au développement, pour améliorer la qualité de son existence, pour prendre des décisions éclairées et pour continuer à apprendre.»⁵

Il est unanimement reconnu que savoir «lire et écrire» offre à l'individu des perspectives, des avantages au détriment de ceux qui ne savent ni lire, ni écrire. L'éducation favorise le développement des activités économiques, politiques, culturelles tant au niveau macro, que micro. Elle contribue à une meilleure santé, garantit un meilleur emploi et des revenus accrus. En définitive, elle améliore les conditions de vie des personnes. C'est pourquoi, elle est perçue, pour certains, comme un investissement du capital humain. C'est cet aspect qui constitue une motivation des gouvernements à investir davantage et de tout temps dans le système scolaire. Sous cet angle, l'éducation *« est considérée comme un bien d'investissement essentiel à l'augmentation de la production nationale, permettant une productivité du travailleur plus élevée, et par conséquent une hausse du niveau de vie. Les dépenses publiques d'éducation sont délibérément engagées pour créer un stock productif, incarné dans des êtres humains, qui procure ultérieurement des biens et des services.»⁶*

En guise de conclusion, l'intérêt de la scolarisation est exprimé à travers la vie politique, économique et sociale. En effet, elle permet le renforcement des capacités des ressources humaines sur les différents aspects de la vie sociale, tels que la santé, la nutrition, la maîtrise de la fécondité, l'hygiène, les échanges culturels, commerciaux, etc.

2.5 Aspects généraux de la scolarisation au Niger

La scolarisation au Niger n'a jamais été le maillon faible de la politique gouvernementale. En effet, depuis l'indépendance, le pays s'est attelé à donner une orientation à ce secteur.

⁵ BCR, 2004 : Rapport du séminaire atelier de Consensus National sur les thèmes d'études prioritaires et les indicateurs du RGP/H-2001, p.51

⁶ Gavin W. Jones opt, cit, p.13

Cependant, les besoins étant variés et immenses, il faut opérer des choix, ce qui avait probablement limité dans le passé la vitesse de création des écoles à travers le pays. Les faibles taux de scolarisation témoignent de la faible couverture du pays en matière de scolarisation. En 1960, le taux de scolarisation était de 3,6%. En 1961, le taux est passé à 4,73, puis à 10,7 en 1971. Ce taux va croître rapidement au cours de la décennie suivante du fait de l'ouverture des « classes télévisuelles ». Le taux de scolarisation est ainsi passé de 10,7% en 1971 à 20,12 en 1980⁷, soit environ le quintuple de celui de 1961. Le régime militaire, sous la houlette du Général Seyni Kountché, a donné un nouvel élan à la scolarisation avec les opérations de construction de classes par les samarias⁸.

2.5.1 Structuration du système scolaire au Niger

Le système scolaire formel nigérien se subdivise en quatre niveaux: l'enseignement préscolaire (maternel), l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire⁹ et l'enseignement supérieur. Cette subdivision est souvent ramenée à trois niveaux: le primaire, le secondaire et le supérieur. En effet, Bien que l'enseignement maternel date de 1948 au Niger, celle-ci s'est développée à partir de 1977. Ces établissements (Jardin d'enfants) sont plus nombreux dans les grandes villes.

2.5.1.1 Enseignement préscolaire (Maternelle)

L'enseignement maternel est considéré comme l'enseignement préscolaire. Cet enseignement est subdivisé en petite maternelle (3-5 ans ou 3-4 ans) selon les écoles, et en grande maternelle (5-6 ans). L'enseignement préscolaire est de tradition très récente au Niger. En effet, il s'est développé à partir des années 73 et uniquement dans les grandes villes. Le tableau ci-dessus donne les statistiques de ce cycle.

Tableau 2.1 statistiques de l'enseignement pré scolaire

Périodes				
1973-1974	1987-1988	1992-1993	1999-2000	2002-2003
686	4737	13182	10300	17200

Sources: Statistiques du Ministère de l'éducation de base in Banque Mondiale, 2004, la dynamique des scolarisations au Niger, p.26

⁷ Van Waeyenberghe, M, Planification de l'enseignement, Mission UNESCO au Niger, document d'information n°5, réalités scolaires dans le monde d'aujourd'hui, l'enseignement primaire au Niger, Niamey, 1962.

⁸ Forme d'association regroupant les habitants d'un quartier, de village (localités) .

⁹ On distingue le secondaire premier cycle et second cycle.

2.5.1.2 Enseignement de base

L'enseignement de base correspond à celui du primaire ou du premier degré. C'est d'ailleurs l'enseignement primaire qui est recommandé comme obligatoire et gratuit dans presque tous les pays d'Afrique.

L'enseignement primaire, qui est l'enseignement de base, constitue la composante principale du système éducatif du Niger. L'âge légal d'entrée est fixé à 7 ans et la durée de ce cycle est de six (6) années (du CI à la classe de CM2). On peut le subdiviser en primaire 1 (CI-CP) et primaire 2 (CE1-CE2) et Primaire 3 (CM1- CM2). Le cycle comprend en somme les classes de CI, CP, CE1, CE2, CM1, CM2.

Dans le cadre du recensement, a été défini comme alphabétisé, tout élève qui a atteint au moins la classe de CE2, c'est-à-dire celui du primaire 2. La fin de ce cycle est sanctionnée par un diplôme qui est le CFEPD (certificat de fin d'études du premier degré). A ce diplôme est couplé le concours d'entrée en sixième, qui permet d'accéder au premier cycle du secondaire des établissements publics. Ceux qui ne sont pas admis à l'examen d'entrée en sixième, mais ayant obtenu le CFEPD, peuvent fréquenter les établissements privés. Les élèves admis entament le cycle d'enseignement secondaire public.

2.5.1.3 Enseignement secondaire

L'enseignement secondaire est subdivisé en deux cycles. Le premier cycle qui part de la classe de la sixième à la classe de troisième, et le second cycle qui va de la classe de seconde à la terminale. L'enseignement du premier cycle secondaire se passe dans les collèges d'enseignement général (CEG) publics et les collèges d'enseignement privés. La fin de ce cycle est sanctionnée par l'obtention du diplôme du brevet d'études du premier cycle du second degré «BEPC», qui permet d'orienter les admis soit vers l'enseignement secondaire du second cycle ou lycée, soit vers les écoles professionnelles.²

2.5.1.4. Enseignement supérieur

L'enseignement supérieur est l'enseignement le plus sélectif. En effet, l'entrée à l'enseignement supérieur est conditionnée par l'obtention du diplôme du «baccalauréat». Ce cycle est généralement subdivisé en trois parties dans les universités francophones. Le premier cycle est sanctionné par le DUEI, le DUES, le DEUG, le second cycle par la licence et la maîtrise, et le troisième cycle par le DEA et le doctorat.

2.5.1.5 Formation Professionnelle et Technique

L'enseignement professionnel et technique se passe en général à partir du cycle moyen. Les différentes écoles professionnelles publiques sont en grande partie situées dans la communauté urbaine de Niamey, quelques unes à Maradi, Zinder et Agadez. En revanche, les écoles professionnelles privées sont beaucoup plus dispersées dans toutes les régions du pays. Il convient de signaler que le Niger dispose d'un seul lycée d'enseignement technique qui se trouve à Maradi.

2.5.2 Définitions des concepts

Dans cette présentation, certains concepts ont été définis à partir du manuel de l'agent recenseur, d'autres par contre, ont nécessité des recherches documentaires.

2.5.2.1. Education

Ce concept est polysémique. En effet, selon le dictionnaire Larousse, éducation signifie: action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales. Ce concept a évolué et on assimilait l'éducation à la scolarisation. On distingue trois formes d'éducation, qui sont: l'éducation formelle, informelle et non formelle.

2.5.2.1.1 Education formelle

C'est l'enseignement structuré des connaissances à travers un système national des écoles préscolaires, primaires, secondaires, supérieures et professionnelles.

❖ Fréquentation scolaire

Ce concept a été défini, dans le manuel des Nations Unies comme suit:

«La fréquentation scolaire est la fréquentation d'un établissement agréé, public ou privé, pour y faire des études structurées, à un niveau quelconque d'enseignement à la date du recensement, ou, si le recensement a lieu pendant les vacances scolaires de fin d'année, durant la dernière année scolaire» (Nations Unies, 1998).

La fréquentation scolaire est saisie à partir de la variable situation économique dans le cadre du RGP/H-2001. Le recensement a eu lieu du 20 mai au 18 juin 2001. Cette période correspond à l'année scolaire 2000-2001; elle permet de connaître les élèves et/ou étudiants qui allaient à l'école à ce moment précis.

❖ Niveau d'instruction/Niveau de formation:

Le niveau de formation désigne la dernière année d'étude accomplie dans le niveau le plus élevé auquel une personne est parvenue dans le système d'enseignement du pays où elle a fait ses études (Nations Unies, 1998). Dans le manuel d'agent recenseur, la définition opérationnelle est dans le même esprit pour la variable C14, qui appréhende le niveau d'instruction ou le niveau de formation. Le niveau d'instruction scolaire est le niveau le plus élevé achevé par la personne recensée, dans le cycle d'enseignement classique.

2.5.2.1.2 Education non formelle

Il s'agit de l'enseignement et de la formation hors du système scolaire formel et visant à promouvoir des connaissances mais sans conduire à des qualifications formelles ou à des diplômes;

2.5.2.1.3 Education informelle:

Cette éducation a pour objectif la socialisation des membres d'une société. Elle se rapporte au "processus permanent au cours duquel chacun acquiert et accumule des connaissances, des aptitudes et des opinions, par l'expérience et par les contacts avec autrui en famille, au travail, pendant les loisirs, par l'exemple et le comportement des proches et des amis, par les voyages, la lecture des journaux et des livres, la radio, le cinéma ou la télévision".

2.5.2.1.3 Offre scolaire

On entend par offre scolaire, le nombre de places disponibles et susceptibles d'être occupées par les enfants ayant l'âge et le niveau prescrits. Le volume de cette offre est généralement appréhendé par la quantité de ressources mises en œuvre, qu'elles soient infra structurelles (locaux d'enseignement ou autres mobiliers et matériels tels que les manuels scolaires, le matériel didactique et les équipements), humaines (personnel enseignant et non enseignant) ou institutionnelles (programmes scolaires).

2.5.2.1.4. Demande scolaire

On entend par demande, le nombre d'enfants ayant l'âge et le niveau scolaire prescrits qui sont déterminés à s'inscrire et à suivre le niveau d'enseignement correspondant, dans les conditions actuelles de fonctionnement de l'institution scolaire.

2.5.2.2Alphabétisation

Dans la version révisée des principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat, l'aptitude à lire et à écrire est définie comme suit:

"Une personne sait lire et écrire si elle est capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne. Un analphabète est une personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un tel exposé". (Nations Unies, 1998).

Le concept a été défini dans le RGPH 2001 comme suit: est reconnue comme alphabétisée toute personne âgée de 6 ans ou plus sachant lire, écrire et comprendre une langue quelconque (français, arabe ou toute autre langue). Les personnes qui ont suivi l'école coranique et qui savent lire et écrire l'arabe sont également considérées comme alphabétisées.

CHAPITRE 3: ALPHABETISATION

Dans cette partie, seront examinés les effectifs globaux de la population alphabétisée et le calcul des indicateurs relatifs à l’alphabétisation. Ces indicateurs sont calculés selon la structure par âge et sexe suivante: la population alphabétisée âgée de 6 ans et plus; la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus et enfin la population âgée de 15 ans et plus.

3.1 Effectifs globaux de la population alphabétisée

La population alphabétisée comprend toutes les personnes âgées de 6 ans ou plus qui savent lire, écrire et comprendre un texte simple (en français, arabe, ou toute autre langue) sur des faits relatifs à leur vie quotidienne. Le tableau N° 1 en annexe 1 présente la répartition de la population suivant l’âge, le sexe, le statut d’alphabétisation et le milieu de résidence. Le tableau 3.1 ci-dessous, extrait de celui ci-dessus mentionné, présente la répartition de la population âgée de 6 ans ou plus du Niger suivant le statut d’alphabétisation et le milieu de résidence.

Tableau 3.1: répartition de la population résidente âgée de 6 ans ou + par milieu de résidence en effectif et en pourcentage selon le statut d’alphabétisation et le sexe.

Milieu de résidence	Sexe féminin			Sexe masculin			Ensemble		
	alpha	Non alpha	Total	Alpha	Non	Total	Alpha	Non	Total
Total	410359	3761225	4171584	734499	3362484	4096983	1144858	7123709	8268567
Urbain	234688	485324	720012	309949	405629	715578	544637	890953	1435590
Rural	175671	3275901	3451572	424550	2956855	3381405	600221	6232756	6832977
	Pourcentage								
ens. Niger	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Urbain	57	13	17	42	12	17	48	13	17
Rural	43	87	83	58	88	83	52	87	83

alpha= population alphabétisée non alpha=population non alphabétisée

Selon le recensement général de la population et de l’habitat de 2001, sur une population totale de 8268567 habitants âgés de 6 ans ou plus, **1.144.858** habitants (14%) sont alphabétisés et **7.123.709** habitants non alphabétisés (86%). Il existe une grande disparité entre les milieux urbain et rural. Le milieu rural compte 87% de l’ensemble de non alphabétisés contre 13 % en milieu urbain. La population non alphabétisée du milieu rural représente ainsi plus de six fois celle du milieu urbain. Cette structure est similaire à celle de

la population totale. En effet, 84% de la population totale du Niger vit en milieu rural contre 16% en milieu urbain.

L'alphabétisation est ambivalente selon le sexe et le milieu de résidence, comme le montre le tableau 2. En effet, 57,2% des femmes alphabétisées vivent en milieu urbain, contre 42,8% en milieu rural. En revanche, pour le sexe masculin, la tendance est inverse avec (52,4%) des alphabétisés vivant en milieu rural contre 42,2 % en milieu urbain. La population féminine âgée de 6 ans ou plus alphabétisée représente 5% de la population totale âgée de 6 ans ou plus. Par contre, la population masculine âgée de 6 ans ou plus alphabétisée est presque le double de celle des femmes (9%). Le tableau 3. 1 montre qu'il existe des écarts de statut d'alphabétisation entre les milieux urbain et rural d'une part, et entre le sexe, d'autre part.

Tableau 3.2 Rapport de masculinité de la population âgée de 6 ans ou plus alphabétisée par milieu de résidence selon le statut d'alphabétisation.

Milieu de résidence	Alphabétisé	Non alphabétisé
	RM	RM
Urbain	132,1	83,6
Rural	241,7	90,3
Ens Niger	179	89,4

Globalement, au niveau national, le sexe masculin est plus alphabétisé que le sexe féminin. Le rapport de masculinité est de 179 hommes âgés de 6 ans ou plus alphabétisés contre 100 femmes. L'écart d'alphabétisation entre femmes et hommes est réduit en milieu urbain: on note une légère hausse des femmes alphabétisées dans ce milieu. En somme, le déficit féminin est réduit de façon significative. En revanche, en milieu rural, la disparité en matière d'alphabétisation est très marquée entre les hommes et les femmes. Le nombre d'hommes alphabétisés dépasse le double de celui des femmes.

Les questions relatives l'alphabétisation à partir de 6 ans permettent le calcul de plusieurs taux:

- 1) le taux brut d'alphabétisation (TBA), rapport de la population alphabétisée âgée de 6 ans et plus à la population totale âgée de 6 ans et plus. Ces taux sont consignés dans le tableau n°.3-4
- 2) le taux net d'alphabétisation (TNA), qui est le rapport de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus à la population âgée de 10 ans et plus;

- 3) enfin, le taux Brut d’alphabétisation des adultes, rapport de la population alphabétisée âgée de 15 ans et plus à l’effectif de la population âgée de 15 ans et plus. Ce dernier taux est celui qui, pour des besoins de comparaison internationale de l’alphabétisation, est recommandé par les Nations Unies (1998).

Ainsi, Nous parlerons des taux d’alphabétisation de la population âgée de 6 ans et plus, ou taux généraux pour désigner les proportions de personnes alphabétisées âgées de 6 ans et plus dans l’ensemble de la population âgée de 6 ans ou plus; de taux nets d’alphabétisation pour désigner les personnes alphabétisées âgées de 10 ans ou plus dans l’ensemble de la population âgée de 10 ans ou plus; et enfin de taux d’alphabétisation des adultes pour notifier les pourcentages des personnes alphabétisées âgées de 15 ans ou plus rapportés à la population âgée de 15 ans et plus.

♦ Taux d’alphabétisation de la population âgée de 6 ans ou plus.

Le taux d’alphabétisation des personnes âgées de 6 ans ou plus, ou la proportion des personnes alphabétisées âgées de 6 ans ou plus par sexe et région est présenté dans le tableau 3.3. Les effectifs absolus ayant permis l’obtention des taux du tableau sont consignés dans le tableau 1 annexe 1.

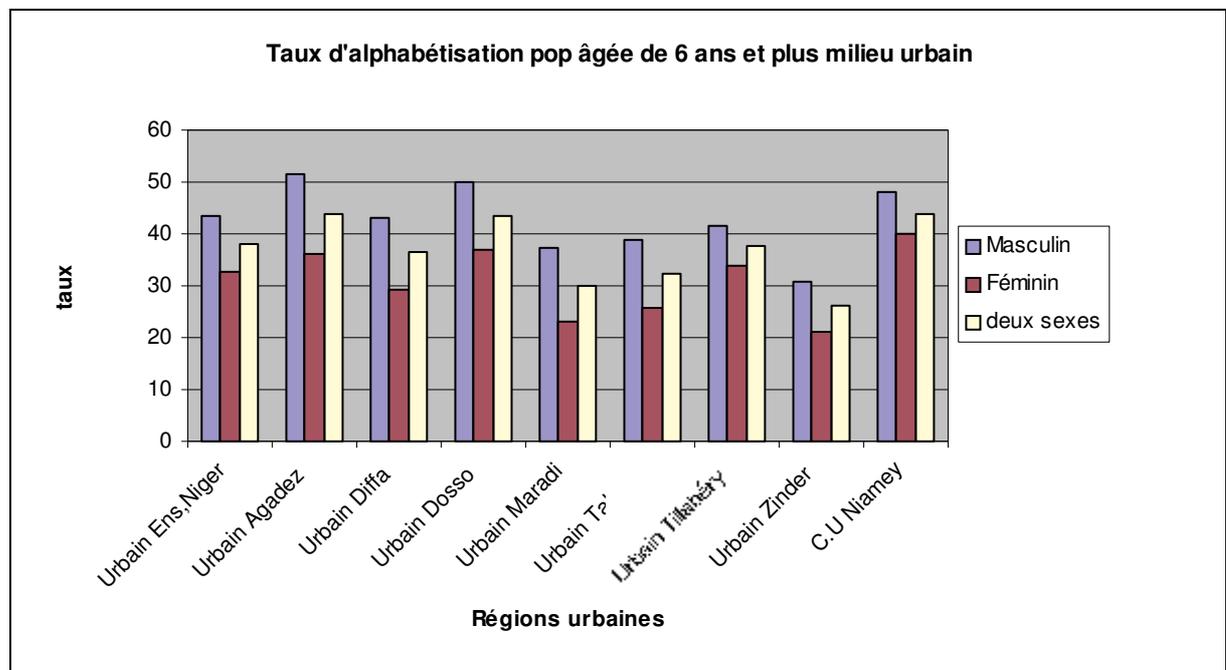
Tableau 3 .3: Taux d’alphabétisation de la population âgée de 6 ans ou plus par milieu de résidence, région et le sexe

Milieu de résidence	Sexe		deux sexes
	Masculin	Féminin	
ens. Niger	17,9	9,8	13,8
Urbain	43,3	32,6	37,9
Rural	12,6	5,1	8,8
Agadez	36	22,7	29,3
Urbain	51,5	36	43,7
Rural	20,4	8,7	14,6
Diffa	17,4	9	13,3
Urbain	43,2	29,4	36,5
Rural	12,8	5,4	13,7
Dosso	18,9	8,7	13,7
Urbain	50,1	37	43,4
Rural	16	6,1	11
Maradi	14,9	6	10,4
Urbain	37,3	23,2	30,1
Rural	12	3,8	7,8
Tahoua	16,5	7,6	12
Urbain	38,8	25,9	32,2
Rural	14	5,4	9,6

Tillabéri	12	7,2	9,5
Urbain	41,4	33,9	37,6
Rural	10,6	6	8,3
Zinder	12,9	6,3	9,6
Urbain	30,7	21,3	26
Rural	10,3	4	7,2
C.U Niamey	47,9	39,9	44

Globalement, le taux d’alphabétisation est faible au niveau national, de l’ordre de 14%. Ce taux cache des disparités au niveau régional d’une part, et, entre les sexes d’autre part. Examinons la disparité entre les zones urbaines de régions.

Figure 3. 1 Taux d’alphabétisation de la population âgée de 6 ans ou plus en milieu urbain.

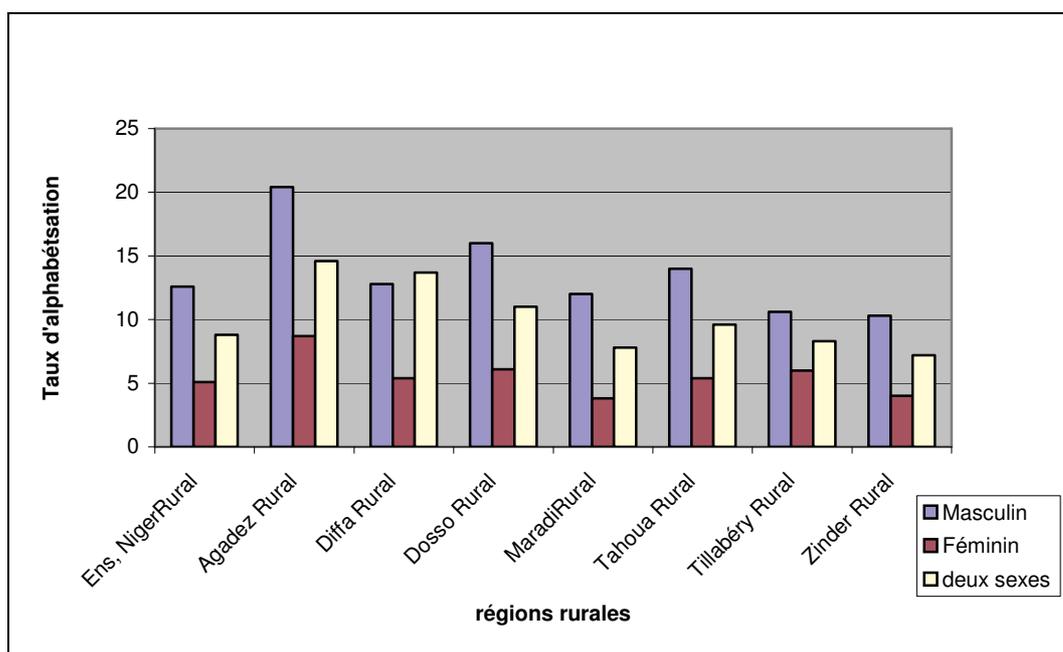


Pour les deux sexes, l’alphabétisation semble plus accentuée dans la région urbaine d’Agadez que dans toutes les autres régions urbaines. En effet, la région d’Agadez a le plus fort taux d’alphabétisation (43,7%), suivie de celle de Dosso (43,4%) et de celle de Tillabéri (37,6%). La région urbaine la moins alphabétisée est celle de Zinder, qui enregistre un taux d’alphabétisation de 26%. En définitive, sur les 7 régions autres que la communauté urbaine de Niamey, seulement deux régions urbaines ont un taux d’alphabétisés de 6 ans ou plus supérieur à celui de la moyenne nationale urbaine (37,9%), à savoir la commune urbaine d’Agadez et celle de Dosso. D’autre part, on constate un écart du niveau d’alphabétisation

selon le sexe par région. Dans toutes les zones urbaines des régions, le sexe féminin est moins alphabétisé que le sexe masculin. La région urbaine de Zinder enregistre le taux d'alphabétisation des femmes le plus bas (21,3%), précédée de celle de Maradi (23,2%).

Le taux d'alphabétisation reste encore très faible en milieu rural. Les taux d'alphabétisation des populations âgées de 6 ans ou plus des zones rurales indiquent un niveau d'alphabétisation différencié. Le Graphique N°3.2 ci-dessous, qui donne la répartition des taux d'alphabétisation en milieu rural, met en relief cette différence.

Figure 3.2 : Taux alphabétisation des populations rurales âgées de 6 ans ou plus par région selon le sexe.



Pour les deux sexes, ce taux est de 8,8%. Les zones rurales des régions de Zinder, de Maradi et de Tillabéri enregistrent les plus faibles taux d'alphabétisation, respectivement 7,2%, 7,8% et 8,3%. Il existe une disparité entre les régions et entre les sexes en matière d'alphabétisation. Le taux d'alphabétisation des hommes est supérieur à celui des femmes en milieu rural et dans toutes les régions.

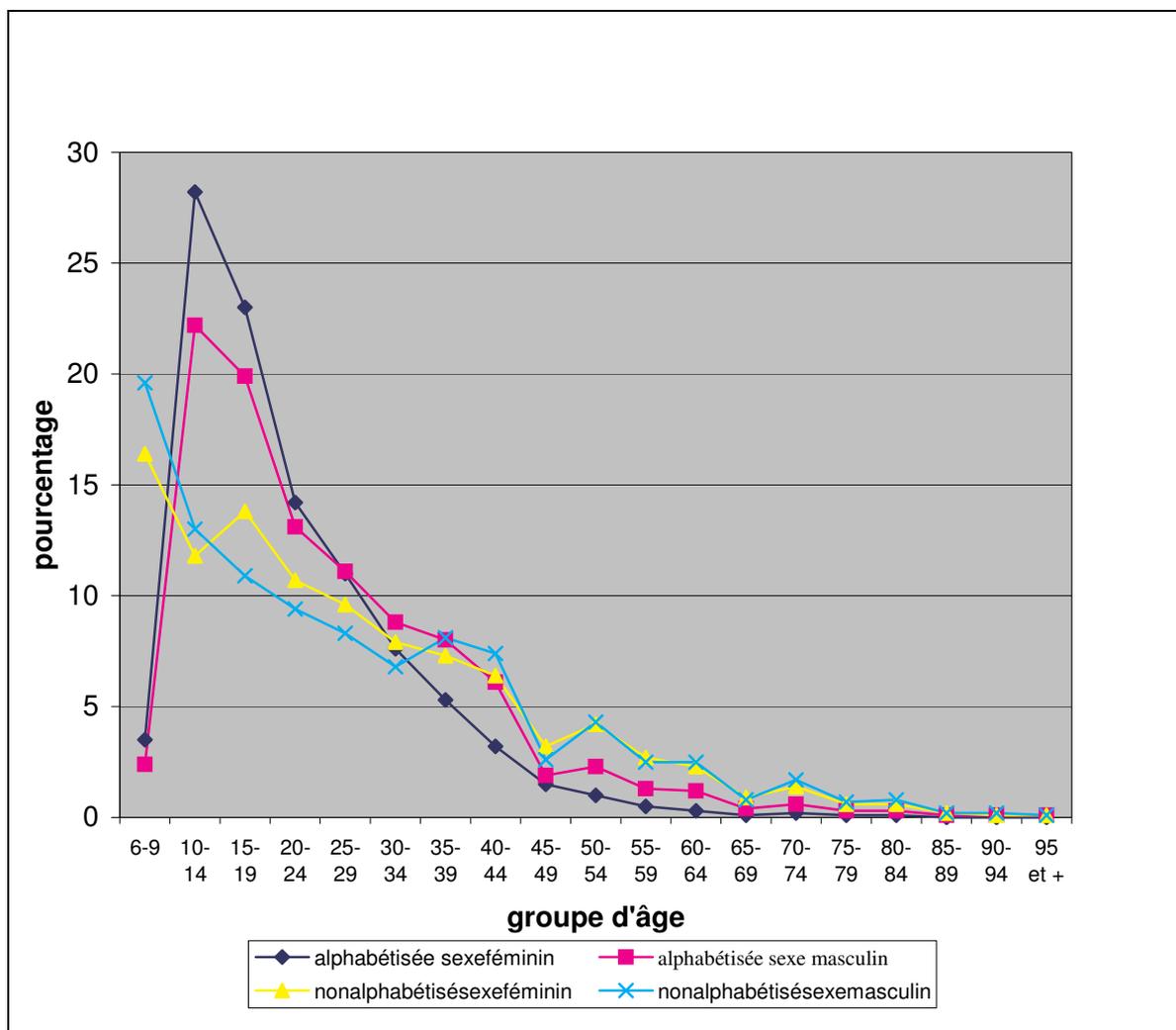
Le taux moyen d'alphabétisation pour le sexe féminin en zone rurale est de 5,1. On note par ailleurs que les femmes rurales de Maradi et de Zinder enregistrent les plus faibles taux d'alphabétisées, respectivement de 3,8% et 4 %.

Le tableau 3.4 et le graphique N° 3.3 ci-dessous, élaborés à partir des données du tableau N°1 en annexe 1, donnent la répartition en pourcentage de la population âgée de 6 ans ou plus par sexe et âge suivant le statut d'alphabétisation.

Tableau 3.4 Répartition en pourcentages de la population âgée de 6 ans ou plus suivant l'âge ,le sexe et le statut d'alphabétisation (Ensemble Niger).

Groupe d'âge	Sexe féminin		Sexe masculin		Ensemble	
	Alphabétisé	non alphabétisé	alphabétisé	Non alphabétisé	alphabétisé	non alphabétisé
6-9	3,5	16,4	2,4	19,6	2,8	17,9
10-14	28,2	11,8	22,2	13,0	24,3	12,4
15-19	23,0	13,8	19,9	10,9	21,0	12,4
20-24	14,2	10,7	13,1	9,4	13,5	10,1
25-29	11,0	9,6	11,1	8,3	11,1	8,9
30-34	7,6	7,9	8,8	6,8	8,4	7,4
35-39	5,3	7,3	8,0	8,1	7,0	7,7
40-44	3,2	6,4	6,1	7,4	5,0	6,8
45-49	1,5	3,2	1,9	2,6	1,8	2,9
50-54	1,0	4,2	2,3	4,3	1,8	4,2
55-59	0,5	2,7	1,3	2,5	1,0	2,6
60-64	0,3	2,3	1,2	2,5	0,9	2,4
65-69	0,1	0,9	0,4	0,8	0,3	0,9
70-74	0,2	1,4	0,6	1,7	0,5	1,6
75-79	0,1	0,6	0,3	0,7	0,2	0,7
80-84	0,1	0,6	0,3	0,8	0,2	0,7
85-89	0,0	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2
90-94	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
95 et +	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

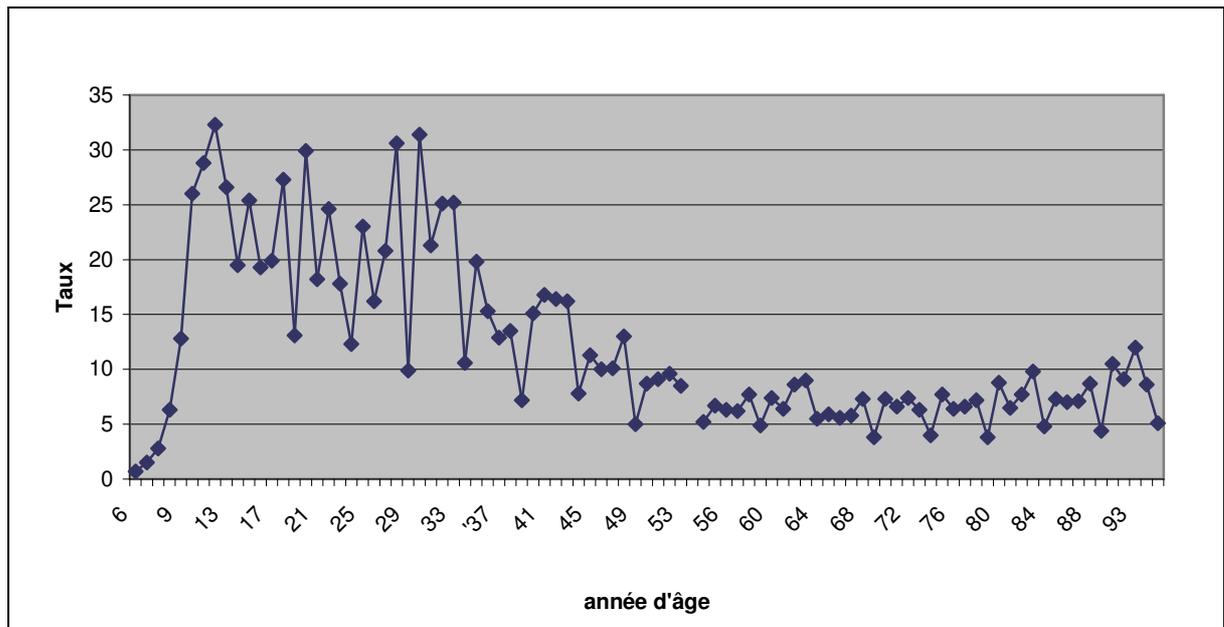
Figure 3.3 Courbe de la population âgée de 6 ans ou plus selon le statut d'alphabétisation (niveau national).



Globalement, les personnes ayant un âge compris entre 6 et 9 ans révolus à la date du recensement constituent un poids dominant parmi les populations non alphabétisées (17,9%). Au niveau de la population alphabétisée, cette tranche d'âge correspond à l'âge du cycle primaire et les enfants scolarisés de cette tranche ont au plus le niveau du cours élémentaire première année. Ce constat est valable quel que soit le sexe. Par contre, la tranche d'âge de 10-14 ans révolus enregistre la proportion la plus élevée de la population alphabétisée pour les deux sexes (24,3%). Ce taux est plus marqué chez les femmes (28,2%) que les hommes (22,2%) du même groupe d'âge. Cette tranche d'âge correspond aux scolaires ayant atteint le niveau d'étude du cours élémentaire deuxième année (CE2) du cycle primaire à la deuxième

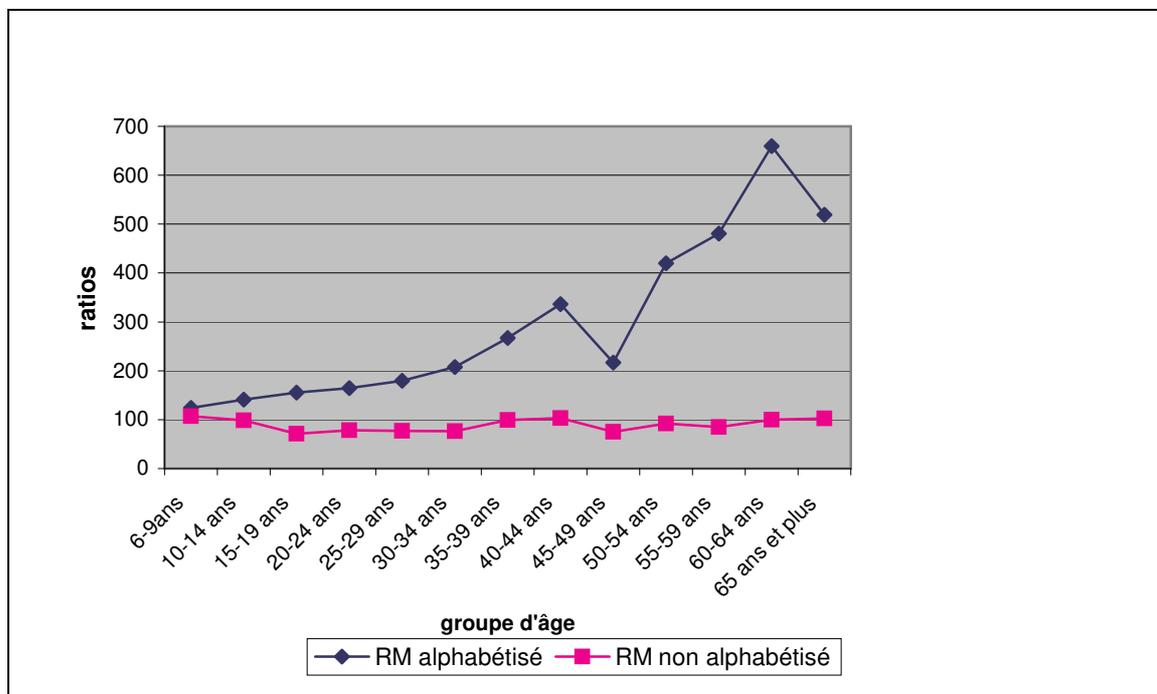
année du cycle secondaire 1^{er} degré (5^{ième}). Le graphique N° 3.3 ci-dessus met en exergue la décroissance de la population alphabétisée des générations les plus jeunes vers les générations les plus anciennes. Plus on avance vers les vieilles générations, plus la proportion d'alphabétisés décroît. La figure N° 3.4 ci-dessous représente la courbe des taux d'alphabétisation par âge de la population nigérienne

Figure 3.4: Courbe des taux d'alphabétisation par année d'âge



Cette courbe montre que l'alphabétisation est une fonction décroissante suivant les générations. En effet, elle décroît des générations les plus récentes vers les générations les plus avancées. En d'autres termes, les jeunes générations sont plus alphabétisées que les anciennes. Pour l'ensemble des deux sexes, les générations de 1987-1991 et de 1982-1986 (personnes appartenant au groupe d'âge de 10-14 ans et de 15-19 ans) sont les plus alphabétisées. En observant la courbe d'alphabétisation, on constate que le taux d'alphabétisation le plus élevé est atteint pour le groupe d'âge de 10-14 ans, et ce, quel que soit le sexe. Examinons, la courbe du rapport de masculinité de la population âgée de 6 ans ou plus alphabétisée présentée à la figure 3.5.

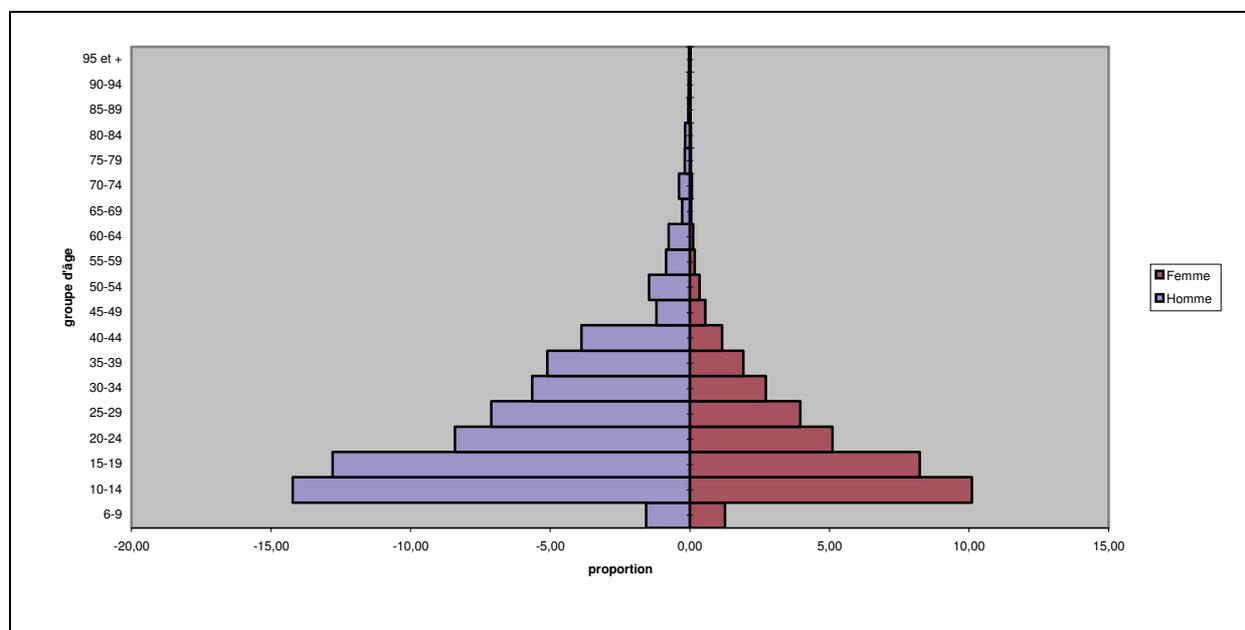
Figure 3.5 Courbe de rapport de masculinité de la population alphabétisée et non alphabétisée par groupe d'âge.



La courbe de rapport de masculinité de la population analphabète est en dessous de l'unité à tous les âges. Ceci dénote l'excédent féminin en matière d'analphabétisme au niveau national par rapport aux hommes. En revanche, la courbe du rapport de masculinité de la population alphabétisée est largement excédentaire en faveur des hommes. Pourtant, toutes les politiques d'alphabétisation sont en grande partie dirigées en faveur des femmes, surtout en milieu rural. Globalement, le poids du milieu rural est prédominant dans l'ensemble de la population du Niger (84%) dont les femmes rurales représentent 42%.

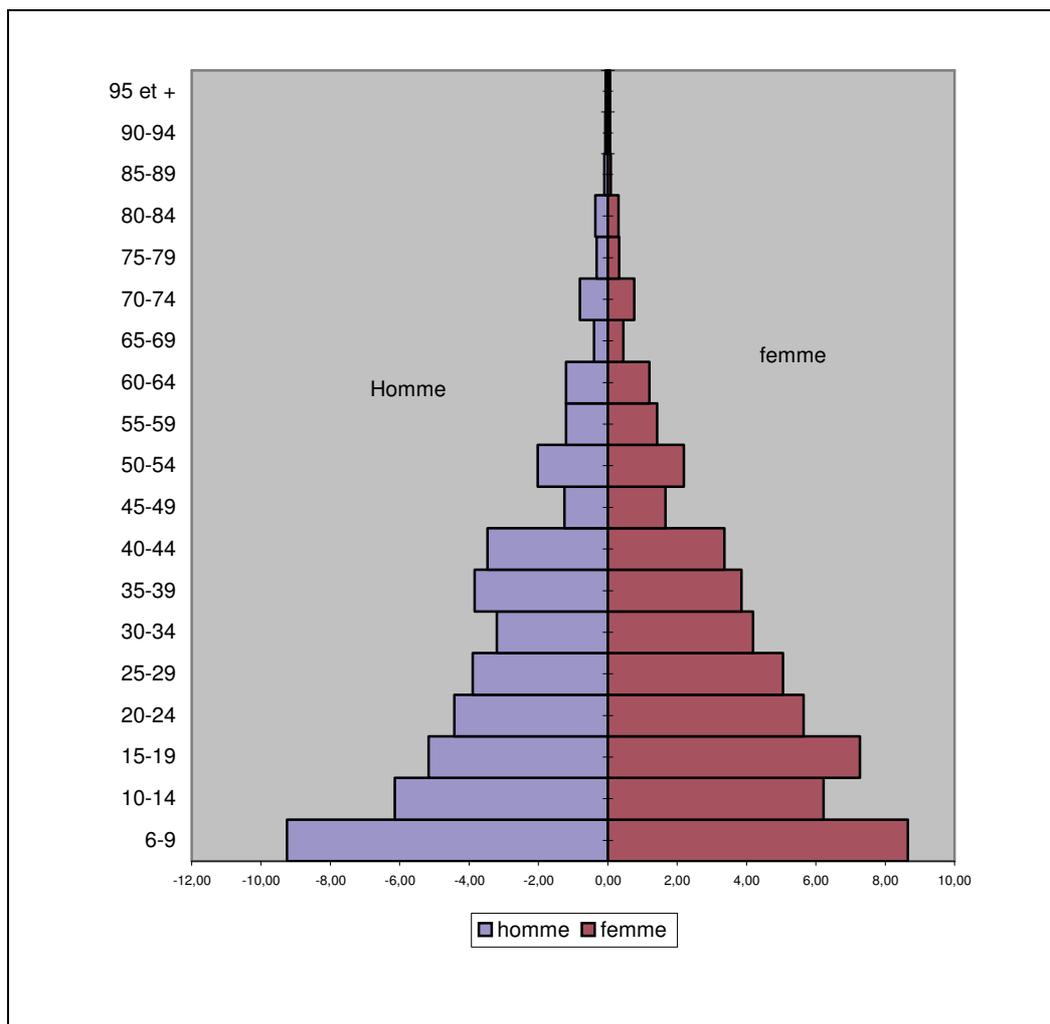
La population urbaine masculine âgée de 6 ans ou plus alphabétisée est de 309949 habitants contre 234688 de sexe féminin. Le rapport de masculinité qui donne le nombre d'hommes alphabétisés pour 100 femmes alphabétisées est de 132 hommes. Ce rapport est largement déficitaire pour les femmes et dénote un fort excédent pour le sexe masculin. De même, à 100 femmes rurales alphabétisées correspondent environ 250 hommes alphabétisés. Le déséquilibre en terme d'alphabétisation constatée entre les hommes et les femmes est mis en relief par la pyramide des âges. Examinons la pyramides des âges de la population alphabétisée âgée de 6 ans ou plus.

Figure 3.6 pyramide des âges des personnes alphabétisées âgées de 6 ans et plus



Globalement, à tous les âges, on observe un excédent (saillie) masculin au détriment des groupes d'âges féminins. La base très restreinte, montre qu'à 6-9ans, les enfants sont très peu alphabétisés. L'alphabétisation est encore embryonnaire, à cet âge. C'est à partir de 15 ans que la population alphabétisée devient prédominante. Les creux sont partout plus marqués chez les femmes que chez les hommes à tous les âges. Cette structure est en accord avec celle de la courbe du rapport de masculinité, qui dénote un déficit féminin en matière d'alphabétisation. Aussi, on constate que les générations récentes sont plus alphabétisées que les vieilles générations. Plus on avance vers les vieilles générations, plus la proportion des femmes alphabétisées devient de plus en plus moindre que celle des hommes. Examinons à présent la structure de la population non alphabétisée.

Figure 3.7 : Pyramide de la population non alphabétisée âgée de 6 ans ou plus



La base étalée montre qu'à 6 ans la population non alphabétisée est très prépondérante. Celle-ci est valable pour le sexe masculin que pour le sexe féminin. A tous les âges, l'excédent féminin est observé. Ce résultat est prévisible eu égard à la pyramide de la population alphabétisée et à celle de la courbe de rapport de masculinité.

◆ *Taux brut d'alphabétisation (TBA)*

Ce taux a été défini comme le rapport en pourcentage (%) de l'effectif des alphabétisés âgés de 6 ans et plus à l'effectif total de la population âgée de 6 ans et plus. Le tableau 3.3 suivant donne le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 6 ans et plus par milieu de résidence et par sexe.

Tableau 3.5 : Taux brut d’alphabétisation selon le milieu de résidence

Pop âgée de 6 ans et +	Ensemble Niger			Urbain			Rural		
	masculin	féminin	Total	masculin	féminin	Total	masculin	féminin	Total
	4096554	4171583	8268137	715554	720012	1435566	3381000	3451571	6832571
Population alphabétisée De 6 ans et plus	734473	410359	1144832	309949	234688	544637	424550	175671	600221
TBA	18	10	14	43	33	38	13	5	9

Le taux brut d’alphabétisation de la population âgée de 6 ans est de 14%, pour l’ensemble du pays. Ce taux masque des disparités selon le milieu de résidence. Il est de 38% pour le milieu urbain, contre 9% pour le milieu rural. Aussi, on observe une disparité de l’alphabétisation tant au niveau national, que selon les milieux urbain et rural.

Ainsi, il est de 10% pour le sexe féminin contre 18% pour le sexe masculin au niveau national. La différence d’alphabétisation entre hommes et femmes est également observée entre le milieu urbain et rural. Il est de 43% pour le sexe masculin et 33% pour le sexe féminin du milieu urbain. En revanche, pour le milieu rural, il est 13% pour le masculin contre 5% pour le sexe féminin.

❖ Alphabétisation des personnes âgées de 10 ans ou plus.

L’alphabétisation des personnes âgées de 10 ans ou plus se mesure ici par le taux net d’alphabétisation (TNA). Cet indicateur a été défini plus haut comme le rapport, exprimé en pourcentage, de la population alphabétisée âgée de 10 ans ou plus à la population totale âgée de 10 ans ou plus. Le tableau 3.6 donne les taux nets d’alphabétisation suivant le sexe et le milieu de résidence.

Tableau 3.6: Taux net d'alphabétisation, par sexe selon le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Deux sexes			masculin			féminin		
	Alpha bétisés	Non Al phabétisés	Total	Alpha bétisés	Non Al phabétisés	Total	Alpha bétisés	Non Al phabétisées	Total
Ensemble du Niger	1112504	5847711	6960215	716563	2702704	3419267	395941	3145007	3540948
Ens. Niger Urbain	529342	704827	1234169	302247	311977	614224	227095	392850	619945
Ens. Niger Rural	583162	5142884	5726046	414316	2390727	2805043	168846	2752157	2921003
TNA Ensemble du Niger	16%	84%	100%	21%	79%	100%	11%	89%	100%
TNA milieu urbain)	43%	57%	100%	49%	51%	100%	37%	63%	100%
TNA milieu Rural)	10%	90%	100%	15%	85%	100%	6%	94%	100%

La population résidente âgée de 10 ans ou plus que compte le pays au moment du recensement est de 6 960 215 personnes dont 3 419 267 hommes et 3 540 948 femmes. Cette frange de la population représente 63% de la population totale du pays. Plus de 3/4 de cette population (84%) sont non alphabétisés. Autrement dit, seulement 16% des personnes âgées de 10 ans et plus sont aptes à lire et à écrire. Il faut noter l'existence d'un écart, en termes d'alphabétisation, entre les milieux de résidence et le sexe.

En effet, le taux net d'alphabétisation en milieu urbain s'établit à 43% dont 49% pour les hommes contre 37% pour les femmes. En milieu rural, ce taux est plus de quatre fois inférieur à celui du milieu urbain, seulement 10%, dont 15% pour les hommes et 6% pour les femmes.

Cependant, dans le souci d'une comparaison des données au niveau international, nous avons mis l'accent, dans la présente étude, sur l'alphabétisation des adultes, c'est-à-dire des personnes âgées de 15 ans ou plus.

3.2 Alphabétisation des personnes âgées de 15 ans ou plus

Le tableau N°3.7 ci-dessous présente la répartition et le taux d'alphabétisation de la population adulte suivant le sexe, le statut d'alphabétisation et le milieu de résidence. Rappelons que le taux d'alphabétisation des adultes a été défini plus haut comme étant le rapport, en pourcentage, des adultes alphabétisés à la population adulte totale.

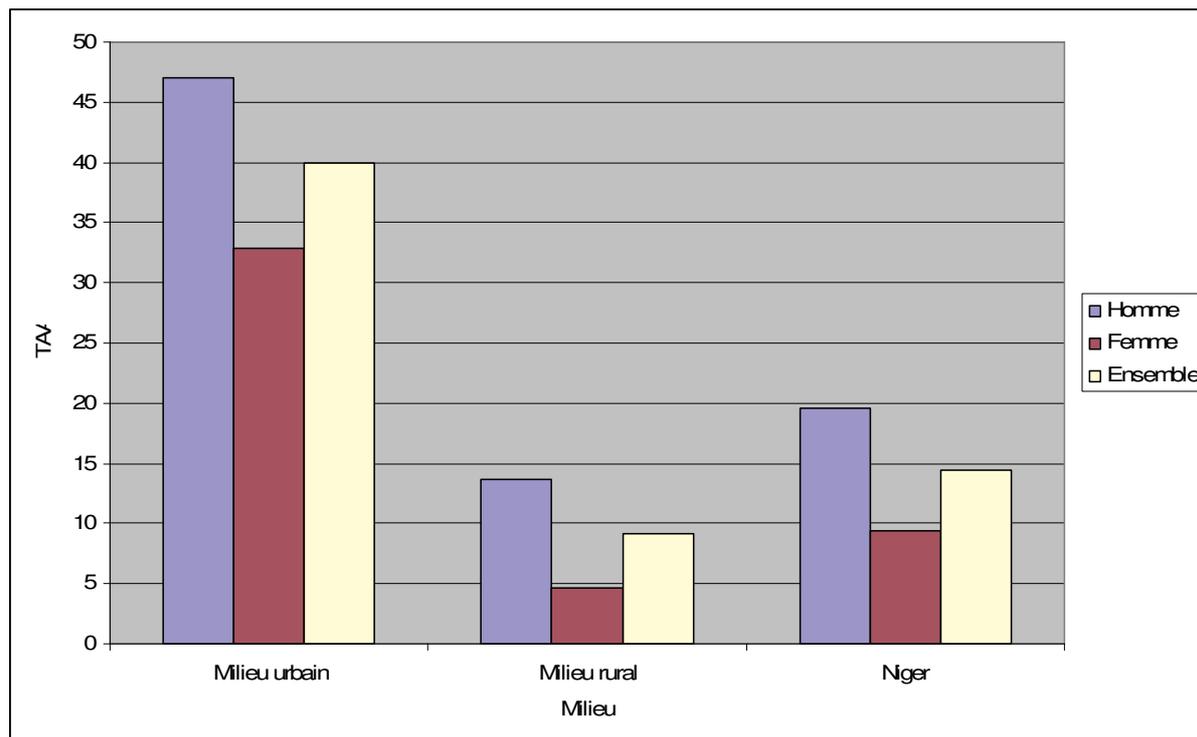
Tableau 3.7 Répartition de la population résidente alphabétisée âgée de 15 ans ou plus selon le statut d'alphabétisation

Milieu de résidence	Deux sexes		Total	Masculin		Total	Féminin		Total
	Alpha	Non Alpha		Alpha	Non Alpha		Alpha	Non Alpha	
Ensemble du Niger	834035	4967179	5801214	553730	2265321	2819051	280305	2701858	2982163
Ens.Niger Ur	398737	599536	998273	648902	263203	912105	164151	336333	500484
Ens.Niger Ru	435298	4367643	4802941	319144	2002118	2321262	116154	2365525	2481679
Taux d'alphabétisation des adultes									
TAA (Ens. Niger)	14,4			19,6			9,4		
TAA (Ens. Niger urb)	39,9			47,1			32,8		
TAA (Ens. Niger Ru)	9,1			13,7			4,7		

Le milieu urbain est plus favorable à l'alphabétisation. Sur une population âgée de 15 ans ou plus de 5.801.214 habitants (52% de la population totale du Niger), seulement 834 061 sont alphabétisés, ce qui donne un taux d'alphabétisation des adultes de 14,4%, soit seulement un adulte sur sept, dont 19,6% pour le sexe masculin et 9,4% chez les femmes. Cet indicateur masque, d'une part, une disparité entre les milieux de résidence et, d'autre part, entre les sexes.

Le graphique 3.6 ci-dessous présente la répartition des taux d'alphabétisation des adultes suivant le sexe et le milieu de résidence.

Figure 3.8 Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans ou plus suivant le sexe et le milieu de résidence



L'alphabétisation est plus développée en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, le TAA du milieu urbain représente le quadruple de celui de la population rurale, 39,9% contre 9,1% pour les deux sexes. De même, le taux d'alphabétisation des adultes urbains de sexe masculin est plus de trois fois supérieur à celui des adultes masculins ruraux, 47,2% contre 13,7%. Ce déséquilibre est également observé chez les femmes, 13,7% contre 4,7%.

D'autre part, la figure ci-dessus indique que les hommes sont globalement plus alphabétisés que les femmes, 19,6% des hommes contre 9,4% de femmes, soit une femme sur onze âgée de 15 ans ou plus, au niveau national. Cette tendance se confirme quel que soit le milieu de résidence. En milieu urbain le TAA du sexe masculin s'établit à 47,1% contre 32,8% chez les femmes. En milieu rural, ce taux est de 13,7% et 4,7% respectivement chez les hommes et chez les femmes.

Les tendances observées ci-dessus se confirment lorsque l'on examine les taux d'alphabétisation des adultes par région. Le tableau 3.8 ci-dessous, qui présente les TAA suivant le sexe, le milieu de résidence et la région, met en exergue les différences régionales en matière d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans ou plus. L'indicateur ratio de genre est le rapport du taux d'alphabétisation masculin et du taux d'alphabétisation féminin multiplié par 100.

Tableau 3.8 Taux d’alphabétisation de la population âgée de 15 ans ou plus suivant le sexe, le milieu de résidence et la région .

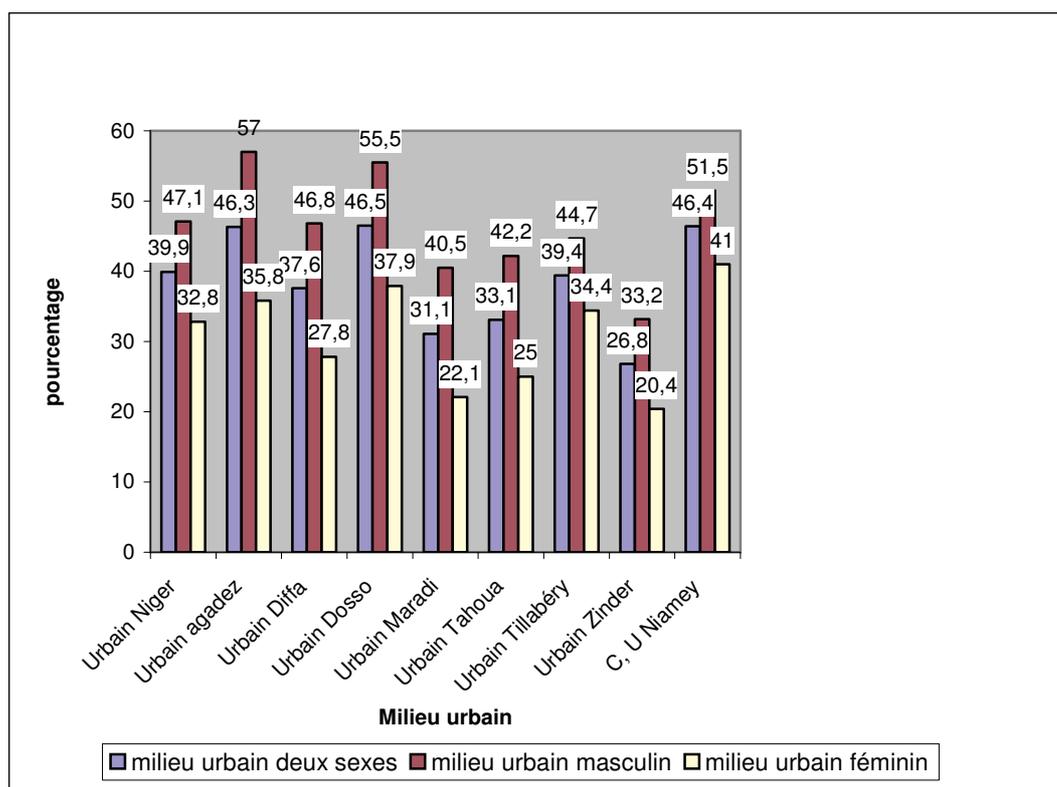
Régions	deux sexes	sexe masculin	sexe féminin	Ratio de Genre
	Taux d'alphabétisation	Taux d'alphabétisation	Taux d'alphabétisation	
Ensemble du Niger	14,4	19,6	9,4	209,0
Ens.Niger Ur	39,9	47,1	32,8	143,7
Ens.Niger Ru	9,1	13,7	4,7	293,7
Tillabéri	10,3	13,6	7,2	188,0
Urbain Tillabéri	39,4	44,7	34,4	129,9
Rural Tillabéri	8,9	12,1	6,0	203,5
Agadez	31,1	40,3	22,2	181,8
Agadez Ur.	46,3	57,0	35,8	159,1
Agadez Ru.	16,2	23,8	8,8	271,0
Ens.Diffa	13,6	18,9	8,1	232,5
Diffa Urbain	37,6	46,8	27,8	168,2
Diffa Rural	9,5	14,1	4,8	292,2
Dosso	14,3	20,9	8,2	254,1
Urbain	46,5	55,5	37,9	146,4
Rural	11,3	14,2	5,5	261,1
Maradi	10,6	16,2	5,5	296,5
Urbain	31,1	40,5	22,1	183,3
Rural	8,0	13,1	3,4	380,7
Ens.Tahoua	12,1	17,7	6,9	257,4
Tahoua Ur.	33,1	42,2	25,0	168,8
Tahoua Ru.	9,7	15,0	4,8	310,6
Zinder	9,6	13,7	5,6	243,7
Zinder Urbain	26,8	33,2	20,4	162,4
Zinder Rural	7,3	11,1	3,6	303,6
CUN	46,4	51,5	41,0	125,7

L'examen des taux d’alphabétisation par régions selon le milieu de résidence montre une disparité du niveau d'alphabétisation suivant les régions. Les régions d’Agadez, de Dosso et Diffa enregistrent le plus fort taux d’alphabétisation des adultes. Elles ont respectivement 31,1% ; 14,3% et 13,6%. En revanche, les régions de Zinder, de Tillabéri et de Maradi ont des faibles taux d’alphabétisation, respectivement 9,6%; 10,3% et 10,6%. D'autre part, les données de ce tableau confirment globalement le niveau plus élevé de l'alphabétisation tant en milieu urbain que pour le sexe masculin. En effet, on observe, au niveau de chaque région, d'une part, un écart considérable entre les taux d’alphabétisation du milieu urbain et ceux du

milieu rural, et d'autre part, entre les sexes masculins et féminins en faveur des hommes. Nous faisons ci-dessous une analyse différentielle de l'alphabétisation en milieu urbain suivant le sexe et la région.

Le graphique 3.9 ci-dessous donne les taux d'alphabétisation du milieu urbain suivant le sexe et la région.

Figure 3.9 Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans du milieu urbain suivant le sexe et la région

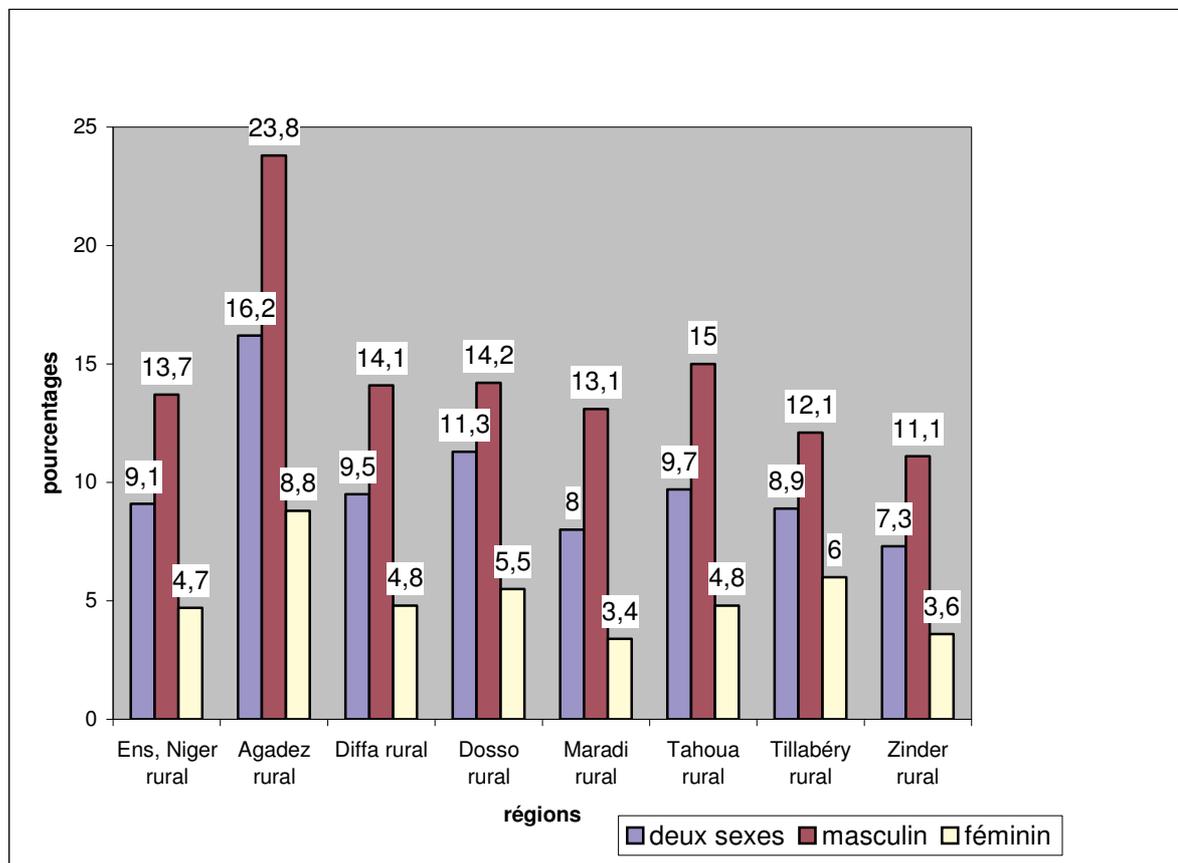


Globalement, le taux d'alphabétisation est élevé en milieu urbain. On note cependant une disparité suivant les régions. La région de Dosso enregistre le taux d'alphabétisation de la population adulte urbaine le plus élevé, 46,5%, suivie de près de la CUN (46,4%) et de Agadez (46,3%). C'est la région de Zinder qui présente le TAA urbain le plus faible, 26,8%. Pour ce qui concerne les hommes, les taux élevés (de plus de 50%) sont observés dans les communes urbaines d'Agadez (57%), de Dosso (55,5%) et de Niamey (51,5%). Toutes les communes urbaines des autres régions enregistrent des taux supérieurs de 40%, à l'exception de Zinder où le TAA s'établit à 33,2%, Chez les femmes, pour lesquelles les taux sont les plus faibles, l'examen des taux d'alphabétisation par régions selon le milieu de résidence montre une disparité du niveau d'alphabétisation suivant les régions. Les

régions d'Agadez, de Dosso et Diffa enregistrent le plus fort taux d'alphabétisation. Elles ont respectivement 31, 1% ; 14,3% et 13,6%. En revanche, les régions de Zinder, de Tillabéri et de Maradi ont des faibles taux d'alphabétisation. Elles ont respectivement 9,6% ; 10,3% et 10,6%. Les communes urbaines de Dosso, d'Agadez et de Tillabéri enregistrent les taux d'alphabétisation féminine les plus élevés, respectivement 37,9%, 35,8% et 34,4%. Les régions de Maradi et de Zinder présentent les plus faibles taux d'alphabétisation de femmes urbaines, 22,1% et 20,4% respectivement.

Le Tableau n°3.8 en annexe et le graphique N° 3.8 ci-dessous illustrent la différence d'alphabétisation entre les zones rurales des différentes régions.

Figure 310 Taux d'alphabétisation de la population rurale âgée de 15 ans et plus par région selon le sexe.



Globalement, le milieu rural enregistre des taux d'alphabétisation très faibles. Parmi les zones rurales des régions, celle d'Agadez est la plus alphabétisée, avec un taux d'alphabétisation de 16,2% suivie de loin de Dosso, Tahoua, Diffa, Tillabéri qui ont respectivement, 11,3% ; 9,7% ; 9,5% et 8,9%. Chez les hommes, la région d'Agadez occupe le premier rang avec 23,8%, suivie, loin derrière, de la région de Tahoua, 15%. Les régions de

Dosso, Diffa et Maradi enregistrent respectivement des taux d’alphabétisation de 14,2%, 14,1% et de 13%. Chez les femmes, les taux les plus faibles sont observés dans les régions de Maradi et de Zinder, respectivement 3,4% et 3,6%, taux légèrement inférieurs à celui de l’ensemble du milieu rural du Niger (4,7%).

3.3 Alphabétisation des adultes par sexe et âge.

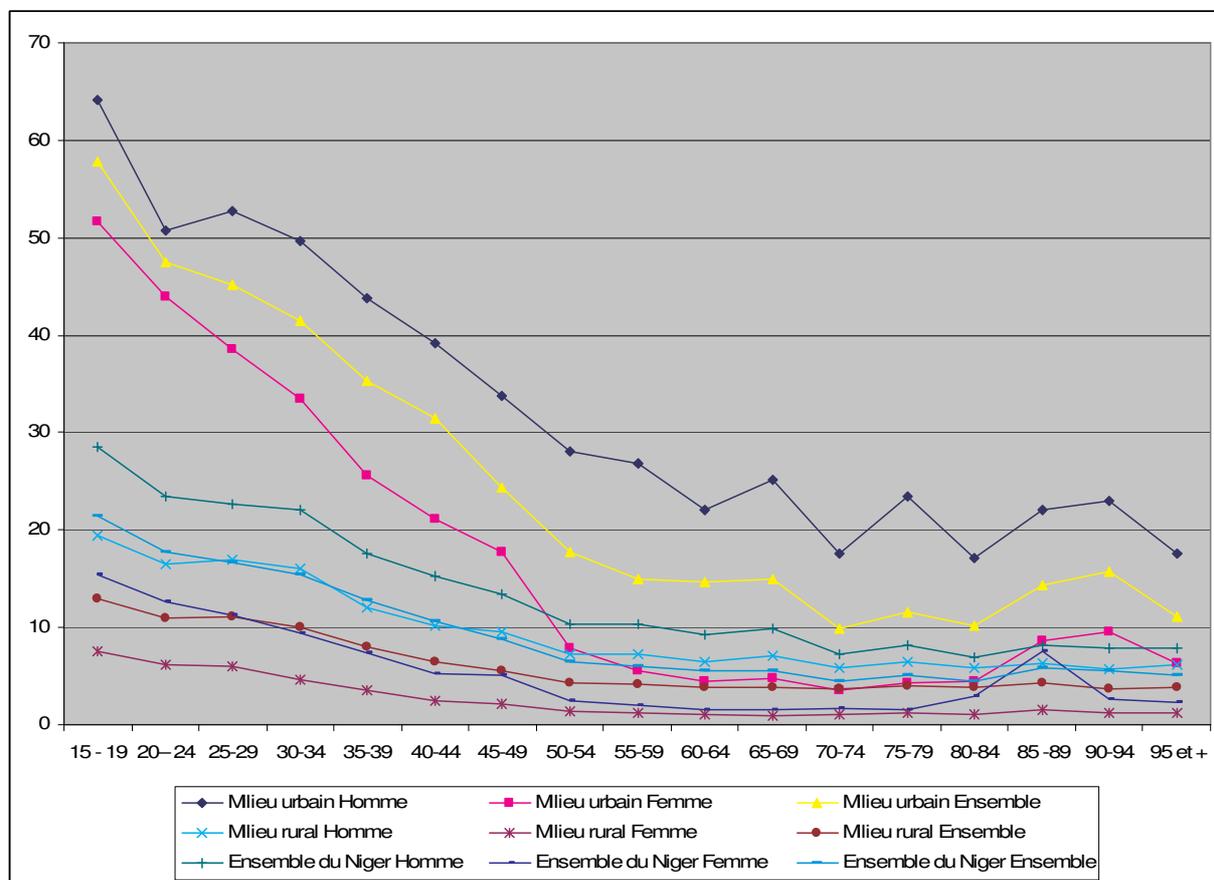
La présente section présente une étude différenciée de l’alphabétisation par milieu de résidence selon l’âge et le sexe.

Le tableau N°3.10 et le Graphique N° 3.9 ci-dessous donne les taux d'alphabétisation des adultes suivant le sexe, l'âge et le milieu de résidence.

Tableau.3.9: Taux d’alphabétisation (%) de la population résidente âgée de 15 ans et plus par groupe d’âge selon le milieu de résidence et le sexe.

Age	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble du Niger		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
15 - 19	64,2	51,7	57,8	19,5	7,6	12,9	28,5	15,4	21,4
20- 24	50,7	44,0	47,5	16,5	6,2	11,0	23,4	12,7	17,7
25-29	52,7	38,6	45,2	16,9	6,0	11,1	22,7	11,2	16,6
30-34	49,6	33,5	41,4	16,1	4,6	10,0	22,1	9,4	15,4
35-39	43,8	25,6	35,3	12,0	3,6	8,0	17,6	7,4	12,8
40-44	39,1	21,1	31,5	10,1	2,4	6,5	15,2	5,2	10,6
45-49	33,7	17,7	24,3	9,6	2,2	5,6	13,4	5,1	8,8
50-54	28,0	7,9	17,7	7,2	1,4	4,3	10,4	2,5	6,5
55-59	26,9	5,5	14,9	7,2	1,2	4,1	10,3	2,0	6
60-64	22,1	4,5	14,7	6,5	1,1	3,8	9,2	1,5	5,5
65-69	25,1	4,8	14,9	7,1	0,9	3,9	9,9	1,5	5,6
70-74	17,6	3,5	9,8	5,9	1,1	3,7	7,2	1,7	4,5
75-79	23,5	4,3	11,5	6,4	1,2	4,0	8,2	1,6	5,1
80-84	17,1	4,5	10,2	5,8	1,1	3,8	6,9	3,0	4,5
85 -89	22,1	8,7	14,3	6,3	1,6	4,3	8,2	7,6	5,9
90-94	22,9	9,5	15,7	5,7	1,2	3,7	7,9	2,6	5,5
95 et +	17,6	6,3	11,1	6,2	1,2	3,8	7,9	2,3	5,1

Graphique 3.11. Répartition des taux d'alphabétisation des adultes suivant le sexe, l'âge et le milieu de résidence.



Ce graphique permet de conclure que l'alphabétisation est fortement liée à l'âge. Globalement, les taux sont très élevés avant 30 ans, puis déclinent progressivement. La tendance est la même quel que soit le milieu et le sexe.

Le tableau ci-dessus nous présente cette différence entre les zones urbaines et rurales de chacune des régions du pays.

CHAPITRE 4 : NIVEAU D'INSTRUCTION

Le présent chapitre porte sur l'analyse des données relatives au niveau d'instruction le plus élevé atteint par la population de façon globale. Nous examinons ensuite séparément la population sans niveau d'instruction, puis celle justifiant de divers niveaux d'instruction.

4.1 : Effectifs globaux selon le niveau d'instruction.

Le tableau 8 en Annexe présente la répartition de la population âgée de 15 ans ou plus suivant le niveau d'instruction le plus élevé atteint. Le RGPH/2001 a dénombré 5 777 866 individus âgés de 15 ans ou plus. Les personnes sans niveau d'instruction forment la plus grande partie de la population. En effet, sur l'ensemble de la population âgée de 15 ans ou plus, 4 227 427 personnes, 73,2%, sont sans niveau d'instruction, soit un peu de sept personnes sur dix de cet âge. La population âgée de 15 ans ou plus ayant un niveau d'instruction quelconque, sans distinction de sexe, est de 1.550.439, soit environ 26,8%.

Nous procédons ci-dessous à une analyse différentielle de chacun des deux sous-groupes, la population sans niveau d'instruction et la population justifiant d'un niveau d'instruction.

4.1.1 : La population résidente sans niveau d'instruction

Le tableau 4.1 ci-dessous présente la répartition de la population âgée de 15 ans ou plus sans niveau d'instruction suivant l'âge et le sexe

Tableau 4.1 : Répartition de la population sans niveau d'instruction par groupe d'âge selon le sexe

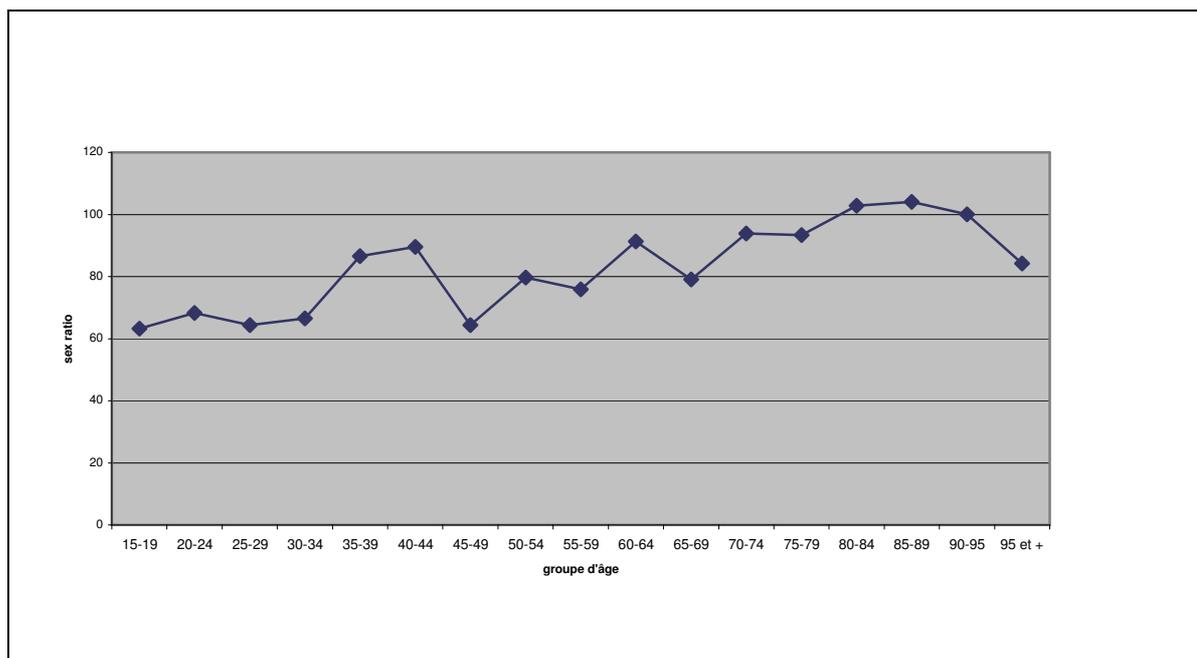
groupe d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
15-19	293970	465178	759148	63
20-24	243631	357078	600709	68
25-29	206370	320537	526907	64
30-34	179433	269817	449250	67
35-39	214631	247972	462603	87

40-44	196148	218951	415099	90
45-49	69980	108732	178712	64
50-54	115722	145241	260963	80
55-59	68721	90608	159329	76
60-64	72617	79530	152147	91
65-69	23661	29907	53568	79
70-74	47231	50298	97529	94
75-79	19272	20649	39921	93
80-84	21481	20882	42363	103
85-89	6005	5771	11776	104
90-95	4421	4418	8839	100
95 et +	3914	4650	8564	84
Total	1787208	2440219	4227427	73

Cette population est composée de 1 787 208 hommes et 2 440 219 femmes, soit un rapport de masculinité de 73 hommes pour 100 femmes, ce qui atteste un fort excédent féminin. Cependant, la situation varie suivant l'âge.

Le Graphique 4.1 ci-dessous présente le rapport de masculinité par âge de la population âgée de 15 ans ou plus sans niveau d'instruction

Figure 4.1 Courbe de rapport de masculinité de la population sans niveau d'instruction



La courbe a une forme en dents de scie, elle est croissante et atteint son maximum aux alentours du groupe d'âge de 80-84 ans, puis décroît lentement. Le profil qui se dégage montre que les femmes sont plus touchées par le phénomène de manque d'instruction que les hommes. En effet, on constate un excédent féminin dans presque tous les groupes d'âges. Celui-ci est plus prononcé dans les groupes d'âge jeune. Plus l'âge avance, plus le rapport de masculinité se rapproche de l'unité, pour donner l'avantage aux femmes au voisinage de 80 ans, avant de décroître. C'est probablement l'effet de génération qui explique cette situation. Le manque de niveau d'instruction affecte surtout les générations âgées.

Un autre indicateur qui confirme que le manque d'instruction affecte plus les femmes que les hommes est l'âge moyen: l'âge des femmes sans niveau d'instruction est de 35 ans contre 37 pour les hommes et 36 ans pour l'ensemble de la population sans niveau d'instruction.

4.1.2 La population ayant un niveau d'instruction.

Il s'agit ici du niveau d'instruction le plus élevé atteint par un individu âgé de 15 ans ou plus.

Le tableau 4.2 ci-dessous présente la répartition de la population âgée de 15 ans ou plus ayant un niveau d'instruction suivant le sexe, le niveau d'instruction et le milieu de résidence

Tableau: 4.2 : répartition de la population ayant un niveau d'instruction quelconque par cycle suivant le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	féminin	total	Masculin	féminin	total	Masculin	féminin	total
Primaire	85381	76968	162349	153 678	82 994	236 672	239 059	159 962	399 021
Second1	74972	57627	132599	53 435	16 889	70 324	128 407	74 516	202 923
second2	18263	9622	27885	4 949	910	5 859	23 212	10 532	33 744
Prof prim	3121	2082	5203	1 622	366	1 988	4 743	2 448	7 191
prof sec1	7415	6089	13504	3 209	594	3 803	10 624	6 683	17 307
prof sec2	3948	2094	6042	1 394	227	1 621	5 342	2 321	7 663
sup	19428	5731	25159	1 690	148	1 838	21 118	5 879	26 997
coranique	90279	69951	160230	480	190	671	570	260	831
Cours adulte	1664	544	2208	16	5	22	18	6	24
				666	462	128	330	006	336

		23070	53517	716	298	1 015	1 021	529	1 550
total	304471	8	9	763	497	260	234	205	439

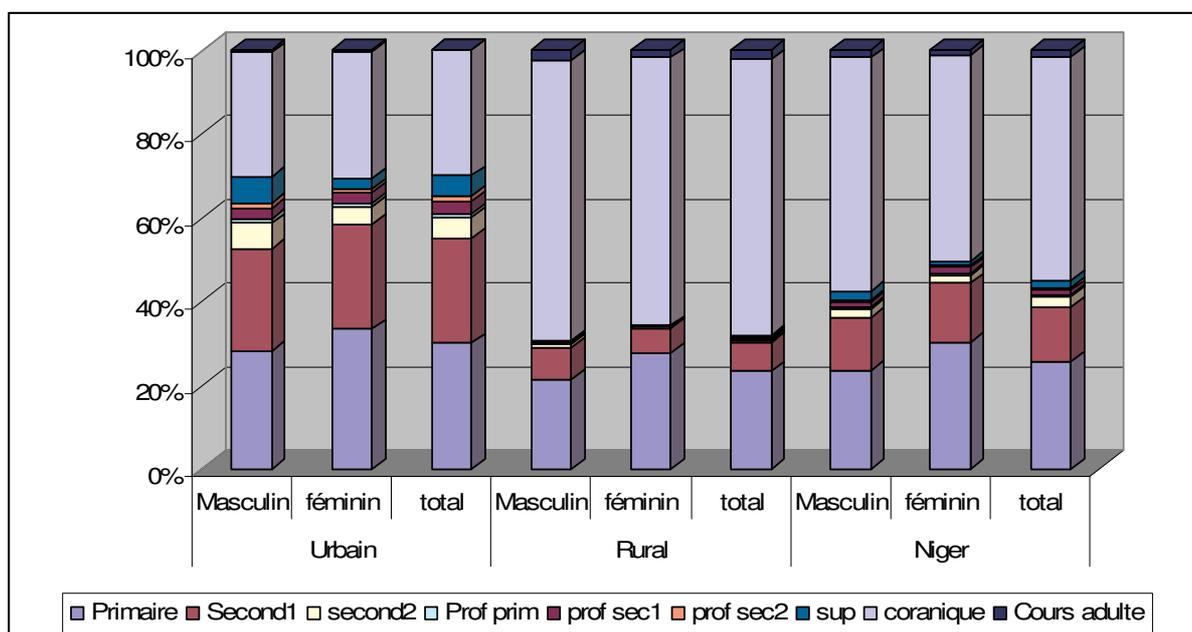
La population ayant un niveau d'instruction quelconque est de 1 550 439 personnes dont 1 021 234 hommes et 529 205 femmes. Cette population représente seulement 14% de la population résidente. Ceci montre le faible niveau de la population alphabétisée. Ce taux confirme celui de la population alphabétisée. Elle est fortement dominée par les hommes. Le rapport de masculinité (193hommes pour 100 femmes) le confirme. Globalement, les hommes ont un niveau d'instruction plus élevé que les femmes.

Le tableau 4.3 et le Graphique 4.2 ci-dessous présente la structure de la population éduquée suivant le niveau d'instruction, et le sexe et le milieu de résidence

Tableau 4 3: Structure de la population éduquée suivant le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	féminin	total	Masculin	féminin	Total	Masculin	féminin	Total
Primaire	28,0	33,4	30	21,4	27,8	23,3	23,4	30,2	25,7
Second1	24,6	25,0	25	7,5	5,7	6,9	12,6	14,1	13,1
Second2	6,0	4,2	5	0,7	0,3	0,6	2,3	2,0	2,2
Prof prim	1,0	0,9	1	0,2	0,1	0,2	0,5	0,5	0,5
prof sec1	2,4	2,6	3	0,4	0,2	0,4	1,0	1,3	1,1
prof sec2	1,3	0,9	1	0,2	0,1	0,2	0,5	0,4	0,5
Sup	6,4	2,5	5	0,2	0,0	0,2	2,1	1,1	1,7
coranique	29,7	30,3	30	67,0	64,0	66,1	55,9	49,3	53,6
Cours adulte	0,5	0,2	0	2,3	1,8	2,2	1,8	1,1	1,6
Total	100,0	100,0	100	100	100	100	100	100	100

Graphique 4.2. Répartition en pourcentage niveaux d'instruction de la population éduquée âgés de 15 ans ou plus suivant le sexe et le milieu de résidence

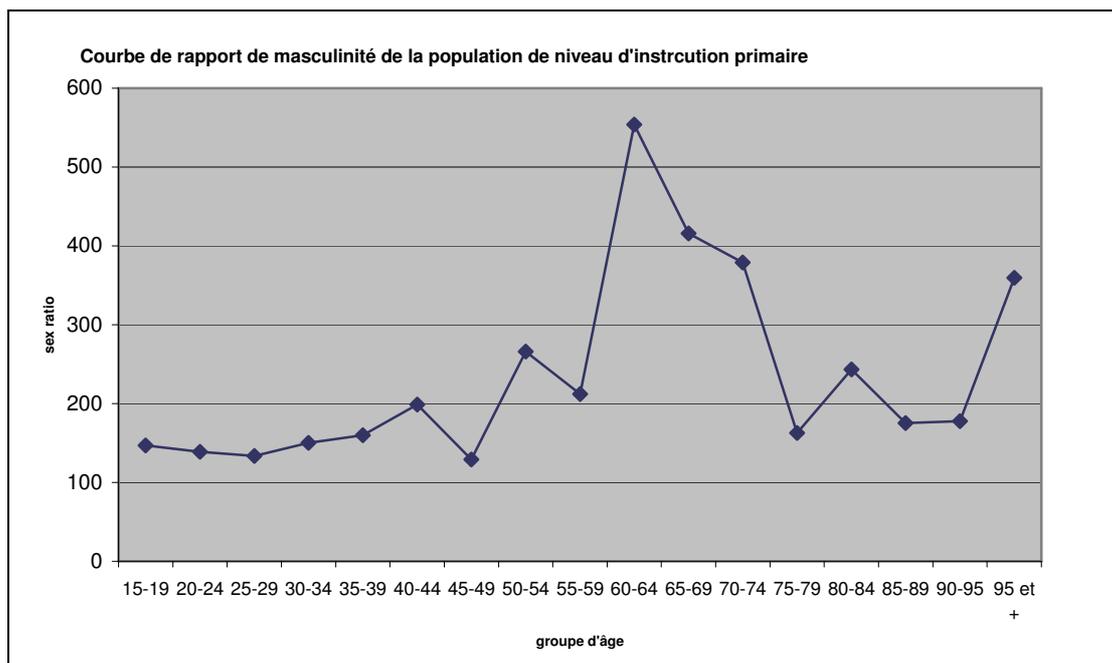


Hormis l'école coranique, le niveau d'instruction dominant de ceux qui ont fréquenté l'école formelle est le primaire. Il représente presque 26% de l'ensemble de la population ayant un niveau d'instruction quelconque, dont 30% chez les femmes et 23% chez les hommes. Nous faisons ci-dessous l'analyse différentielle des différents niveaux d'instruction.

4.1.2.1 Niveau d'instruction primaire

La population totale ayant le niveau d'instruction primaire est de 399 021 personnes dont 159 962 femmes et 239059 hommes, donnant un rapport de masculinité de 149 hommes pour 100 femmes. Cette population représente 3,6% de la population résidente du Niger. Ceci montre que le pays doit mener des efforts considérables pour que les générations soient scolarisées davantage. Il existe un écart considérable entre le niveau d'éducation du pays et les objectifs de développement du millénaire fixant le seuil de 100%. Examinons la courbe de rapport de masculinité représentée par le Graphique 4.3 ci-dessous.

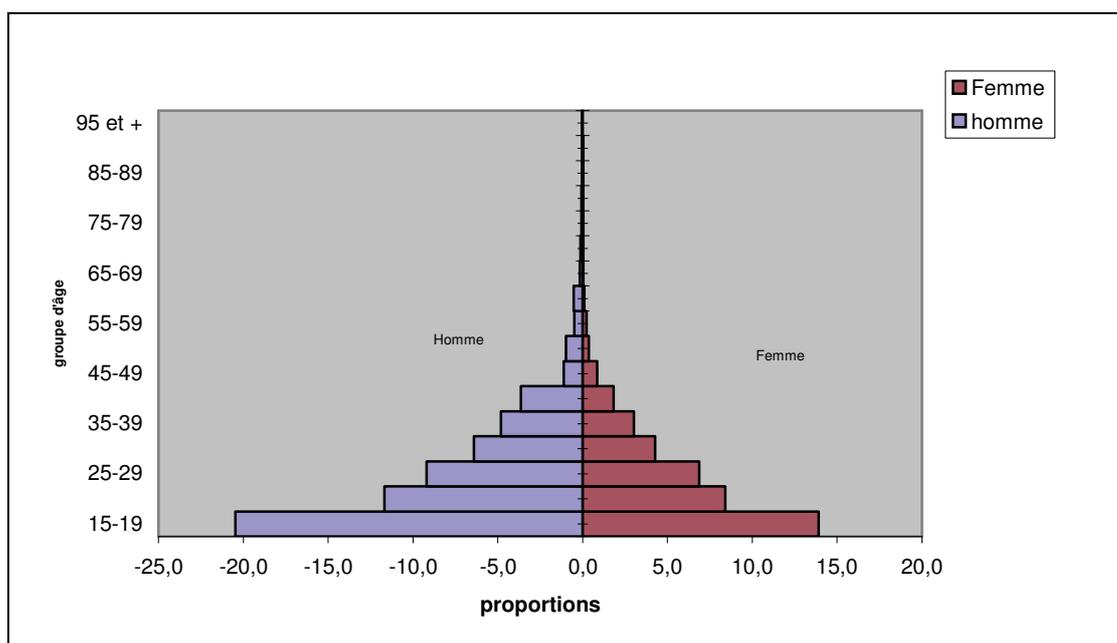
Figure 4.3 Courbe de rapport de masculinité de la population de niveau primaire



La courbe est au dessus de l'unité à tous les âges, indiquant ainsi une prédominance des hommes dans cette population. La courbe croît de manière régulière jusqu'au groupe d'âge de 40-45 ans, puis elle décroche pour atteindre le maximum au niveau d'âge de 60-64 ans. Ce groupe d'âge correspond aux générations des personnes nées avant l'indépendance. A cette époque, à peine une femme sur 20 hommes était scolarisée.

La pyramide des âges est un autre indicateur de la structure par sexe et âge de la population du niveau d'instruction primaire.

Figure 4.3: Pyramide des âges de la population de niveau d'instruction primaire



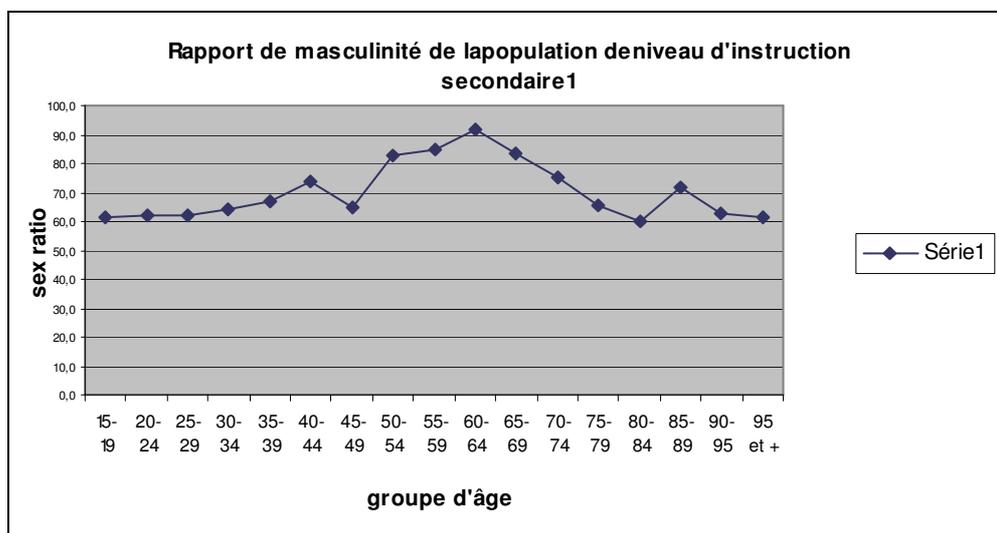
La base très étalée montre que le groupe d'âge des jeunes générations est plus fourni en nombre que celui des vieilles générations.

L'âge moyen de l'ensemble de la population de niveau d'instruction primaire est de 27 ans pour les deux sexes. Cet indicateur est de 27 ans pour les hommes et 26 ans pour les femmes.

4.1.2.2 Niveau d'instruction secondaire premier degré.

La population âgée de 15 ans ou plus ayant un niveau d'instruction du secondaire premier degré est forte de 202923 personnes, dont 128407 hommes et 74516 femmes. Cette population est inégalement répartie entre les sexes, comme l'atteste le rapport de masculinité global qui est de 172 hommes pour 100 femmes.

Figure 4.4 Courbe de rapport de masculinité de la population de niveau d'instruction secondaire



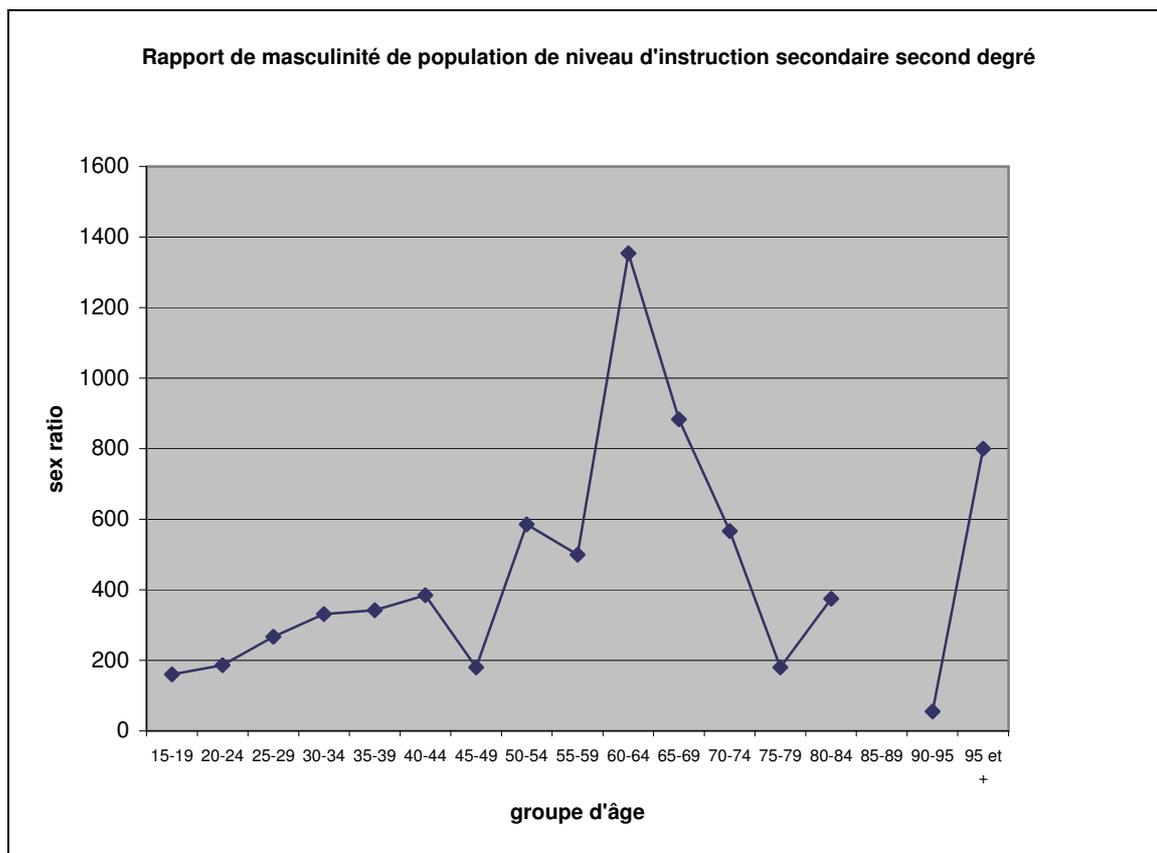
La courbe de rapport de masculinité est en dessous de l'unité à tous les groupes d'âges, indiquant ainsi une prédominance des femmes dans cette population. Ceci signifie qu'il y a un excédent féminin dans chaque groupe d'âge. Le déficit masculin est accusé dans les groupes d'âge jeune et au fur et à mesure que l'âge croît le déficit se résorbe progressivement, sans jamais l'atteindre.

L'âge moyen de l'ensemble de la population de niveau d'instruction secondaire 1 est de 25 ans. Les hommes ont un âge moyen de 25 ans et les femmes de 24 ans.

4.1.2.3 Niveau d'instruction secondaire second degré.

Cette population a été dénombrée à 33744 personnes dont 23212 hommes et 10532 femmes donnant un rapport de masculinité de 220 hommes pour 100 femmes.

Fig 4.5 Courbe de rapport de masculinité de la population e niveau d'instruction second degré



L'âge moyen des hommes est de 27 ans, 25 ans pour les femmes et 27 ans pour l'ensemble des deux sexes.

4 1.2.4 Niveau d'instruction supérieure.

Cette population a été dénombrée à 26997 personnes, 21118 hommes et 5879 femmes donnant un rapport de masculinité de 329 hommes pour 100 femmes.

Fig 4.6 Courbe de rapport de masculinité de la population de niveau d'instruction supérieure

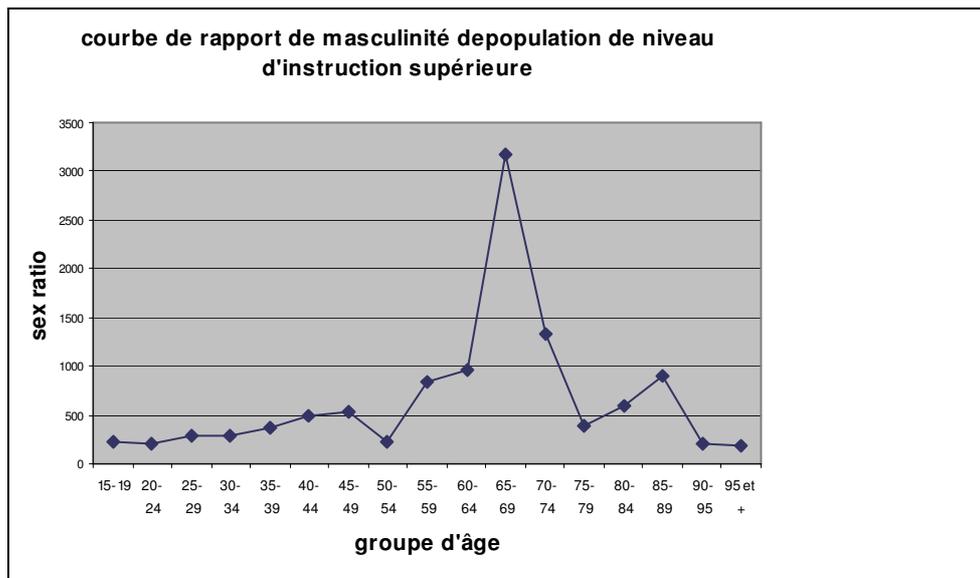
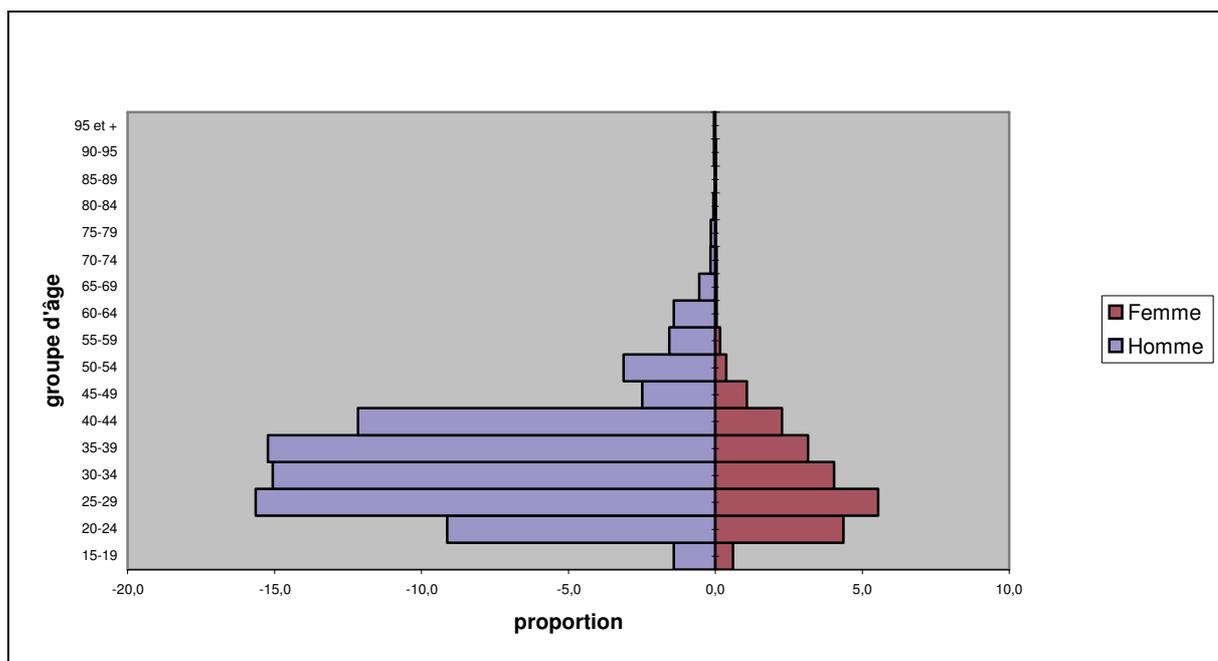


fig. : 4.7 Pyramide des âges de la population de niveau d'instruction supérieure



Les deux graphiques ci-dessus montrent le différentiel de scolarisation au niveau supérieur en faveur du sexe masculin. La pyramide montre la faible proportion des femmes qui accèdent au niveau supérieur, ceci dénote que la poursuite des études n'est pas aisée pour les femmes. Elles arrêtent la formation un peu plus tôt que les hommes. Cela est dû à des pesanteurs socio-culturelles liées aux phénomènes démographiques (Nuptialité, Fécondité) qui entravent souvent la poursuite des études par les femmes.

L'âge moyen de l'ensemble de la population de niveau d'instruction supérieure est de 35 ans. Cet indicateur est différencié selon le sexe, il est de 32 ans pour les femmes et 35 ans pour les hommes.

4.1.2.5. Formation professionnelle.

La formation professionnelle compte au total 32161 personnes tous niveaux d'instruction (primaire, secondaire1 et secondaire 2) compris. Cette population comporte 20709 hommes et 11452 femmes. Le niveau primaire comporte 7191 personnes des deux sexes dont 4743 hommes et 2448 femmes. Le cycle secondaire 1 renferme 17307 personnes, réparties en 10624 hommes et 6683 femmes. Quant au secondaire second cycle, la population se chiffrait à 7663 personnes dont 5342 hommes et 2321 femmes.

CHAPITRE 5 : LA FREQUENTATION SCOLAIRE

La méthodologie décrite au chapitre 2 mentionne que la fréquentation scolaire a été appréhendée à partir de la variable de la colonne C16 « situation d'activité ». Cette section a permis de recenser toutes les personnes qui fréquentent l'école au moment de la collecte de données. L'objectif est de quantifier la population scolaire correspondant aux différents cycles et d'examiner les indicateurs qui renseignent sur la couverture scolaire du pays.

5.1 Fréquentation scolaire.

Le Niger compte 799 976 élèves et étudiants de 6 ans au plus et 761 968 élèves et étudiants âgés de 7 ans ou plus au moment du RGP 2001. Eu égard à l'âge légal autorisé par la loi, deux profils se dessinent :

- La scolarisation précoce (6 ans ou plus)
- La scolarisation tardive (8 ans et plus).

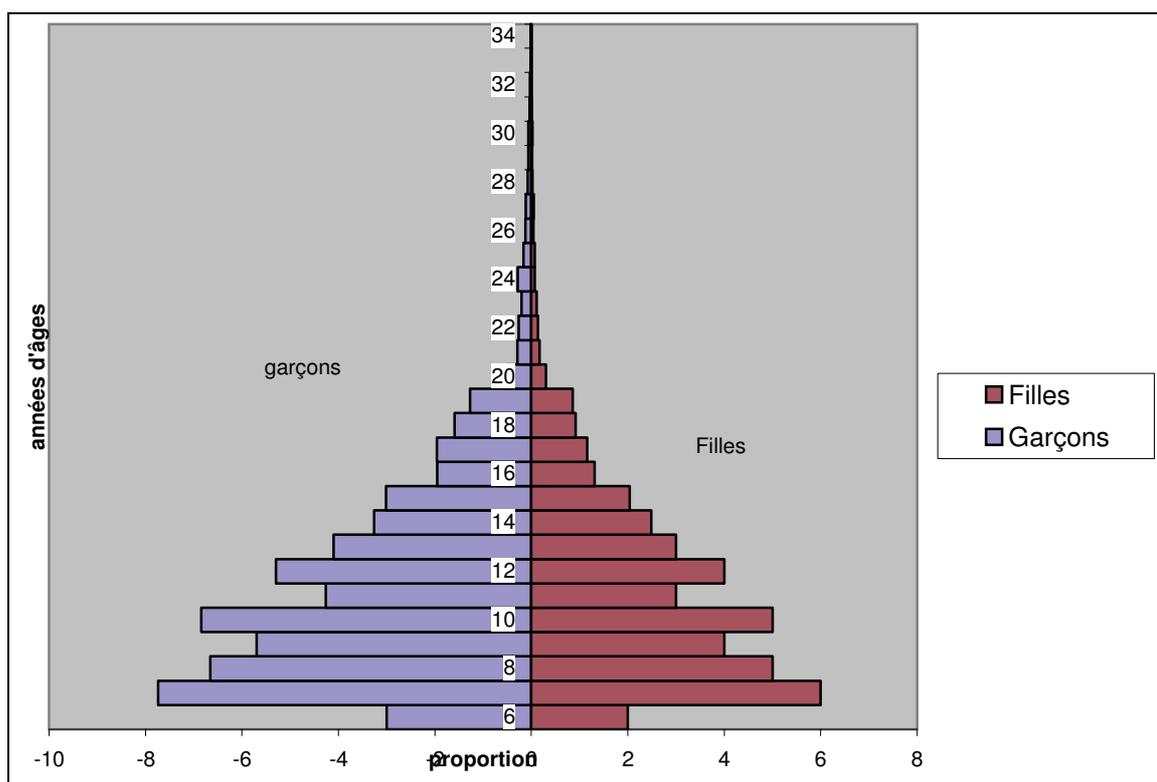
Le recensement général de la population et de l'habitat de 2001 a dénombré 799 976 élèves âgés de 6 ans ou plus, soit 7% de la population totale. Quant à la population scolaire âgée de 7 ans ou plus, c'est-à-dire celle qui fréquentait l'école au moment du recensement, elle est de 761 968 élèves/étudiants. Ces deux sous populations permettent de faire ressortir des aspects de la scolarisation qui seront examinés dans le paragraphe suivant, à savoir la scolarisation précoce et/tardive, eu égard à l'âge légal autorisé par la loi. La population scolaire de 6 ans ou plus est composée de 468 446 (élèves et étudiants) de sexe masculin et de 331 530 (élèves et étudiantes). Dans cette population, il y a un excédent masculin, avec un rapport de masculinité de 141 hommes pour 100 femmes. Rappelons que le rapport de masculinité dans cette section est le nombre d'hommes en fréquentation scolaire pour 100 femmes qui fréquentent aussi l'école. Ce déséquilibre est aussi observé tant en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain, le rapport de masculinité est de 117 hommes pour 100 femmes, par contre en milieu rural le déficit féminin est plus prononcé, avec un rapport de masculinité de 166 hommes pour 100 femmes. Les effectifs de la population scolaire, sont consignés dans le tableau 5.1 ci-dessous.

Tableau 5.1 : répartition de la population scolaire au moment du recensement par sexe et selon le milieu de résidence.

Age	urbain		Total	Rural		Total	ensemble		Total
	masculin	féminin		masculin	féminin		masculin	féminin	
6	6955	6664	13619	13929	10460	24389	20884	17124	38008
7	16367	15015	31382	45535	30230	75765	61902	45245	107147
8	16028	14946	30974	37207	24283	61490	53235	39229	92464
9	15357	14370	29727	30213	19675	49888	45570	34045	79615
10	18425	16783	35208	36306	21720	58026	54731	38503	93234
11	15333	13716	29049	18750	11444	30194	34083	25160	59243
12	16662	14791	31453	25721	14746	40467	42383	29537	71920
13	15154	13878	29032	17635	9945	27580	32789	23823	56612
14	13245	12525	25770	12815	7383	20198	26060	19908	45968
15	12526	10616	23142	11565	5723	17288	24091	16339	40430
16	9936	8208	18144	5680	2280	7960	15616	10488	26104
17	10000	7221	17221	5655	2068	7723	15655	9289	24944
18	8547	6046	14593	4159	1317	5476	12706	7363	20069
19	7568	5868	13436	2596	1015	3611	10164	6883	17047
20	3453	2275	5728	778	150	928	4231	2425	6656
21	2133	1348	3481	205	20	225	2338	1368	3706
22	1855	1064	2919	240	45	285	2095	1109	3204
23	1464	869	2333	152	16	168	1616	885	2501
24	1310	524	1834	952	28	980	2262	552	2814
25	1085	518	1603	229	34	263	1314	552	1866
26	845	354	1199	112	7	119	957	361	1318
27	857	355	1212	86	47	133	943	402	1345
28	569	208	777	47	8	55	616	216	832
29	463	132	595	40		40	503	132	635
30	388	145	533	93	28	121	481	173	654
31	286	78	364	19	5	24	305	83	388
32	232	49	281	20	3	23	252	52	304
33	146	51	197	4	2	6	150	53	203
34	96	33	129	13	1	14	109	34	143
35 et +	341	152	493	64	45	109	405	197	602
Total	197626	168802	366428	270820	162728	433548	468446	331530	799 976

La figure 5.1 ci-dessous présente la pyramide des âges de la population scolaire

Figure 5.1 Pyramide des âges de la population scolaire



Cette disparité au niveau des effectifs globaux est aussi observée entre filles et garçons. Les garçons représentent 59% de la population scolaire du Niger contre 41% des filles. La scolarisation est un phénomène favorable aux garçons ou du moins, les pesanteurs socioculturelles encouragent la scolarisation masculine. La pyramide scolaire montre qu'à tous les âges, il existe un différentiel de scolarisation entre filles et garçons.

Bien que des efforts considérables aient été réalisés pour réduire de manière significative cet écart, beaucoup reste à faire pour inverser la tendance. Les tableaux suivants renseignent sur les effectifs scolaires.

Tableau 5.2 : Répartition de la population scolaire par région selon le milieu de résidence

Régions	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	deux sexes	Masculin	Féminin	deux sexes	Masculin	Féminin	deux sexes
Agadez	28268	22234	50 502	22 046	18 697	40743	6222	3537	9759
Diffa	15460	10474	25 934	6 408	5 103	11511	9052	5371	14423
Dosso	76559	48530	125 089	13 811	12 104	25 915	62748	36426	99174
Maradi	76858	47383	124241	25 480	19 718	45198	51378	27665	79043

Tahoua	78531	52064	130595	19 406	16 188	35594	59125	35876	95001
Tillabéri	50907	38118	89025	7 698	6 367	14065	43209	31751	74960
Zinder	63791	42194	105985	24 705	20 092	44797	39086	22102	61188
CU	78072	70533	148605	78 072	70 533	148605			
Ensemble	468446	331530	799976	197 626	168 802	366428	270820	162728	433548

Tableau 5.3 : Répartition de la population scolaire (en proportion) par région selon le milieu de résidence

Régions	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	deux sexes	Masculin	Féminin	deux sexes	Masculin	Féminin	deux sexes
Agadez	6	7	6	11	11	11	2	2	2
Diffa	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Dosso	16	15	16	7	7	7	23	22	23
Maradi	16	14	16	13	12	12	19	17	18
Tahoua	17	16	16	10	10	10	22	22	22
Tillabéri	11	11	11	4	4	4	16	20	17
Zinder	14	13	13	13	12	12	14	14	14
CU	17	21	19	40	42	41	0	0	0
Ensemble	100								

Globalement, Les régions de Dosso, Maradi et Tahoua sont les géants démographiques en termes de population scolaire. Elles enregistrent toutes 16%. Elles sont suivies de loin par Zinder 11%. En considérant le milieu urbain, les zones de Zinder, de Maradi et de Tahoua contribuent le plus en termes de population scolaire: elles représentent respectivement 12%, 12%. et 11%. En milieu rural, ce sont les zones de Dosso 23%, de Tahoua 22%, de Maradi 18% et de Tillabéri 17% qui enregistrent les fortes proportions de la population scolaire. Le cas de la communauté urbaine de Niamey est spécifique. Le tableau suivant montre le poids de chaque sexe dans la population globale.

Tableau 5. 4 Importance démographique des effectifs scolaires par région selon le milieu de résidence

Régions	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	deux sexes	Masculin	Féminin	deux sexes	Masculin	Féminin	deux sexes
Agadez	56	44	100	44	37	81	12	7	19
Diffa	60	40	100	25	20	44	35	21	56
Dosso	61	39	100	11	10	21	50	29	79
Maradi	62	38	100	21	16	36	41	22	64
Tahoua	60	40	100	15	12	27	45	27	73
Tillabéri	57	43	100	9	7	16	49	36	84
Zinder	60	40	100	23	19	42	37	21	58
CU	53	47	100	53	47	100	0	0	0
Ensemble	59	41	100	25	21	27	34	20	54

L'examen de ce tableau confirme le fait que quel que soit le milieu de résidence, les garçons sont plus scolarisés que les filles. Au niveau national, les garçons représentent 59% contre 41% des filles. Dans toutes les régions, les garçons représentent au moins 50% alors que les filles n'atteignent pas 45% à l'exception de la Communauté urbaine de Niamey. Cet écart de scolarisation entre filles et garçons est observé tant en milieu urbain, qu'en en milieu rural. En somme, le sexe est un facteur différentiel de la scolarisation tant au niveau national, régional, qu'en milieu de résidence. Ce différentiel est plus prononcé en milieu rural.

5.1.1. La population scolaire par degré d'enseignement.

Le système éducatif nigérien comprend trois cycles d'enseignement: le primaire, le secondaire premier degré et le secondaire second degré, le cycle supérieur.

5.1.1.1 La population scolaire du cycle primaire

Le cycle d'enseignement primaire qui constitue, à divers égards, la formation de base, doit être obligatoire et gratuit selon les recommandations de l'UNESCO et des Nations Unies.

Au Niger, cet enseignement s'étend sur 6 années d'études. Toutefois, il est admis deux années de redoublement. L'âge légal d'inscription est de 7 ans en première année du cycle primaire. Cependant, certains élèves sont inscrits en première année ou cours d'initiation à l'âge de 6 ans, d'autres à 8 ans, 9 ans. Il convient donc de dégager l'importance démographique des élèves plus âgés et moins âgés qui sont inscrits en première année dans ce

cycle. Les caractéristiques de la population du groupe spécifique de 7-12 ans seront examinées au niveau national, suivant le milieu de résidence et les régions.

Le cycle de l'enseignement primaire compte 673995 élèves, tous âges confondus. Le cycle primaire compte 636 047 élèves dont l'âge l'égal est de 7 ans. Le cycle primaire enregistre une part importante d'enfants dont l'âge est inférieur à l'âge légal d'entrée au cycle et d'enfants d'âge supérieur à l'âge légal. Les enfants qui fréquentent le cycle primaire qui ont un âge exact de 6 ans sont de 38008 et représentent 11% de la population totale du Niger âgée exactement de 6 ans. On note 5% des enfants âgés exactement de 6 ans dans le cycle primaire au niveau national.

❖ Proportions des plus âgés et des moins âgés par rapport à l'âge légal d'entrée au cycle primaire.

Bien qu'au Niger l'âge légal d'entrée dans le cycle primaire soit de 7 ans, une frange importante d'enfants y accède avant cet âge. Le tableau N°1 ci-dessous présente la répartition des enfants admis en première année du primaire suivant l'âge et le milieu de résidence.

Tableau 5.5. Répartition des enfants admis en première année du primaire selon le milieu de résidence.

Age	Milieu urbain		Milieu rural		Ensemble	
	Effectif au CI	%	Effectif au CI	%	Effectif au CI	%
6 ans	12864	28	22780	21	35644	23
7ans	25230	56	63487	58	88717	57
8ans ou plus	7363	16	24084	22	31447	20
Total	45457	100	110351	100	155808	100

Les enfants âgés de 6 ans admis en première année constituent la population scolaire inscrite en dessous de l'âge l'égal d'inscription au cycle primaire. Le poids démographique de cette population est obtenu en rapportant son effectif à celui de la population scolaire inscrite en première année. La proportion de population scolaire inscrite en première année du primaire au delà de l'âge légal d'entrée (en retard) est obtenue également en rapportant l'effectif des enfants âgés de 8 ans ou plus inscrits en première année à celui de l'effectif total des enfants inscrits en première année. Au niveau national, 23% des enfants du cycle primaire sont inscrits à l'âge de 6 ans et 20% sont inscrits tardivement en première année du primaire. Cette proportion est significative dans l'ensemble du pays. La situation varie suivant le milieu de résidence. Le milieu urbain enregistre une proportion plus importante d'enfants inscrits

précocement alors que la proportion d'enfants admis tardivement est plus importante en milieu rural.

5 5.1.2. Effectifs des élèves par âge selon les années d'études du primaire.

L'effectif des élèves par année d'études du cycle primaire sans distinction d'âge, à l'inscription, est présenté dans le tableau N°1 en annexe1. Le tableau 5.6 ci-dessous, ne prend en compte que les effectifs d'âge légal à l'inscription en première année.

Tableau 5 .6 Les effectifs du cycle primaire par année d'étude selon l'âge légal à l'inscription en première année.

Age	Année d'études						TOTAL
	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
7	88717	16561	1822	0	0	0	107100
8	18687	63573	8823	1352	0	0	92435
9	6579	39598	26172	6160	1073	0	79582
10	3702	9913	48822	19439	8479	2467	92822
11	1420	3279	18474	16810	11944	6573	58500
12	1051	2315	4921	23175	17293	19758	68513
13	8	1041	2438	14447	9042	23428	50404
14	0	544	1156	1977	13343	17761	34781
15	0	0	1271	1172	2429	21219	26091
16	0	0	0	997	926	5686	7603
17	0	0	0	543	838	4273	5654
18	0	0	0	0	1492	3294	4786
19	0	0	0	0	0	7776	7776
Total	120164	136824	113899	86072	66859	112235	636047

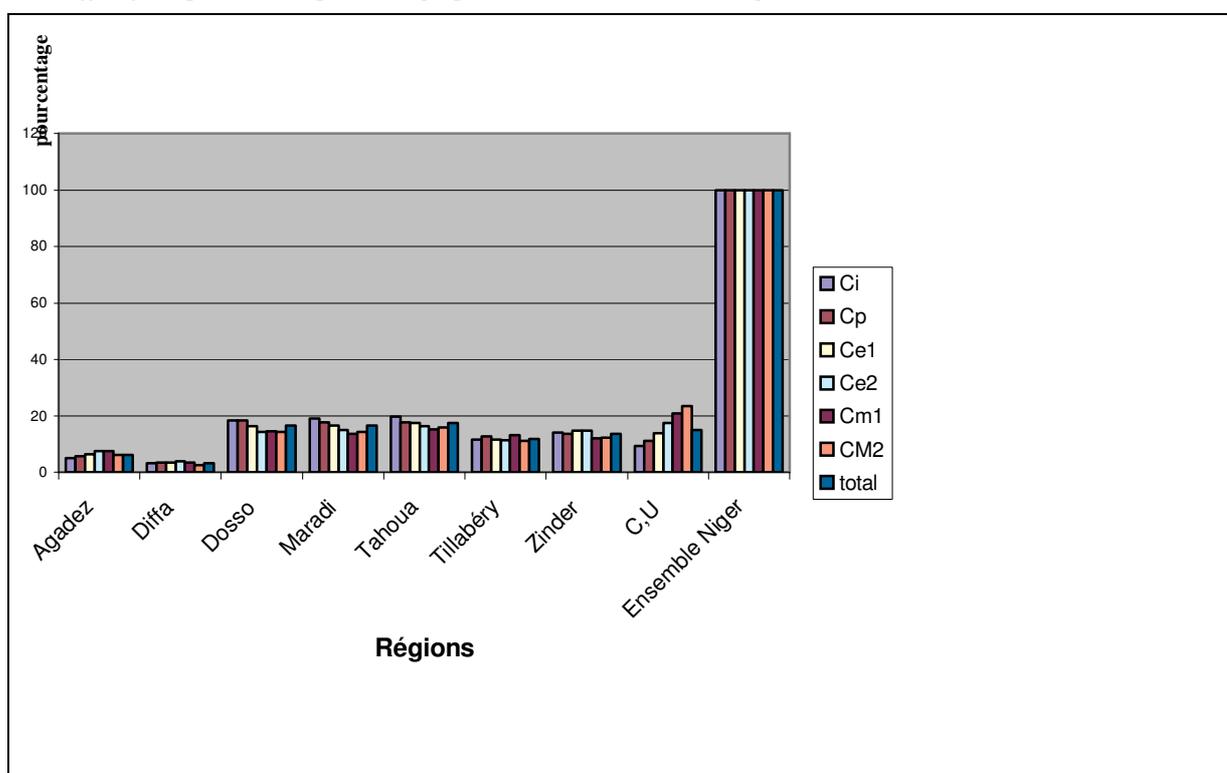
L'ensemble des enfants inscrits au primaire en tenant compte de l'âge légal d'inscription en première année est de 636047 enfants. La répartition en pourcentage des élèves par classe est la suivante: Cours d'initiation (CI): 19%; Cours préparatoire CP, 22%; Cours élémentaire première année (CE1), 18%; Cours élémentaire deuxième année (CE2), 14%; Cours moyen première année (CM1), 11% et Cours moyen deuxième année (CM2), 18%. Il convient de signaler qu'une forte proportion d'élèves (22%) de l'effectif est dans le cycle primaire en dehors de l'âge officiel (7-12 ans). Au niveau régional, Le tableau N°1 en annexe 1 présente les effectifs par année d'étude selon le milieu de résidence. Le tableau ci-dessous donne la répartition des élèves du cycle primaire par région, enfants de 6 ans compris.

Tableau 5. 7 : Répartition de la population scolaire des deux sexes par région par année d'études

Régions	Ci	Cp	Ce1	Ce2	Cm1	CM2	Total
Agadez	7849	8012	7284	6435	5006	6815	41401
Diffa	5087	4579	3981	3210	2210	2805	21872
Dosso	28549	25447	18640	12327	9611	16093	110667
Maradi	29499	24511	18861	12800	9091	16101	110863
Tahoua	30647	24542	19870	14068	10164	17856	117147
Tillabéri	18057	17714	13034	9654	8799	12373	79631
Zinder	21811	18820	16622	12695	8043	13745	91736
C,U	14309	15503	15607	14883	13929	26447	100678
Ensemble Niger	155808	139128	113899	86072	66853	112235	673995

Avec un effectif de 673995, les élèves âgés de 6ans ou plus représentent 84% de l'ensemble de la population scolaire du Niger. La proportion des effectifs dans les classes varie selon les régions. Le graphique N° 5.2 ci-dessous présente la répartition des effectifs par classe suivant la région.

figure 5.2. Effectifs du primaire (en pourcentage) par année d'étude selon les régions



Ce graphique montre qu'aucune région n'enregistre plus de 20% de l'effectif d'une classe donnée. La région de Tahoua se distingue des autres en ayant 20% de l'effectif des élèves du

cours d'initiation. L'écart entre les régions se resserre au fur et à mesure que le niveau d'étude s'élève. La répartition des élèves pour les niveaux de CM1 et CM2 est sensiblement équitable. Pour toutes les années d'études du CI au CM2, les régions de Diffa et d'Agadez contribuent le moins à l'effectif global par année d'étude.

5 5.1.3 Le cycle d'enseignement secondaire premier degré

Les effectifs par année d'étude sont présentés dans le tableau N° 5.1 en annexe 1 tandis que les effectifs par région et milieu de résidence figurent au Tableau N° 5.2 en annexe. L'effectif des élèves du niveau secondaire premier degré, d'après le RGPH 2001, est de 87943, soit 11% de l'ensemble des élèves et étudiants. Cette population spécifique est composée de 53313 garçons et de 34630 filles. Le milieu rural compte 23022 élèves du secondaire premier degré, dont 16932 garçons et 6090 filles alors que Le milieu urbain abrite 64921 élèves du même niveau. Le milieu urbain, représentant le 1/5 de la population rurale du pays, abrite presque 3 fois plus d'élèves du secondaire que le milieu rural. En effet, 74% des élèves de ce cycle que compte le pays vivent en milieu urbain contre 26% seulement en milieu rural. Cette inégale répartition des élèves du premier cycle du second degré selon le milieu de résidence au niveau national se reflète également au niveau des régions. Le tableau ci-dessous donne la répartition spatiale de la population scolaire du premier cycle du second degré par région et selon le milieu de résidence.

Tableau N°5.8: Répartition de la population scolaire du premier cycle du second degré suivant le sexe, la région et le milieu de résidence

Premier cycle de l'enseignement du second degré									
Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	féminin	Total	Masculin	féminin	Total	Masculin	féminin	Total
Agadez	3956	2910	6866	407	174	581	4363	3084	7447
Diffa	1118	831	1949	812	260	1072	1930	1091	3021
Dosso	3012	2489	5501	3957	1523	5480	6969	4012	10981
Maradi	4369	2520	6889	2755	614	3369	7124	3134	10258
Tahoua	3465	2414	5879	3519	1264	4783	6984	3678	10662
Tillabéri	1688	1265	2953	2474	1321	3795	4162	2586	6748
Zinder	4376	2991	7367	3008	934	3942	7384	3925	11309
CU	14397	13120	27517			0	14397	13120	27517
Ensemble Niger	36381	28540	64921	16932	6090	23022	53313	34630	87943

Ce tableau permet de dégager le poids démographique par région et milieu de résidence de la population scolaire. Il met en évidence les différences de scolarisation en termes d'importance de scolarisation entre les régions d'une part, et d'autre par entre le milieu de résidence au sein d'une même région.

Tableau N° 5.9 : Poids (%) démographique de la population du premier cycle du second degré par région selon le milieu urbain/rural.

Régions	urbain	Rural	Ensemble
Agadez	7,8	0,7	8,5
Diffa	2,2	1,2	3,4
Dosso	6,3	6,2	12,5
Maradi	7,8	3,8	11,7
Tahoua	6,7	5,4	12,1
Tillabéry	3,4	4,3	7,7
Zinder	8,4	4,5	12,9
CU	31,3	0,0	31,3
Ensemble Niger	73,8	26,2	100,0

La tendance observée au niveau national est également observée au niveau régional. Dans toutes les régions on observe une répartition très inégale entre les milieux de résidence. Cependant la région de Dosso représente une exception. En effet, elle dispose d'autant d'élèves dans les zones dites rurales que dans les communes.

5.1.4. Le second cycle de l'enseignement du second degré

Le tableau N° 5.10 ci-dessous présente la répartition des élèves du second cycle du second degré suivant le sexe, la région et le milieu de résidence.

Tableau N° 5 .10 Répartition des élèves du second cycle du second degré suivant le sexe, la région et le milieu de résidence

Secondaire second cycle									
Régions	Urbain			Rural			Ensemble		
	masculin	féminin	Total	Masculin	féminin	Total	mas	fem	Total
Agadez	591	333	924	18	12	30	609	345	954
Diffa	232	147	379	27	10	37	259	157	416
Dosso	899	506	1405	227	42	269	1126	548	1674
Maradi	717	316	1033	156	13	169	873	329	1202
Tahoua	809	371	1180	161	19	180	970	390	1360
Tillabéri	378	195	573	180	74	254	558	269	827
Zinder	601	302	903	81	21	102	682	323	1005
CU	4961	3552				1041	4961	3552	8513
Ensemble Niger	9188	5722	14910	850	191	1040	10038	5913	15951

Suivant les résultats du RGP/H 2001, ce cycle d'enseignement, qui dure trois ans, compte 15951 élèves, soit 2% de l'ensemble de la population scolaire. Cet effectif est inégalement réparti suivant les régions. Ainsi, la région de Dosso représente 10%, suivie de Tahoua 9%, Maradi 8%. Les régions de Zinder et Agadez représentent chacune 6%, Tillabéri 5% et Diffa 3%. Quant à la communauté urbaine de Niamey, elle représente 53%, soit plus de la moitié de l'ensemble des élèves des sept régions.

5.1.5. L'enseignement professionnel

L'enseignement professionnel est le maillon faible du système éducatif nigérien. En effet, les structures d'accueil de ce type de formation sont limitées, il en est de même des élèves et étudiants. En d'autres termes, le nombre de centres de formations professionnelles publics est réduit, et ceux-ci sont le plus souvent concentrés dans les grandes villes.

Tableau 5.11 Répartition de la population de la formation professionnelle par cycle selon les régions.

Cycles professionnels	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahaoua	Tillabéri	Zinder	C.U	Ens Niger
Pri	45	12	51	69	74	53	194	547	1045
sec1	115	16	370	117	203	257	233	1521	2832
sec2	10	1	36	25	17	114	17	450	670
Total	170	29	457	211	294	424	444	2518	4547

Le RGP/H 2001 a dénombré 4547 élèves fréquentant ce cycle, inégalement répartis suivant les régions. Les régions de Dosso, Zinder et Tillabéri contribuent le plus en termes d'effectif dans ce cycle.

5.1.6. Situation de la fréquentation scolaire au Niger

Les différents indicateurs de la scolarisation permettent d'évaluer le niveau de scolarisation au moment du recensement général de la population 2001. Les indicateurs suivants sont utilisés dans la présente étude:

- **Le taux de fréquentation scolaire**, qui est la proportion de personnes d'un âge donné, ou d'une certaine tranche d'âges, qui fréquentent l'école. On distingue deux types de taux de scolarisation: le taux brut (TBS) et le taux net de scolarisation (TNS).

- **Le taux brut de scolarisation (TBS)** est le rapport de l'effectif de la population scolaire sur la population scolarisable correspondante. Ce taux, souvent appelé taux global, est le rapport entre la population scolaire (ceux qui vont à l'école) et la population scolarisable (ceux qui ont l'âge d'aller à l'école). Le TBS évalue le niveau de satisfaction des besoins en éducation,

- **Taux net de scolarisation (TNS)** est le rapport de l'effectif de la population scolaire ayant l'âge requis sur la population scolarisable correspondante.

Ces deux taux peuvent être calculés pour différents degrés d'enseignement, et notamment le primaire et le secondaire. Le taux net mesure l'efficacité du système.

- **Le taux d'accès apparent ou taux d'admission dans le primaire** est le rapport entre les nouveaux entrants en première année, quel que soit leur âge, et la population ayant l'âge officiel d'admission dans le primaire.

- **L'âge moyen.** En plus des taux bruts, taux nets et taux d'admissions, un autre indicateur qui rend compte de la scolarisation tardive ou précoce dans un cycle est l'âge moyen. En effet, si cet âge est élevé, ceci indique que les enfants sont soit admis tardivement dans le cycle, soit ils restent plus longtemps que la durée légale admise pour le cycle.

Tableau 5.12 : Population scolaire par cycle, groupe spécifique selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Groupe spécifique selon le milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble Niger		
	masculin	féminin	Total	masculin	féminin	total	masculin	féminin	Total
7-12	148646	145834	294480	758817	660569	1419386	907463	806403	1713866
13-16	86592	93285	179877	337496	378770	716266	424088	472055	896143
Effectif primaire et secondaire selon le milieu de résidence									
Primaire	140691	128769	269460	248850	155685	404535	389541	284454	673995
secondaire	36381	28540	64921	16932	6090	23022	53313	34630	87943
Primaire (7-12 ans)	96715	88479	185194	192163	121595	313758	288878	210074	498952
secondaire (13-16 ans)	19683	16357	36043	8682	3239	11921	28368	19596	47964
Calcul des indicateurs issus des tableaux ci-dessus									
Taux brut(primaire)	95	88	92	33	24	29	43	35	39
Taux brut (secondaire)	42	31	36	5	2	3	13	7	10
Taux net (primaire)	65	61	63	12	8	10	32	26	29
Taux net (secondaire)	23	18	20	3	1	2	7	4	5
Taux d'accès apparent	82	77	79	35	26	31	41	34	38
Age moyen (primaire)	10,68	10,62	10,66	9,82	9,60	9,73	10,13	10,06	10,10
Age moyen (secondaire)	14,89	14,86	14,88	14,95	14,94	14,94	16	15,9	15,95

5.1.6.1 Cycle Primaire

❖ Taux de Scolarisation dans le primaire

- *Taux brut de scolarisation dans le primaire*

Le TBS du primaire est le rapport exprimé en pourcentage (%) de la population scolaire (ensemble des élèves qui fréquentent une école primaire sans distinction d'âge au moment du recensement) à la population totale de 7-12 ans. Le dénominateur constitue la population scolarisable, c'est-à-dire ceux qui ont l'âge de fréquenter le cycle primaire. Rappelons que l'âge légal d'entrée au primaire est de 7 ans. L'effectif des élèves du cycle primaire est de 636053 enfants, soit 37% de la population scolarisable de 7-12 ans. L'ensemble du pays compte 1713866 enfants âgés de 7-12 ans dont 116137 enfants n'ayant jamais été à l'école, soit 7% de l'effectif scolarisable de 7-12 ans. Le taux brut de scolarisation est de 39% pour l'ensemble du Niger. Ce taux varie selon le sexe: il est de 43% pour le sexe masculin et de 35% pour le sexe féminin. Cette disparité est observé tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Le tableau n°12 ci-dessus présente les taux bruts et nets du primaire.

- *Taux net de scolarisation dans le primaire (TNS)*

Le taux net de scolarisation mesure l'intensité de la couverture scolaire par rapport à la population qui devrait normalement fréquenter ce cycle d'enseignement.

Le taux net est égal au rapport du nombre d'élèves âgés de 7-12 ans qui fréquentent l'école primaire au moment du recensement à la population totale d'enfants de 7-12 ans. Le taux net est toujours inférieur au taux brut, car le taux brut prend en compte les enfants dont l'âge est inférieur à 7 ans et supérieur à 12 ans qui sont dans le cycle. Il peut être calculé pour les cycles d'enseignement primaire et secondaire. Le TNS du Primaire est égal au rapport en pourcentage (%) des élèves du primaire de (7-12 ans) à la population totale de (7-12 ans). L'effectif des élèves de l'école primaire âgés de 7-12 ans est de 498952 enfants, soit un taux net de scolarisation du primaire de 29%. Ces différents taux masquent un déséquilibre entre les sexes masculin et féminin. En effet, le taux net de scolarisation masculin est de 32% contre 26% pour les femmes. Ce taux varie également suivant le milieu et la région. En milieu urbain, le taux net est de 63% contre 10% en milieu rural. Il est aussi discriminé selon le sexe. Le taux net du sexe masculin est 65% contre 61% pour le sexe féminin. Le même constat est observé en milieu rural.

Le taux d'accès apparent ou taux d'admission dans le primaire est présenté dans le tableau n°12 ci-dessus. Ce taux est de 38% pour les deux sexes et respectivement 41% et 34% pour les sexes masculin et féminin.

Le tableau ci-dessous donne l'âge moyen des élèves par sexe par classe et milieu de résidence dans le cycle primaire au niveau national.

Tableau 5.13 : âge e moyen par année d'étude du cycle primaire selon le milieu de résidence

Année d'étude du cycle primaire	Age moyen								
	Ensemble Niger			Population Urbaine			Population Rurale		
	Masculin	féminin	Ensemble	masculin	féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	ensemble
CI	7,15	7,07	7,12	6,99	6,96	6,98	7,21	7,12	7,18
CP2	8,5	8,44	8,47	8,45	8,39	8,42	8,52	8,46	8,5
CE1	9,99	9,96	9,98	9,97	9,92	9,95	10	9,99	9,99
CE2	11,38	11,44	11,41	11,4	11,37	11,38	11,37	11,51	11,43
CM1	12,41	12,43	12,41	12,47	12,4	12,44	12,35	12,46	12,39
CM2	14,03	14,06	14,04	14,36	14,28	14,32	13,76	13,72	13,75

Globalement, dans l'ensemble du Niger, l'âge moyen du cycle primaire est de 10,10 ans, supérieur à l'âge moyen des enfants âgés de 7-16 ans qui est de 9 ans, ce qui signifie que les enfants durent plus qu'il ne le faut dans le cycle, d'une part, et d'autre part, qu'une proportion importante d'enfants est admise dans le cycle à un âge très avancé. Signalons que l'âge moyen des enfants de 7-16 ans est de 9,97 ans. Le taux brut de scolarisation par région est consigné dans le tableau ci dessous. Ce taux est calculé selon deux tranches d'âges, celle de 7-12 ans et celle de 7-14 ans.

❖ Taux brut de scolarisation du primaire par région.

Tableau 5.14 : Taux brut de Scolarisation du primaire par région

Régions	Effectifs primaires	Enfants (7-12)	(7-14ans)	TBS (7-12)	TBS (7-14)
Agadez	41401	56264	70492	74	59
Diffa	21872	54424	68216	40	32
Dosso	110667	249030	310584	44	36
Maradi	110863	331920	402944	33	28
Tahoua	117147	300923	369977	39	32
Tillabéri	79631	316093	396799	25	20
Zinder	91736	296691	363242	31	25
C,U	100678	108521	144110	93	70
Ensemble Niger	673995	1713866	2126364	39	32

5.1.6.2 Enseignement de second degré

5.1.6.2.1 Premier cycle du second degré

❖ . Taux brut de Scolarisation et Taux net de scolarisation

Disposant de la répartition de la population scolaire du secondaire par année d'âge des enfants par région, des populations scolarisables correspondant à la tranche d'âge légalement admise (13-16 ans) et les élèves fréquentant le cycle secondaire premier degré au moment du recensement âgés de 13-16 ans, nous avons calculé les taux bruts et nets. Le tableau 4.15 ci-dessous donne les effectifs des populations scolaires par région quel que soit l'âge ainsi que les TBS et TNS.

Tableau 5.1.5 : Taux bruts et Taux nets du secondaire premier cycle par région.

Région	secondaire premier cycle				
	population scolaire du secondaire ¹⁰	Population scolaire d'âge requis (13-16)	Population scolarisable	TBS	TNS
			13-16 ans		
Agadez	7447	4367	29 011	26	15
Diffa	3021	1779	30 090	10	6
Dosso	10981	6050	129 865	8	5
Maradi	10258	5380	158 650	6	3
Tahoua	10662	8139	154 994	7	5
Tillabéri	6748	3671	164 546	4	2
Zinder	11309	5836	158 669	7	4
CU	27517	15298	70 318	39	22
Ensemble Niger	87943	50520	896 143	10	6

La population scolarisable de 13-16 ans représente 8,1% de l'ensemble de la population du Niger. Cette population varie selon les régions. Les régions d'Agadez et de Diffa qui ont une faible proportion de la population scolarisable ont les taux les plus élevés. Le tableau ci-dessous renseigne sur le poids démographique en proportion du groupe d'âge 13-16 ans correspondant à l'âge légal du secondaire premier degré. La population scolaire ayant l'âge officiel du secondaire premier degré (13-16 ans) représente seulement 57% de la population scolaire correspondant au cycle. 43% des élèves du cycle ont un âge qui n'est pas compris dans la tranche officielle (13-16 ans).

Tableau 5.1.6 : Importance démographique de la population scolarisable d'âge (13-16 ans) dans le 1^{er} cycle secondaire

Régions	Groupe Spécifique 13-16 ans (%)
Agadez	3,2
Diffa	3,4
Dosso	14,5
Maradi	17,7
Tahoua	17,3

¹⁰ Cette colonne présente les effectifs scolaires dans le cycle secondaire premier cycle sans distinction d'âge

Tillabéri	18,4
Zinder	17,7
C.U Niamey	7,8
Urbain	1,6
Rural	6,5
Ensemble Niger	8,1

Les taux bruts de l'enseignement du premier cycle du second degré sont présentés dans le tableau ci-dessus. Au niveau national, le taux brut de scolarisation du premier cycle du second degré est de 10%. Ce taux très faible en milieu rural (3%), est relativement significatif en milieu urbain (36%).

L'autre caractéristique permettant de synthétiser le niveau de fréquentation scolaire est l'âge moyen de fréquentation scolaire du cycle correspondant à 13-16 ans. Le tableau 4.16 présente l'âge moyen de la population scolaire du second cycle du second degré.

Tableau 5.17: âge moyen de la population scolaire du cycle secondaire second degré par milieu de résidence au niveau national.

Cycle d'étude	Age moyen								
	Ensemble Niger			Population Urbaine			Population Rurale		
	Masculin	féminin	Ensemble	masculin	féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	ensemble
6 ^{ème}	14,64	14,49	14,58	14,59	14,46	14,53	14,74	14,64	14,65
5 ^{ème}	15,83	15,64	15,76	15,73	15,57	15,66	16,01	15,95	15,98
4 ^{ème}	16,74	16,47	16,63	16,62	16,4	16,52	17,02	16,47	16,50
3 ^{ème}	17,58	17,51	17,55	17,57	17,49	17,54	17,58	17,51	17,54

Pour l'ensemble du Niger, l'âge moyen du cycle est de 15,95 ans contre 14,5 ans, âge moyen de la population scolarisable correspondant à la tranche d'âge de 13-16 ans. De ces tableaux se dégage le même constat que pour le cycle primaire, à savoir une scolarisation tardive, une rétention plus étalée des élèves dans le cycle.

5.1.6.2.2 Deuxième cycle du second degré

Le tableau présente la répartition de la population scolaire du second cycle du second degré suivant le sexe, la classe, le milieu et la région de résidence

Tableau5.18: répartition de la population scolaire par milieu de résidence, région, age moyen

Population Scolaire	Seconde			première			Terminale			Total Urbain			
	Mas	fem	Ens	Mas	fem	Ens	Mas	fem	Ens	Mas	Fém	Ens	
Urbain	3597	2360	5957	2147	1342	3489	3444	2020	5464	9188	5722	14910	
Age Moyen	19,14	19,15	19,15	19,5	19,21	19,36	20,84	20,69	20,8			19,80	
										Total Rural			
Rural	431	121	552	199	42	241	220	28	248	850	191	1041	
Age Moyen	19,45	19,12	19,37	19,41	19,18	19,33	19,71	19,61	19,7			19,31	
Ensemble Niger										10038	5913	15951	
Régions													
Agadez	Urbain	263	157	420	129	71	200	199	105	304	591	333	924
	Rural	10	7	17	5	4	9	3	1	4	18	12	30
	Ensemble Agadez										609	345	954
Diffa	Urbain	109	76	185	46	36	82	77	35	112	232	147	379
	Rural	13	5	18	7	4	11	7	1	8	27	10	37
	Ensemble Diffa										259	157	416
Dosso	Urbain	341	210	551	190	109	299	368	187	432	899	506	1282
	Rural	132	28	160	41	5	46	54	9	63	227	42	269
	Ensemble Dosso										1126	548	1551
Maradi	Urbain	314	128	442	165	76	241	238	112	350	717	316	1033
	Rural	87	8	95	39	1	40	30	4	34	156	13	169
	Ensemble Maradi										873	329	1202
Tahoua	Urbain	325	170	495	197	92	289	287	109	396	809	371	1180
	Rural	72	11	83	49	7	56	40	1	41	161	19	180
	Ensemble Tahoua										970	390	1360
Tillabery	Urbain	113	95	208	99	42	141	166	58	224	378	195	573
	Rural	80	46	126	41	18	59	59	10	69	180	74	254
	Ensemble Tillabery										558	269	827
Zinder	Urbain	248	153	401	151	66	217	202	83	285	601	302	903
	Rural	37	16	53	17	3	20	27	2	29	81	21	102
	Ensemble Zinder										682	323	1005
CU	Urbain	1884	1371	3255	1170	850	2020	1907	1331	3238	4961	3552	8513

Au RGPH/2001, il a été dénombré 15951 élèves du deuxième cycle du second degré. Plus d'un de ces élèves sur deux (53,4%) fréquente un établissement de la Communauté Urbaine de Niamey. Viennent en deuxième position la région de Dosso et en troisième position la région de Tahoua avec respectivement 9,7% et 8,5%.

Quel que soit l'année d'étude et le milieu de résidence, on observe que les filles sont moins scolarisées que les garçons. L'écart entre filles et garçons s'amenuise en milieu urbain, et se creuse en milieu rural.

Le groupe d'âge spécifique considéré comme la tranche d'âge légale pour ce cycle est de 17 à 20 ans. Le tableau donne la répartition de la population scolaire âgée de 17 – 20 ans suivant le sexe, le niveau et le milieu de résidence

Tableau 5.19: Répartition de la population scolaire du groupe d'âge spécifique de 17-20 ans par sexe selon les années d'études.

Seconde									
Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
17-20	3045	2053	5098	384	104	488	3429	2157	5586

Première

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
17-20	1411	928	2339	127	26	153	1538	954	2492

Terminale

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
17-20	1290	850	2140	147	19	166	1437	869	2306

Cette sous population scolaire représente 10384 élèves âgés de 17 à 20 ans pour les deux sexes. Elle représente 65,10% de l'effectif total (15951) du cycle tous âges confondus. Cet effectif est discriminé selon le sexe. Ainsi, les élèves de sexe masculin du cycle qui appartiennent à la tranche d'âge légale représentent 6397 élèves, soit 63,73% de l'effectif masculin (10038) tous âges confondus. L'effectif féminin âgé de 17-20 ans qui fréquentait le secondaire second cycle représentait 3980 élèves, soit 67,31% de l'effectif féminin (5913) tous âges confondus. Les résultats ont montré qu'une proportion significative d'élèves est dans le cycle avec un âge soit inférieur à 17 ans ou supérieur à 20 ans. Cet effectif est de 5567 élèves pour les deux sexes, et représente 35% de l'effectif global du cycle. Ce constat est également observé tant chez les garçons que chez les filles. 36% d'élèves de sexe masculin du cycle ont un âge en dehors de la tranche légale; pour le sexe féminin, cet indicateur est de 33%. Les effectifs varient d'une part, entre les régions et d'autre part, suivant le milieu de résidence et ce, quelque soit le sexe.

Tableau 5-20 : les taux nets et les taux bruts du second cycle du second degré par sexe, par milieu et par région de résidence.

Tableau 1 Taux Global par Lieu(deux sexes)			Tableau 2 Taux par Milieu				Tableau 3 Taux par Sexe			
Lieu	Taux Net	Taux Brut	Milieu		Taux Net	Taux Brut	Sexe		Taux Net	Taux Brut
National	1,01	1,56	National	Urbain	5,82	9,07	National	Masculin	1,40	2,2
				Rural	0,10	0,12		Féminin	0,70	1,04
Agadez	2,23	3,44	Agadez	Urbain	4,13	6,48	Agadez	Masculin	3,06	4,78
				Rural	0,21	0,22		Féminin	1,52	2,31
Diffa	1,01	1,34	Diffa	Urbain	6,63	8,91	Diffa	Masculin	1,35	1,84
				Rural	0,12	0,14		Féminin	0,73	0,93
Dosso	0,63	1,04	Dosso	Urbain	6,51	10,09	Dosso	Masculin	0,85	1,62
				Rural	0,07	0,2		Féminin	0,43	0,69
Maradi	0,41	0,59	Maradi	Urbain	3,31	4,96	Maradi	Masculin	0,71	1,02
				Rural	0,08	0,09		Féminin	0,19	0,28
Tahoua	0,48	0,76	Tahoua	Urbain	4,24	6,7	Tahoua	Masculin	0,76	1,24
				Rural	0,08	0,11		Féminin	0,27	0,39
Tillabery	0,16	0,24	Tillabery	Urbain	0,20	0,33	Tillabery	Masculin	0,21	0,35
				Rural	0,11	0,15		Féminin	0,11	0,15
Zinder	0,35	0,53	Zinder	Urbain	2,63	4,13	Zinder	Masculin	0,52	0,85
				Rural	0,05	0,06		Féminin	0,22	0,3
CU	7,69	11,86	CU	Urbain	7,69	11,86	CU	Masculin	9,14	14,34
				Féminin	6,35	0,96				

Les déséquilibres et les faiblesses des taux sont observés aux niveaux national et régional, mais sont plus prononcés dans les régions. La fréquentation scolaire du secondaire second cycle est caractérisée par le faible taux brut de scolarisation. Ainsi, au niveau national, ce taux est de 1,56% pour les deux sexes, 2,2% et 1,04 % respectivement pour le sexe masculin et le sexe féminin. Les taux nets sont encore plus faibles: 1,01 pour les deux sexes, 0,7 pour le sexe féminin et 1,40 pour le sexe masculin. Les déséquilibres et les faiblesses des taux sont observés aux niveaux national et régional, mais sont plus prononcés dans les régions.

Globalement, l'âge moyen (19,4 ans) du secondaire second cycle est légèrement supérieur à l'âge moyen de la population scolarisable de ce cycle (18 ans), ce qui dénote la présence des enfants de l'âge supérieur à l'âge requis dans le cycle. D'autre part, le tableau montre que les effectifs sont faibles en milieu rural.

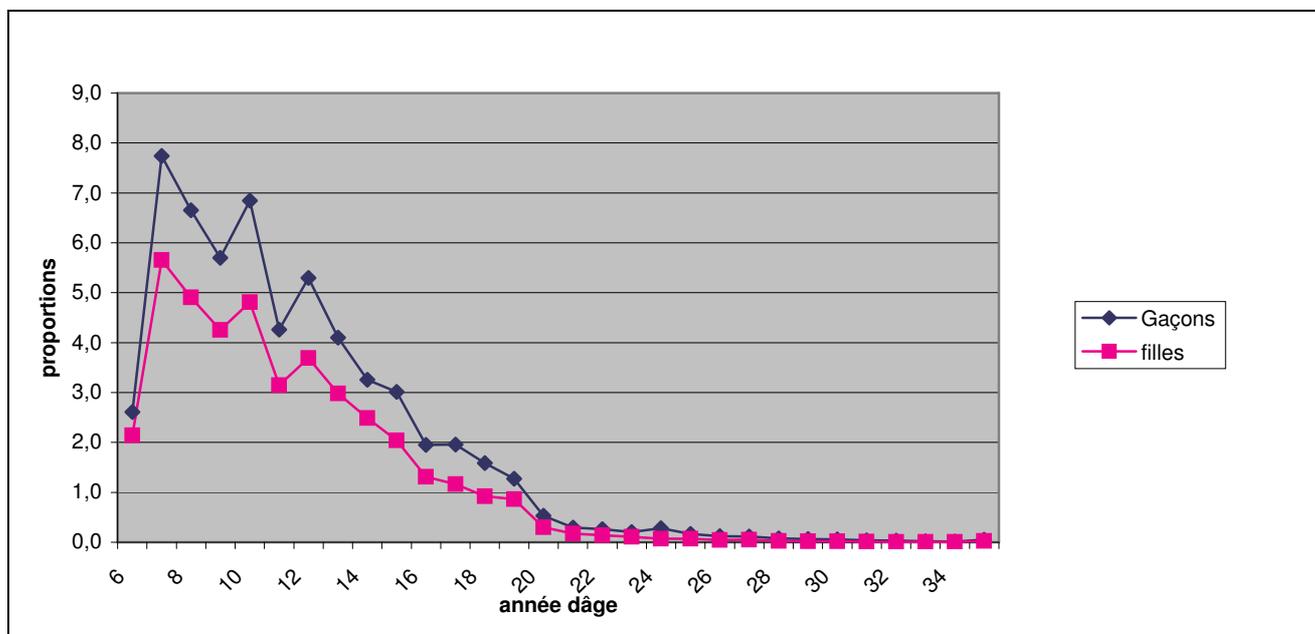
5.1.6.3 Niveau de la fréquentation scolaire

Il convient de rappeler que le Taux de Scolarisation par âge (TSA) est le rapport des élèves qui fréquentent sur l'effectif de la population du même âge. Ils peuvent être calculés par sexe.

Tableau 5-21: Poids démographique de chaque sexe de la fréquentation scolaire

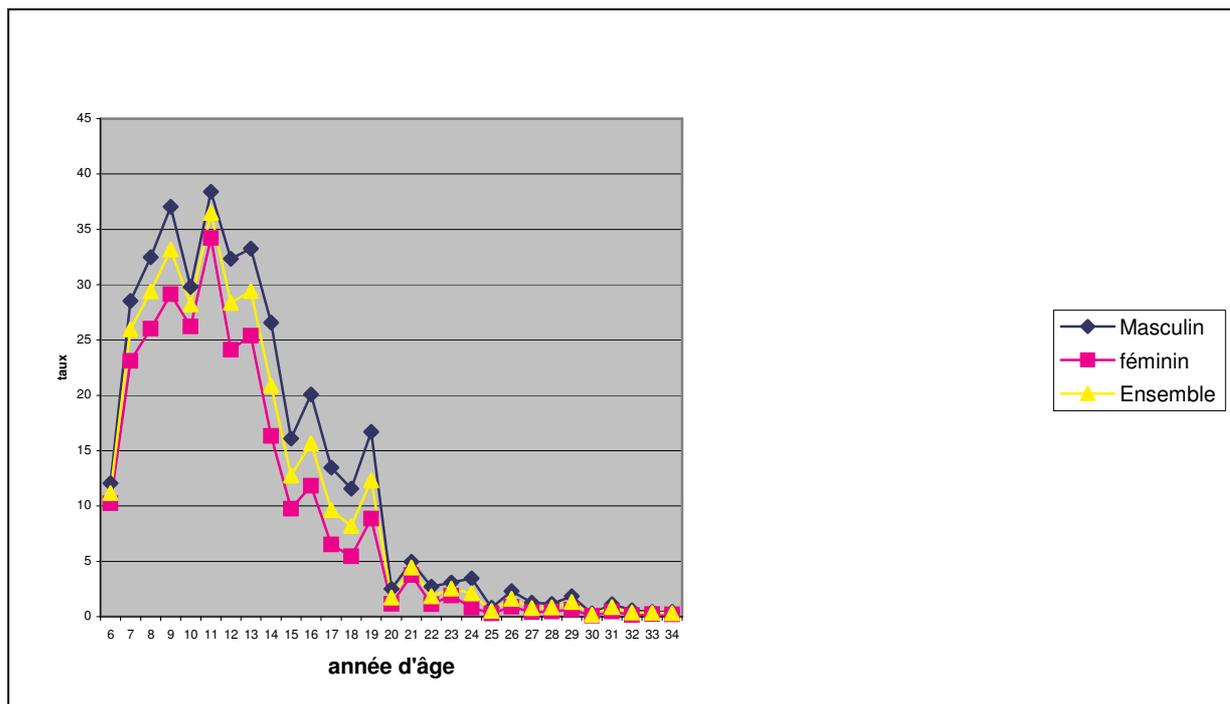
Age	Pro homme	pro femme
6	2,6	2,1
7	7,7	5,7
8	6,7	4,9
9	5,7	4,3
10	6,8	4,8
11	4,3	3,1
12	5,3	3,7
13	4,1	3,0
14	3,3	2,5
15	3,0	2,0
16	2,0	1,3
17	2,0	1,2
18	1,6	0,9
19	1,3	0,9
20	0,5	0,3
21	0,3	0,2
22	0,3	0,1
23	0,2	0,1
24	0,3	0,1
25	0,2	0,1
26	0,1	0,0
27	0,1	0,1
28	0,1	0,0
29	0,1	0,0
30	0,1	0,0
31	0,0	0,0
32	0,0	0,0
33	0,0	0,0
34	0,0	0,0
34 ou plus	0,1	0,0
Total		

Fig. 5.3.courbe de fréquentation scolaire ensemble Niger



Ce graphique, où sont représentées les proportions d'élèves par âge et par sexe, traduit la part relative de la fréquentation scolaire par âge et sexe dans le volume de la population scolaire globale. La courbe matérialisant la fréquentation scolaire masculine est au dessus de celle de la fréquentation scolaire féminine à tous les âges. L'écart est très significatif aux âges jeunes; d'ailleurs le rapport de masculinité est une fonction croissante selon l'âge. Il est de 138 garçons pour 100 filles scolaires dans le groupe d'âge de 7-12 ans; de 140 garçons pour 100 dans le groupe de 13-16 ans; de 198 garçons pour 100 filles dans le groupe 20-24 ans et de 260 garçons pour 100 filles dans le groupe 25-29 ans.

Figé 5.4: Courbe de fréquentation scolaire selon le milieu de résidence



Cette courbe représente les taux spécifiques de fréquentations scolaire par âge. Les taux de fréquentation scolaire par âge selon le sexe et le milieu de résidence sont représentés par les graphiques et tableaux suivants:

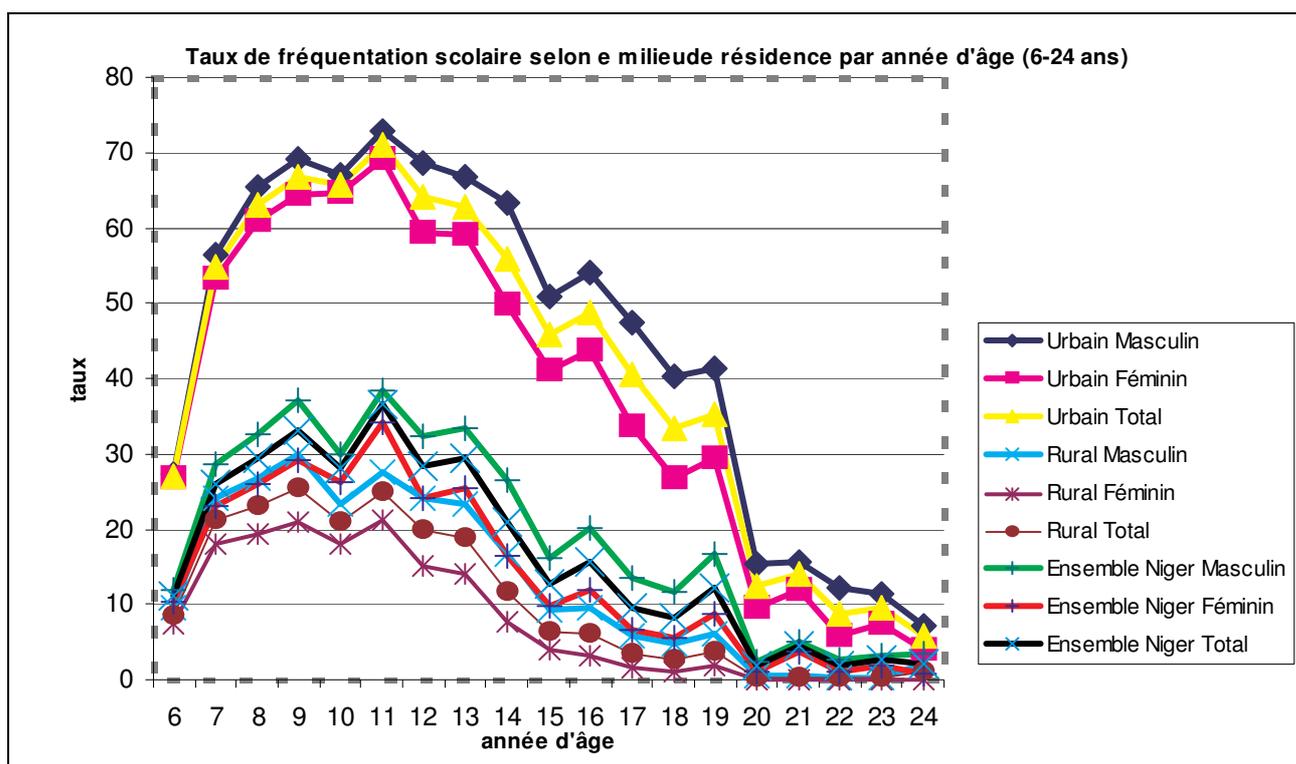
Tableaux 5-22.: Taux de fréquentation par année d'âge selon le milieu de résidence

Age	Urbain			Rural			Ensemble Niger		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
6	27	27	27	9	7	8	12	10	11
7	56	53	55	24	18	21	29	23	26
8	65	61	63	27	19	23	32	26	29
9	69	64	67	30	21	26	37	29	33
10	67	65	66	23	18	21	30	26	28
11	73	69	71	28	21	25	38	34	36
12	69	59	64	24	15	20	32	24	28
13	67	59	63	23	14	19	33	25	29
14	63	50	56	17	8	12	27	16	21
15	51	41	46	9	4	6	16	10	13
16	54	44	49	10	3	6	20	12	16
17	47	34	40	6	2	4	13	7	10
18	40	27	33	5	1	3	12	5	8
19	41	29	35	6	2	4	17	9	12
20	15	9	12	1	0	0	2	1	2
21	16	12	14	1	0	0	5	4	4
22	12	6	9	0	0	0	3	1	2

23	11	7	9	0	0	0	3	2	3
24	7	4	6	2	0	1	3	1	2

Le graphique ci-dessous met en relief les différences de fréquentation scolaire en fonction du milieu de résidence et du sexe.

Fig. 5.5 Courbe représentative des taux de fréquentation scolaire par année d'âge selon le milieu de résidence, suivant le sexe



Il ressort de cette courbe que les taux sont plus faibles en milieu rural qu'en urbain. Les trois courbes du milieu rural sont en dessous de toutes les courbes. Dans ce milieu, le sexe masculin est relativement plus scolarisé que le sexe féminin. Le graphique montre que la courbe de l'ensemble des deux sexes du milieu rural est au-dessus de celle du sexe féminin et légèrement en dessous de celle du sexe masculin. Cette même tendance est observée en milieu urbain et au niveau national. Le sexe masculin est plus scolarisé que le sexe féminin. Les graphiques montrent que la scolarisation est une fonction croissante aux jeunes âges puis décroissante entre 10 ans et 12 ans. Les courbes ont une forme en dents de scie, des creux et des pics qui souvent peuvent attester la mauvaise déclaration de l'âge. Toutes les courbes décroissent rapidement au voisinage de 13 ans. Il peut s'agir du nombre très significatif d'abandons scolaires à la fin du cycle primaire.

5.2. La population ayant été scolarisée.

Cette frange de la population est composée de toutes les personnes ayant été une fois à l'école, mais qui ne le sont plus au moment du recensement. Il s'agit plus particulièrement des enfants en âge d'être scolarisés, qui l'ont été mais ne le sont plus au moment du recensement. L'indicateur qui résume cette population est la proportion des enfants ayant quitté l'école, et s'obtient en divisant le nombre de ces enfants par le nombre total des enfants ayant été scolarisés (qu'ils le soient ou non sur le moment).

5.2.1. Population ayant été scolarisée dans le primaire

Le groupe spécifique qui attire le plus d'attention est celui de la tranche d'âge 7-12 ans. Dans ce groupe, 27598 enfants ont quitté l'école sans achever le cycle primaire. Cette sous population déscolarisée représente 2% de la population scolarisable. Environ 19% de cet ensemble ont abandonné l'école à partir de la classe du CI, 21% à partir du CP, 20% à partir du CE1, 15% à partir du CE2, 15% au niveau CM1 et 16% au niveau du CM2.

Tableau 5.23: Répartition des élèves de 7-12 ans ayant été scolarisés selon les années d'études du primaire.

Age	CI	Cp	CEI	Ce2	Cm1	Cm2	total
7	2380	514					2894
8	699	1794	328				2829
9	538	883	1402	225			3057
10	760	1193	1603	1760	818	137	6281
11	397	559	700	722	464	606	3459
12	577	971	1401	1340	1292	3535	9128
Total	5351	5914	5434	4047	2574	4278	27598

Ces données montrent une certaine amélioration en termes de maintien des élèves dans le cycle primaire. En effet, les données de l'enquête à indicateurs multiples de la fin de la décennie (MICS2), avaient montré que « *l'objectif pour le sommet mondial des enfants, qui est d'obtenir au moins 80% des enfants entrant en première année du primaire (CI) d'accéder à la cinquième année (CM1) n'est pas encore atteint en 2000, car parmi ceux qui entrent en première année moins des trois quart (70%) accéderont en 5ième classe* » (MICS2, page 29).

5.2.2. Population ayant été scolarisée dans le secondaire premier cycle

La déscolarisation est moins prononcée au niveau du cycle secondaire premier degré. Le tableau ci-dessous indique le nombre d'élèves âgés de 13-16 ans qui ont interrompu les études selon les années d'études du cycle.

Tableau 5.24: Répartition des élèves de 13-16 ayant été scolarisés dans le secondaire premier cycle selon les années d'études du primaire.

Age	6ième	5 ^{ième}	4ième	3ième	Total
13	268	268	55	47	638
14	640	283	225	233	1381
15	1053	540	261	493	2347
16	1112	545	218	274	2149
Total	3073	1636	759	1047	6515

Dans ce cycle, 6515 enfants âgés de 13 à 16 ans ont quitté l'école sans achever le cycle de secondaire premier degré. La population scolarisable de 13-16 ans est de 896143 et la frange déscolarisée représente 0,7% de cette population.

En somme, la déperdition scolaire au Niger est plus accentuée dans le cycle primaire que dans le cycle secondaire. Les données du MICS2 montrent qu'elle est différenciée selon le sexe, 76% pour les filles contre 67% pour les garçons.

5.3 La population en âge de scolarisation n'ayant jamais été scolarisée.

Examinons les effectifs par groupe d'âge correspondant à la population scolarisable pour les cycles primaire et secondaire. De cette population scolarisable dégageons le poids de celle qui n'a jamais été scolarisée. Les tableaux ci-dessous donnent les résultats.

Tableau 5.25: répartition par groupe d'âge de la population scolarisable et non scolarisée

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
Effectifs de la population scolarisable			
7-12	907463	806403	1713866
13-16	424 088	472055	896 143
7-19 ans	1 618 554	1 633 999	3 252 553
Effectifs de la population n'ayant jamais fréquenté par groupe d'âge			
7-12	553 226	562 911	1 116 137
13-16	231 015	343613	574628
7-19 ans	944 037	1 177 094	2 121 131

La population de 7 à 19 ans n'ayant jamais été scolarisée a été dénombrée à 2121131 individus. Elle représente 65% de la population scolarisable correspondante à ce groupe d'âge; ce pourcentage des enfants non scolarisés est encore plus élevé chez les filles. En effet, dans cette tranche d'âge de population scolarisable, les filles représentent 72% contre 58% pour les garçons. Pour la tranche d'âge correspondant au cycle primaire, les enfants âgés de 7-12 ans non scolarisés représentent 65% des enfants en âge de scolarisation pour l'ensemble du pays. Ce pourcentage est différencié selon le sexe. Il est plus élevé chez les filles (70%) contre 61% (garçons). L'écart de non scolarisation est aussi constaté dans le groupe d'âge de 13-16 ans ; les filles scolarisées représentent 73% contre 54% pour les garçons.

Tableau 5.26 : Importance démographique des enfants non scolarisés.

	masculin	Féminin	deux sexes
7-12	61	70	65
13-16	54	73	64
7-19 ans	58	72	65

Tableau 5.27: Répartition des enfants âgés de 7-19 ans selon le sexe et milieu de résidence selon le statut de scolarisation (scolarisés, ayant été scolarisés, n'ayant jamais été à l'école).

scolarisation	Ensemble			Urbain			Rurale		
	masculin	Féminin	Ensemble	masculin	Féminin	Ensemble	masculin	Féminin	Ensemble
Ayant été scolarisés (1)	94761	60655	155416	22202	22823	45025	72559	37832	110391
Non scolarisés (2)	944037	1177094	2121131	87676	110964	198640	856361	1066130	1922491
Scolarisation actuelle (3)	428985	305812	734797	175148	153983	329131	151829	253837	405666
Total	1467783	1543561	3011344	285026	287770	572796	1080749	1357799	2438548

(1) ayant été scolarisés

(2) n'ayant jamais été à l'école

(3) fréquentation actuelle

L'examen de ce tableau montre que 21221131 enfants âgés de 7-19 soit 70%¹¹ de l'ensemble n'ont pas été scolarisés. 734797 enfants de la même tranche d'âge 24% fréquentent au moment du recensement, 155416 enfants soit (5%) ont été scolarisés. Ceci montre que le taux de couverture scolaire est encore faible au Niger. En milieu urbain, 35% des enfants de la tranche de 7-19 ans n'ont pas été scolarisés contre 79% en milieu rural. 58% des enfants âgés de 7-19 ans du milieu urbain fréquentent contre 17% en

¹¹ Le tableau 10 de l'annexe montre les pourcentages selon le statut de scolarisation

milieu rural. Le milieu de résidence discrimine la fréquentation scolaire. En effet, les infrastructures scolaires sont plus disponibles en milieu urbain qu'en rural.

Figure 5.6: Répartition des enfants scolarisés selon le statut de scolarisation (scolarisés, ayant été scolarisés, n'ayant jamais été scolarisé)

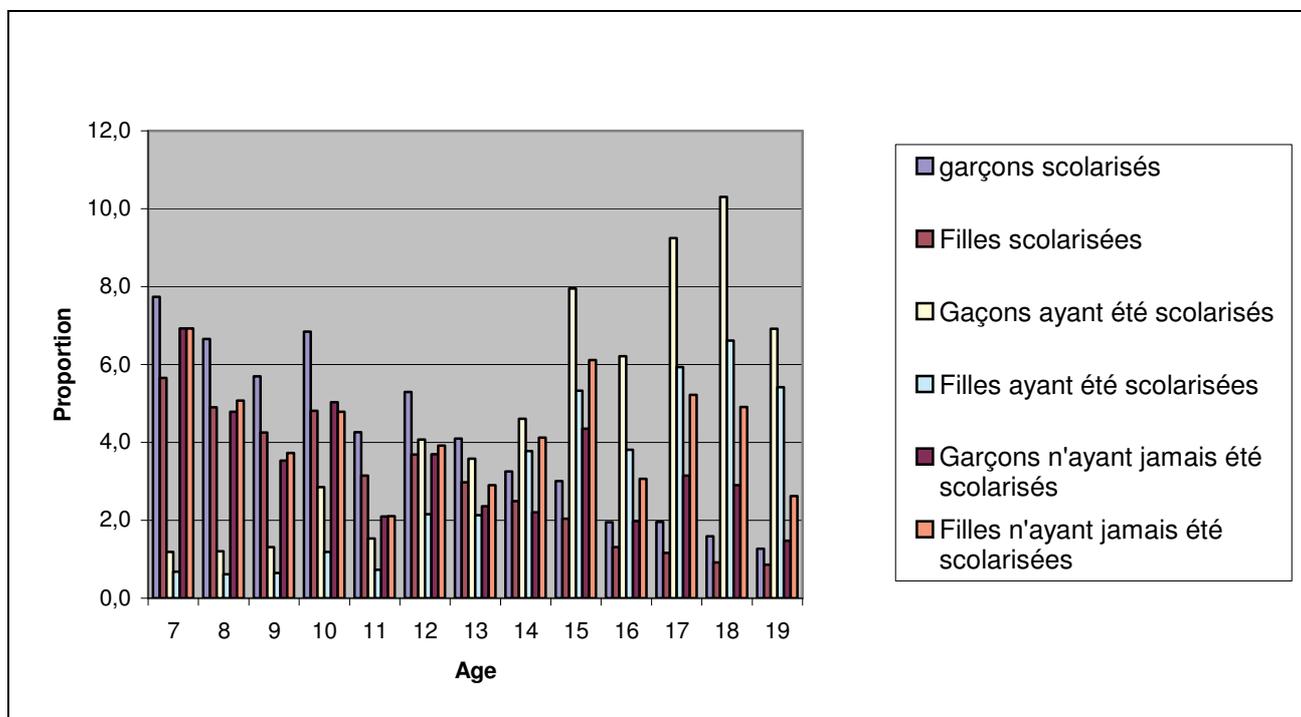


Tableau 5.28: Répartition des enfants scolarisés selon le statut de scolarisation

Age	Population scolaire (élèves/étudiants)*		Ayant été scolarisés		n'ayant jamais été scolarisés	
	Masculin	Féminin	masculin	femme	homme	femme
7	61902	45245	1843	1051	146915	146996
8	53235	39229	1867	954	101598	107595
9	45570	34045	2044	1004	74951	79053
10	54731	38503	4430	1841	106738	101484
11	34083	25160	2381	1139	44554	44712
12	42383	29537	6330	3346	78470	83071
13	32789	23823	5564	3311	50004	61549
14	26060	19908	7159	5875	46837	87456
15	24091	16339	12354	8281	92286	129662
16	15616	10488	9650	5929	41888	64946
17	15655	9289	14370	9229	66792	110760
18	12706	7363	16016	10279	61625	104211
19	10164	6883	10753	8416	31379	55599
Total	428985	305812	94761	60655	944037	1177094

(*) Effectifs scolaires (élèves et/ou étudiants) au moment du recensement.

Le graphique ci-dessus met en évidence les aspects suivants:

- 1) les âges où la scolarisation est la plus forte. La scolarisation est très prononcée de 7 à 12 ans. Plus on avance en âge, plus la scolarisation s'amenuise. C'est également une fonction décroissante de l'âge.
- 2) Les âges auxquels les sorties du système scolaire (ceux qui quittent l'école) apparaissent. Il est observé que la proportion des enfants déscolarisés croît avec l'âge des enfants. Elle est plus marquée à partir de 12 ans pour les garçons et de 14 ans pour les filles. L'abandon scolaire est plus accentué à 15 ans pour les deux sexes, mais avec une légère prédominance pour les filles. Le maximum de sorties d'élèves du système est observé à 18 ans.
- 3) La proportion des élèves n'ayant jamais été scolarisés est très prononcée à 7 ans, puis elle décroît avec l'âge.

5.4. Comparaisons de quelques indicateurs de scolarisation

Tableau 5.29--Fréquentation scolaire selon les sources de données du Recensement.

	Données de recensement								
	(1)RGP/H-1977			(2)RGP/H-1988			RGP/h-2001.		
				garçons	filles	ensemble	garçons	filles	ensemble
Population scolaire	192367						468446	331530	799976
	garçons	filles	ensemble	garçons	filles	ensemble	garçons	filles	ensemble
TBS (primaire)	19	13	16	28,3	18,4	23,6	43	35	39
TNS (primaire)				23	14,7	19	32	26	29
				garçons	filles	ensemble			
TBS (secondaire 1 ^{er} cycle)				12,5	5,9	9,2			11

(1) Source :DSCN : rapport d'analyse , Niamey, 1985

(2) Source : DSCN ; caractéristiques socioculturelle, Niamey, 1992

* l'effectif scolaire n'est pas donné.

Ce tableau montre que le taux de scolarisation a connu une forte progression de 1977 à 2001, passant de 16% à 39 %. Le rapport d'analyse de 1977 note que la population scolaire dénombrée se chiffrait à 192 367 élèves et étudiants. «La population scolarisable de 7-12 ans était de 777909 et 124 519 d'entre eux seulement fréquentent réellement l'école» (DSCN, 1985, page 103). La vitesse de progression de la population scolaire contraste avec celle de la

population scolarisable. En effet, la population scolaire dénombrée en 1977 était de 192367 élèves. 24 ans après, cette population est passée à 799976 élèves tous âges confondus, soit un accroissement moyen annuel de 6,1%. Cet indicateur de progression nettement supérieur à celui de la population scolarisable (3,3 %), témoigne surtout d'une amélioration quantitative de la scolarisation depuis 1977. En effet, plusieurs paramètres favorisent cette situation: l'effort du gouvernement (en matière d'infrastructures scolaires, créations des écoles, de sensibilisation des parents) pour inscrire leurs enfants à l'école. En somme ceci confirme davantage l'intérêt manifesté et accordé par tous les gouvernements à l'éducation de 1977 à nos jours. Néanmoins, l'accroissement des effectifs scolaires n'est pas corrélé de manière significative à celle des taux de scolarisation. En effet, comme l'indique le tableau ci-dessus, le TBS du primaire qui était de 16% en 1977, est passée à 39% en 2001, soit 0,96 points seulement par an.

❖ **Autres sources de données relatives à la scolarisation.**

Le taux brut du primaire trouvé à 39% est conforme à d'autres taux trouvés. En effet, dans la dynamique des scolarisations au Niger de juillet 2004, les taux bruts de scolarisation du primaire étaient de 33% en 1999 et de 45% en 2002. Il convient de noter que ce taux brut a des limites pour mesurer de manière rigoureuse la couverture scolaire. Rappelons qu'il a été constaté un âge moyen de 10,10 ans dans ce cycle primaire, où toute certains enfants sont inscrits tardivement et d'autres sont sortis bien après l'âge de 12 ans. Le taux de 39% peut correspondre en termes de nombre de places offertes au tiers des enfants en âge de scolarisation.

Il convient d'admettre avec certains auteurs que *le taux de 39% ne signifie pas nécessairement que 39% des enfants en âge accèdent à l'école et le font effectivement et qu'une même proportion achève le cycle. Il est possible qu'il en soit ainsi, mais beaucoup d'autres configurations d'accès et d'achèvement sont compatibles avec ce taux brut de 39%.*¹²

¹² Lire, la dynamique des scolarisations au Niger, évaluation pour un développement durable, édition, Banque Mondiale, Niger, 2004

- **Evaluation des effectifs globaux.**

Les statistiques scolaires figurent parmi les meilleures sources extérieures d'évaluation des données du recensement. Chaque année les Ministères de l'Education Nationale de presque tous les pays de l'Afrique francophone rassemblent des statistiques assez fiables sur la population scolaire. Une comparaison des données issues de cette source avec celles du recensement est un bon élément d'évaluation de la qualité des données du recensement

Les effectifs inscrits dans l'enseignement de base 1 ou cycle primaire sont passés de 210.000 élèves entre 1979 –1980 à 858 000 élèves en 2002-2003¹³. Le recensement général de la population et de l'habitat de 2001 a dénombré un effectif de 799976 élèves. On constate une différence en valeur absolue de 184.005 élèves. Ces résultats de 2001 sont plausibles car l'effectif en première année de 2001 était de 120164, et en classe de CM2 112.235. Or selon la même source, le taux de redoublement en Ci était d'environ 1% et de 29% en classe de CM2. Autrement dit 34. 106 élèves peuvent redoubler les classes de Ci et de Cm2. En supposant que les taux d'abandon sont faibles, en additionnant les nouveaux inscrits en première année, la différence de 184005 sera résorbée. D'autre part, la même source indiquait que les effectifs en 1998-99 étaient de 530.000 élèves.

Tableau 5.30 : Quelques indicateurs scolaires par pays selon les sources des donnée

Effectifs inscrits au primaire	1979-1980 *	1998-1999*	2002-2003*	RGP/H-2001			
	210 000	530.000	858 000			673 995	
TBS	Période 2000-2001						
	Primaire	Secondaire	Supérieur	EVS	EVS* RGP/H-2001	Primaire (RGP/H-2001)	Secondaire (RGP/H-2001)
Niger	37	6	76	2,3	3,2	39	10
Bénin	95	22	299	5,7			
Burkina Faso	45	10	88	2,8			
Cameroun	104	20	504	5,4			
Tchad	73	11	77	3,9			
Togo	116	39	335	7,6			

* Source: Banque Mondiale, *La dynamique des scolarisations au Niger, Evaluation pour un développement durable.* , page 33.

En comparant ces données, on constate que le système scolaire nigérien enregistre de faibles taux par rapport à la moyenne des pays africains et surtout des pays voisins. Ce tableau

¹³ Source : Banque Mondiale, *Dynamique des scolarisations au Niger, évaluation pour un développement durable*, juillet 2004, page 26.

indique que globalement, pour les indicateurs de scolarisation, notamment le taux brut de scolarisation du primaire et l'espérance de vie scolaire, le Niger enregistre de faibles performances par rapport aux pays IDA¹⁴ d'Afrique.

De manière générale, l'espérance de vie scolaire est le nombre d'années d'éducation formelle dont une personne d'un âge donné peut espérer bénéficier. Mais le calcul de l'espérance de vie issu du document d' «évaluation de la banque Mondiale», est calculé sur une pseudo génération. Cet indicateur permet d'avoir une vision d'ensemble de la couverture globale d'un système éducatif. Cet indicateur est de 2,3 au Niger contre 5,0 pour les pays de IDA. En d'autres termes « les systèmes éducatifs dans les pays africains à faible revenu, à cette date, sont deux fois plus développés qu'au Niger.» (Banque mondiale, 2004). L'espérance de vie scolaire (calculée à partir des données du RGP/H-2001 pour la population scolaire âgée de 6 à 35 ans ou plus) qui est égale à la somme des taux de fréquentation donne une valeur de 3,3. Celle-ci montre une légère amélioration. Toutefois, une comparaison des indicateurs entre pays n'est valable que lorsqu'on connaît les bases de calcul, c'est-à-dire les tranches d'âges correspondantes au cycle.

En 1996, le Burkina-Faso enregistrait pour la tranche d'âge de 7-12 ans un taux brut de scolarisation du primaire (38,4)¹⁵ légèrement inférieur à celui du Niger de 2001 qui était de 39%. Par contre, pour la tranche d'âge de 7-14 ans, le Burkina-Faso enregistre un taux brut de scolarisation du primaire de 33,7% contre 32% pour la même tranche d'âge au Niger.

5. 5. Niveau d'instruction et scolarisation.

Dans cette section est appréhendée la population qui fréquente au moment du recensement et ayant un quelconque niveau d'instruction. Les tableaux 5.4 et 5.5 présentent respectivement la répartition et la structure de la population âgée de 7 ans ou plus scolarisée au moment du recensement suivant le sexe et le niveau d'instruction.

¹⁴ IDA agence internationale de développement. (international développement agency)

¹⁵ Source :Institut National de la statistique et de la démographie, Direction de la démographie, analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996, volume 1 Ouagadougou décembre 2000, page 142

Tableau 5.31 répartition de la population fréquentant l'école par sexe et par niveau d'instruction

Cycles	<i>urbain</i>			<i>Rurale</i>			<i>Ensemble</i>			
	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>	<i>Total</i>	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>	<i>Total</i>	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>	<i>Total</i>	
Primaire	133756	122125	255881	234933	145233	380166	368689	267358	636047	
Secondaire1	36381	28540	64921	16932	6090	23022	53313	34630	87943	
Secondaire2	9188	5722	14910	850	191	1041	10038	5913	15951	
Formation	Primaire	560	393	953	74	18	92	634	411	1045
	Secondaire 1	1365	1345	2710	83	39	122	1448	1384	2832
	Secondaire 2	633	-	633	37	-	37	670	-	670
Professionnelle	Total Form prof	2558	1738	4296	194	57	251	2752	1795	4547
Supérieur		6339	2380	8719	490	20	510	6829	2400	9229
TOTAL		190780	162243	353023	253593	151648	405241	444373	313891	758264

Tableau 5.32 : Structure de la population âgée de 7 ans ou plus scolarisée suivant le sexe et le niveau d'instruction.

Cycles	<i>urbain</i>			<i>Rurale</i>			<i>Ensemble</i>			
	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>	<i>Total</i>	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>	<i>Total</i>	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>	<i>Total</i>	
Primaire	71,1	76,1	73,4	92,7	95,8	93,9	83,5	85,7	84,4	
Secondaire1	19,3	17,8	18,6	6,7	4,0	5,7	12,1	11,1	11,7	
Secondaire2	4,9	3,6	4,3	0,3	0,1	0,3	2,3	1,9	2,1	
Formation	Primaire	0,3	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
	Secondaire 1	0,7	0,8	0,8	0,0	0,0	0,0	0,3	0,4	0,4
	Secondaire 2	0,3	-	0,2	0,0	-	0,0	0,2	-	0,1
Professionnelle	Total Form prof	1,4	1,1	1,2	0,1	0,0	0,1	0,6	0,6	0,6
Supérieur		3,4	1,5	2,5	0,2	0,0	0,1	1,5	0,8	1,2
TOTAL		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Globalement, 758264 personnes âgées de 7 ans ou plus, fréquentaient au moment du recensement et ont atteint divers niveaux d'instruction à savoir: le primaire, le secondaire premier degré, le secondaire second degré, la formation professionnelle ou le supérieur. Dans cette partie, Il est à remarquer que les personnes ayant un niveau d'instruction du cours d'adultes et de l'école coranique sont exclues de la présente partie.

Le niveau d'instruction prédominant est le primaire, tant au niveau global, qu'en milieu rural et urbain, et par sexe.

En guise de conclusion, il a été examiné la population alphabétisée selon le niveau d'instruction atteint. Le manque d'alphabétisation comme le manque de niveau d'instruction

affecte surtout les générations âgées. Les personnes alphabétisées ayant un niveau d'instruction sont plus nombreuses dans le niveau primaire. Tous ces résultats corroborent les indicateurs d'alphabétisation trouvés au chapitre 3.

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

Les analyses des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2001 ont montré que la population totale alphabétisée âgée de 6 ans ou plus se chiffrait à 1.144.858 habitants sur une population totale de 8268567 habitants âgés de 6 ans ou plus. En effet, 86% de personnes âgées de 6 ans ou plus étaient non alphabétisées. Par ailleurs l'alphabétisation est discriminée selon le milieu de résidence. Ainsi, le milieu rural compte 87% de l'ensemble des personnes non alphabétisées contre 13 % en milieu urbain. La population non alphabétisée du milieu rural représente ainsi plus de six fois celle du milieu urbain. Cette structure est similaire à celle de la population totale. En effet, 84% de la population totale du Niger vit en milieu rural contre 13% en milieu urbain. Le milieu urbain favorise l'alphabétisation. Un autre constat est que le sexe est un critère de discrimination en matière d'alphabétisation. Le sexe masculin est plus alphabétisé que le sexe féminin. La population féminine alphabétisée est de 36% contre 64% pour celle masculine.

Au niveau régional, il est constaté aussi une variation suivant les régions. Pour les deux sexes, l'alphabétisation semble plus accentuée dans la zone urbaine de la région d'Agadez que dans toutes les autres zones urbaines des régions. La région d'Agadez a le plus fort taux d'alphabétisation (43,7%), suivie de celle de Dosso (43,4%) et de celle de Tillabéri (37,6%). La région urbaine la moins alphabétisée est celle de Zinder qui enregistre un taux d'alphabétisation de 26%. En définitive, sur les 7 régions sans la communauté urbaine de Niamey, seulement deux régions urbaines ont un taux d'alphabétisés de 6 ans ou plus supérieur à celui de la moyenne nationale urbaine (37,9%), à savoir la commune urbaine d'Agadez et celle de Dosso. D'autre part, on constate un écart du niveau d'alphabétisation selon le sexe par région. Dans toutes les zones urbaines des régions, le sexe féminin est moins alphabétisé que le sexe masculin. La région urbaine de Zinder enregistre le taux d'alphabétisation des femmes le plus bas (21,3%), précédée de celle de Maradi (23,2%).

L'alphabétisation des adultes n'est pas fortement développée, sur une population âgée de 15 ans et plus de 5.801.214 habitants, seulement 834061 sont *alphabétisés*, ce qui donne un *taux d'alphabétisation de 14,4%*. *Signalons que cette population de 15 ans ou plus représente 52% de la population totale du Niger.* Il convient de noter la faible couverture de l'alphabétisation des adultes, autrement dit, seulement un adulte sur 7 est alphabétisé. Il ressort de cette analyse que *l'alphabétisation est une fonction décroissante selon les générations.* La scolarisation comme l'alphabétisation fait partie des préoccupations du

gouvernement en matière de politique d'éducation. Qu'en est-il du niveau et des tendances actuelles de la scolarisation ?

Le recensement général de la population et de l'habitat de 2001 a dénombré 799 976 élèves et étudiants âgés de 6 ans ou plus. Quant à la population scolaire âgée de 7 ans ou plus, elle est de 761968 élèves et étudiants. Signalons que l'âge légal d'entrée en première année du cours d'initiation est de 7 ans. Les élèves du primaire ont été dénombrés à 673995 de 6 ans ou plus et représentent plus de 84% de l'ensemble de la population scolaire que compte le pays au moment du recensement.

L'entrée des enfants à l'école primaire n'obéit pas à l'âge officiel de 7 ans.

Globalement, le cycle de l'enseignement du primaire compte 673995 élèves, quelque soit les âges. Ce cycle primaire compte 636053 élèves dont l'âge minimum est de 7 ans.

Ainsi, le milieu urbain compte 366428 élèves et étudiants qui fréquentent au moment du recensement contre 433548 au milieu rural.

Le milieu urbain qui abrite seulement 16 % de la population totale du pays, compte 46% de la population scolaire du Niger. En revanche, le milieu rural, dont la population est cinq fois plus élevée que celle du milieu urbain, n'abrite que 54% de la population scolaire du pays au moment du recensement.

Cette disparité au niveau des effectifs globaux est aussi observée au niveau du genre. Les garçons représentent presque 60% de la population scolaire du Niger contre 40% de filles. La scolarisation est un phénomène favorable aux garçons ou du moins, les pesanteurs socioculturelles encouragent la scolarisation masculine.

Au niveau régional, Il est observé qu'aucune région n'enregistre plus de 20% de l'effectif d'une classe donnée. La région de Tahoua se distingue des autres en ayant 20% de l'effectif des élèves du primaire. Quant au cycle secondaire, les élèves dénombrés au moment du recensement étaient de 87943 et représentent 11% de l'ensemble des élèves et étudiants dénombrés. Par ailleurs, le secondaire second cycle n'enregistre pas un effectif significatif d'élèves. L'ensemble de ce cycle compte 15951 élèves, et représentent 2% de l'ensemble de la population scolaire dénombrée au moment du recensement. Cette population scolaire est inégalement répartie selon les régions. Ainsi, la région de Dosso représente 10%, suivie de Tahoua (9%), Maradi (8%) ; Zinder et Agadez représentent chacune 6%, Tillabéri 5% et Diffa 3%.

La scolarisation et l'alphabétisation sont des corollaires du niveau d'instruction d'un pays. S'agissant du niveau d'instruction, le recensement a dénombré au total, 4227427 personnes sans niveau d'instruction. Cette population représente 38% de la population totale

du Niger, autrement dit, deux personnes sur 5 sont sans niveau d'instruction. La population ayant un niveau d'instruction quelconque est de 1.550.439 sans distinction de sexe et représente 14% seulement de la population totale du Niger. Cette population compte 1021234 hommes et 529205 femmes. Elle est fortement dominée par les hommes. Le rapport de masculinité le confirme car il est de 193 hommes pour 100 femmes. Le niveau d'instruction varie selon les cycles.

Le niveau d'instruction primaire est le plus dominant excepté l'école coranique. Il représente presque 26% de l'ensemble de la population ayant un niveau d'instruction quelconque. Les femmes ont un niveau d'instruction primaire de 30% contre 23% pour les hommes.

La population totale ayant le niveau d'instruction primaire est de 399 021 personnes dont 159 962 femmes et 239059 hommes, donnant un rapport de masculinité de 149 hommes pour 100 femmes. la population considérée comme celle des adultes, est âgées de 15 ans ou plus.

La population âgée de 15 ans ou plus ayant un niveau d'instruction du secondaire premier degré a été dénombrée à 202923 personnes, dont 128407 hommes et 74516 femmes. Cette population est inégalement répartie comme l'atteste aussi le rapport de masculinité global qui est de 172 hommes pour 100 femmes.

Ces résultats confirment l'assertion selon laquelle, la capacité de lire et d'écrire est fortement corrélée à la fréquentation scolaire initiale, c'est à dire du cycle primaire.

Les faibles taux d'alphabétisation (16%), et de scolarisation (taux brut du primaire) qui est de 39% qu'enregistre le pays peuvent s'expliquer par les faibles taux dans les zones rurales des régions du pays d'une part, et du poids démographique très significatifs de jeunes de moins de 15 ans qui représentent environ 48% de la population totale d'autre part.

Compte tenu des objectifs du gouvernement qui sont d'encourager la scolarisation de masse, la formation professionnelle, la scolarisation de la jeune fille, l'étude recommande :

- 1) la multiplication des infrastructures scolaires de base à travers le pays ;
- 2) La prise en charge des fournitures scolaires de base dans les régions rurales et zones urbaines, afin d'encourager les parents à inscrire leurs enfants ;
- 3) La dynamisation des centres de formation et d'alphabétisation des adultes ;
- 4) La formation pédagogique des enseignants ;
- 5) D'encourager la rentabilité externe du système scolaire, c'est à dire la création des emplois pour les jeunes diplômés afin d'éliminer certains préjugés qui découragent les enfants et leurs parents.

6) Des centres de formations professionnelles doivent être créés pour récupérer les enfants déscolarisés du cycle primaire et secondaire. Les enseignements de ces écoles doivent prendre en compte les potentialités socio-économiques de chaque région urbaine et rurale. En effet, il s'agit de former des jeunes et de les outiller afin qu'ils puissent travailler et mettre en valeur les ressources existantes (agriculture, élevage, menuiserie, maçonnerie, commerce, tourisme, hôtellerie, coiffure, mécanique, pêche, artisanat etc..). Par ces créations d'emploi, ils contribueront à la production nationale et réduisent ainsi, la pauvreté de leurs ménages.

Bibliographie

- 1) **BCR**, Etat et structure de la population, Niamey, 2005,164 p
- 2) **Banque Mondiale**, La dynamique des scolarisations au Niger évaluation pour un développement durable, éditions Banque Mondiale, Washington, 2004, 143 P
- 3) **DSCN**, L'Etat de la population, Niamey, février, 1992
- 4) **DSCN**, Caractéristiques Socio-culturelles, Niamey, 1992, 73P
- 5) **Direction de la Statistique et de l'Informatique**, Recensement général de la population de 1977, rapport d'analyse, Niamey, 1992,163 P
- 6) **Etienne Gérard**, article, Femmes, instruction et développement au Burkina Faso
- 7) **Gavin W.Jones**, Dynamique de la population et planification de l'éducation et de la santé, ed, BIT, 1991, P.13
- 8) **Institut National de la statistique et de la démographie, Direction de la démographie**, analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996, volume 1, Ouagadougou décembre 2000, 348 P
- 9) **Jean-Marie Tchegho**, Traité de Démographie Scolaire, éditions Demos, , Yaoundé, 1999, 115P
- 10) **Jean Wakam**, Support de cours, « population scolaire » IFORD, Yaoundé, 2001, 20P
- 11) **Patrick Livenais et Jacques Vaugelade**, Educations, Changements démographiques et développement, éditions ORSTOM, Paris, 1993, 237 P
- 12) **République du Niger**, Stratégie de Réduction de la pauvreté (2002-2015), document de synthèse pour le forum, Niamey, 2003, 57 P
- 13) **Samuel Inack Inack**, population scolaire et offre d'éducation au Cameroun : Cas de l'enseignement primaire et maternel (P 63-84) in les Annales de l'IFord, Vol 14 N° 1-2, juin-décembre 1990, éditions IFORD, Yaoundé, 147 P.
14. **Souleymane Alzouma**, Les déterminants familiaux de la scolarisation au Niger, Rapport de stage (ENSEA), Abidjan, 2004, 86P
15. **Unesco**, Guide d'exploitation et d'analyse des données de recensement et d'enquêtes en matière de scolarisation, ed 7^{ième} réseau thématique de recherche de l'UEPA sur « les déterminants familiaux de la scolarisation », Paris, 1999,112P
16. **Unicef**, Enquête à indicateurs multiples de la fin de la décennie (MICS2),Niamey, décembre 2000,149p.

Annexe

Annexe 1

Tableau 1 : Répartition de la population résidente par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le statut d'alphabétisation.

Age	Urbain						Rural						Ensemble Niger					
	masculin			féminin			Masculin			Féminin			Masculin			Féminin		
	Statut d'alphabétisation																	
	Alpha	Non alph	total	Alpha	Non alph	total	Alpha	Nonalpha	Total	Alpha	Nonalpha	Total	Alpha	Nonalpha	Total	Alpha	Nonalpha	Total
6-9ans	7702	93628	101330	7593	92474	100067	10208	565749	575957	6825	523743	530568	17910	659377	677287	14418	616217	630635
10-14 ans	67661	48774	116435	62944	56517	119461	95172	388609	483781	52692	386632	439324	162833	437383	600216	115636	443149	558785
15-19 ans	66432	37103	103535	56077	52435	108512	80083	330609	410692	38112	465178	503290	146515	367712	514227	94189	517613	611802
20-24 ans	41855	40674	82529	34578	43931	78509	54423	274450	328873	23873	358212	382085	96278	315124	411402	58451	402143	460594
25-29 ans	30483	27384	57867	24940	39724	64664	50925	250293	301218	20319	320057	340376	81408	277677	359085	45259	359781	405040
30-34 ans	25995	26863	52858	18464	36629	55093	38641	201823	240464	12638	261964	274602	64636	228686	293322	31102	298593	329695
35-39 ans	25504	32697	58201	13127	38241	51368	32911	240849	273760	8772	236461	245233	58415	273546	331961	21899	274702	296601
40-44 ans	20306	31570	51876	8046	30006	38052	24159	215670	239829	5167	209544	214711	44465	247240	291705	13213	239550	252763
45-49 ans	5464	10750	16214	4119	19093	23212	8281	78262	86543	2219	99458	101677	13745	89012	102757	6338	118551	124889
50-54 ans	7016	18076	25092	2110	24453	26563	9730	125658	135388	1880	132107	133987	16746	143734	160480	3990	156560	160550
55-59 ans	3971	10795	14766	1047	17894	18941	5823	74818	80641	990	83234	84224	9794	85613	95407	2037	101128	103165
60-64 ans	3623	12751	16374	532	11307	11839	5105	72906	78011	791	74348	75139	8728	85657	94385	1323	85655	86978
65 ans et plus	3937	15040	18977	1111	22620	23731	9063	136620	145683	1393	124972	126365	13000	151660	164660	2504	147592	150096
ND	0	24	24	0	0	0	26	379	405	0	1	1	26	403	429	0	1	1
Total	309949	406129	716078	234688	485324	720012	424550	2956695	3381245	175671	3275911	3451582	734499	3362824	4097323	410359	3761235	4171594

Tableau 2 : Répartition de la population alphabétisée âgée de 15 ans + par région et département.

Ce tableau est très grand et ne peut être placé dans le texte. Nous avons d'autre part que lors de la présente analyse on s'arrêterait au niveau département. Il conviendrait de le prendre en compte

	Deux sexes		masculin		féminin	
	poptale	palpha	poptale	poptle	poptale	palpha
Ens.Niger	5801653	834061	2819489	553756	2982164	280305
Ens.Niger Ur	998297	398737	497813	234586	500484	164151
Ens.Niger Ru	4803356	435324	2321676	319170	2481680	116154
Dept Agadez	168856	52556	83830	33824	85026	18867
Agadez Ur.	83667	38733	41462	23621	42205	15112
Agadez Ru.	85189	13823	42368	10068	42821	3755
Arr. de Tchiro	108659	28519	53222	18397	55437	10122
Arr. de Bilma	9640	3907	5041	2624	4599	1283
Arr d'Arlit	50557	20130	25567	12668	24990	7462
Ens.Diffa Dpt	182309	24789	92938	17536	89371	7253
Diffa Urbain	26424	9928	13610	6365	12814	3563
Diffa Rural	155885	14861	79328	11171	76557	3690
Arr. de Diffa	76822	11190	47190	7751	37380	3536
Arr. de Mainé	76417	8694	38189	6378	38228	2316
Arr N'Guigmi	29070	4905	15307	3504	13763	1401
Dépt Dosso	780949	111749	375092	78376	405857	33373
Urbain	67512	31368	32898	18252	34614	13116
Rural	713437	80381	421990	60124	371243	20257
Arr Dosso	187330	28341	90586	18440	96744	9901

	Deux sexes		masculin		féminin	
	poptale	palpha	poptale	poptle	poptale	palpha
Ens.Niger	5801653	834061	2819489	553756	2982164	280305
Arr Gaya	126924	20395	61617	14260	65307	6135
Arr Loga	69422	11214	32774	8352	36648	2862
Arr Doutchi	253635	35656	123108	25668	130527	9988
Arr Boboye	143638	16143	67007	11656	76631	4487
Maradi	1133016	119767	539776	87379	593240	32388
Urbain	124336	38624	60370	24476	63966	14148
Rural	1008680	81143	479406	62903	529274	18240
Arr Tessaoua	176904	18529	84558	13170	92346	5359
Arr G. Roundji	172814	20135	81424	15344	91390	4791
Arr Mayahi	198684	13670	94016	9877	104668	3793
Arr Dakoro	222075	10789	107198	8410	114877	2379
Arr Aguié	139752	15524	65760	12198	73992	3326
Arr Madaroufa	222787	41120	106820	28380	115967	12740
Ens.Tahoua	1035703	125179	496239	88013	539464	37166
Tahoua Ur.	104859	34749	49778	20991	55081	13758
Tahoua Ru.	930844	90430	446461	67022	484383	23408
Arr de Tahoua	183710	31271	84962	20587	98748	10684
Arr de Tchinta	170846	18501	84493	13541	86353	4960
Arr d'Abalak	48772	8917	23845	5984	24927	2933
Arr .Madaoua	112141	13025	50815	9350	61326	3675
Arr d'Illéla	146941	11348	69953	8171	76988	3177
Arr de Bouza	194402	25117	95873	17706	98529	7411

	Deux sexes		masculin		féminin	
	poptale	palpha	poptale	poptle	poptale	palpha
Ens.Niger	5801653	834061	2819489	553756	2982164	280305
Arr B.N'Konni	43005	4022	21080	2834	21925	1188
Arr de Keita	135886	12978	65518	9840	70668	3138
Tillabéri	981999	100987	475136	64432	506863	36555
Urbain Tillabéri	43402	17093	21008	9388	22394	7705
Rural Tillabéri	938597	83894	454128	55044	484469	28850
Arr Tillabéri	228613	22159	112710	15002	115903	7157
Arr Ouallam	171222	17600	83562	10969	87660	6631
Arr Téra	117687	10780	59086	6754	58601	4026
Arr Say	142766	11535	67052	7343	75714	4192
Arr Filingué	204475	19231	97845	12913	106630	6318
Arr Kollo	117236	19682	54881	11451	62355	8231
Zinder	1102614	106117	543372	74608	559242	31509
Zinder Urbain	131890	35325	65581	21770	66309	13555
Zinder Rural	970724	70792	477791	52838	492933	17954
Arr Tanout	173210	9674	83305	6692	89905	2982
Arr Magaria	273017	22249	136339	16527	136678	5722
Arr Gouré	122084	8425	60264	5996	61820	2429
Arr Miriah	405616	54007	201700	36912	203916	17095
Arr Matameye	128687	11762	61764	8481	66923	3281
CUN	416207	192917	213106	109723	203101	83194

*Poptale : population totale *Palpha : Population alphabétisée

Annexe 3 :

Tableau 3 : répartition de la population résidente par niveau d'instruction selon le milieu de résidence.

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	féminin	total	Masculin	féminin	total	Masculin	féminin	total
sans niveau	189448	266927	456375	1 597 760	2 173 292	3 771 052	1 787 208	2 440 219	4 227 427
Primaire	85381	76968	162349	153 678	82 994	236 672	239 059	159 962	399 021
Second1	74972	57627	132599	53 435	16 889	70 324	128 407	74 516	202 923
second2	18263	9622	27885	4 949	910	5 859	23 212	10 532	33 744
Prof prim	3121	2082	5203	1 622	366	1 988	4 743	2 448	7 191
prof sec1	7415	6089	13504	3 209	594	3 803	10 624	6 683	17 307
prof sec2	3948	2094	6042	1 394	227	1 621	5 342	2 321	7 663
sup	19428	5731	25159	1 690	148	1 838	21 118	5 879	26 997
coranique	90279	69951	160230	480 120	190 907	671 027	570 399	260 858	831 257
Cours adulte	1664	544	2208	16 666	5 462	22 128	18 330	6 006	24 336
ND	3871	2849	6720	6 749	9 890	16 639	10 620	12 739	23 359
Total	497790	500484	998274	2 321 272	2 481 679	4 802 951	2 819 062	2 982 163	5 801 225
Total-ND	493919	497635	991554	2 314 523	2 471 789	4 786 312	2 808 442	2 969 424	5 777 866
Taux de m	3,8	5,4	4,6	7	9	8	6,4	8,2	7,3
total-ND-Sans	304471	230708	535179	716763	298497	1015260	1021234	529205	1550439

Annexe 4.

Tableau 4 : répartition de la population résidente par région selon le niveau d'instruction

<i>Ensemble Niger</i>										
Cycles		<i>urbain</i>			<i>Rurale</i>			<i>Ensemble</i>		
		<i>masculin</i>	<i>féminin</i>	<i>Total</i>	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>	<i>Total</i>	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>	<i>Total</i>
Primaire		133756	122125	255881	234933	145233	380166	368689	267358	636047
Secondaire1		36381	28540	64921	16932	6090	23022	53313	34630	87943
Secondaire2		9188	5722	14910	850	191	1041	10038	5913	15951
Formation Professionnelle	Primaire	560	393	953	74	18	92	634	411	1045
	Secondaire 1	1365	1345	2710	83	39	122	1448	1384	2832
	Secondaire 2	633	-	633	37	-	37	670	-	670
	Total Form prof	2558	1738	4296	194	57	251	2752	1795	4547
Supérieur		6339	2380	8719	490	20	510	6829	2400	9229
TOTAL		188222	160505	348727	253399	151591	404990	441621	312096	753717
<i>Région d'Agadez</i>										
Primaire		16180	14403	30583	5473	3180	8653	21653	17583	39236
Secondaire1		3956	2910	6866	407	174	581	4363	3084	7447
Secondaire2		591	333	924	18	12	30	609	345	954
Formation Professionnelle	Primaire	24	18	42	2	1	3	26	19	45
	Secondaire 1	74	40	114	1	-	1	75	40	115
	Secondaire 2	6	-	6	4	-	4	10	-	10
	Total Form prof	104	58	162	7	1	8	111	59	170
Supérieur		64	32	96	1	2	3	65	34	99
Total		20895	17736	38631	5906	3369	9275	26801	21105	47906

<i>Région de Diffa</i>										
Primaire		4528	3771	8299	7289	4639	11928	11817	8410	20227
Secondaire1		1118	831	1949	812	260	1072	1930	1091	3021
Secondaire2		232	147	379	27	10	37	259	157	416
Formation Professionnelle	Primaire	3	7	10	1	1	2	4	8	12
	Secondaire 1	4	5	9	7	-	7	11	5	16
	Secondaire 2	1	-	1	-	-	-	1	-	1
	Total Form prof	8	12	20	8	1	9	16	13	29
Supérieur		25	15	40	7	-	7	32	15	47
TOTAL		5911	4776	10687	8143	4910	13053	14054	9686	23740
<i>Région de Dosso</i>										
Primaire		9031	8550	17581	55502	32942	88444	64533	41492	106025
Secondaire1		3012	2489	5501	3957	1523	5480	6969	4012	10981
Secondaire2		899	506	1405	227	42	269	1126	548	1674
Formation Professionnelle	Primaire	18	16	34	14	3	17	32	19	51
	Secondaire 1	264	81	345	20	5	25	284	86	370
	Secondaire 2	31	-	31	5	-	5	36	-	36
	Total Form prof	313	97	410	39	8	47	352	105	457
Supérieur		133	67	200	60	4	64	193	71	264
TOTAL		13388	11709	25097	59785	34519	94304	73173	46228	119401
<i>Région de Maradi</i>										
Primaire		18408	15477	33885	44605	24330	68935	63013	39807	102820
Secondaire1		4369	2520	6889	2755	614	3369	7124	3134	10258
Secondaire2		717	316	1033	156	13	169	873	329	1202
Formation Professionnelle	Primaire	42	14	56	13	-	13	55	14	69
	Secondaire 1	62	37	99	15	3	18	77	40	117
	Secondaire 2	16	-	16	9	-	9	25	-	25

	Total Form prof	120	51	171	37	3	40	157	54	211
Supérieur		68	30	98	11	1	12	79	31	110
TOTAL		23682	18394	42076	47564	24961	72525	71246	43355	114601
<i>Région de Tahoua</i>										
Primaire		14087	12302	26389	51162	31706	82868	65249	44008	109257
Secondaire1		3465	2414	5879	3519	1264	4783	6984	3678	10662
Secondaire2		809	311	1120	161	19	180	970	390	1360
Formation Professionnelle	Primaire	26	28	54	20	-	20	46	28	74
	Secondaire 1	24	158	182	14	7	21	38	165	203
	Secondaire 2	10	-	10	7	-	7	17	-	17
	Total Form prof	60	186	246	41	7	48	101	193	294
Supérieur		37	31	68	28	3	31	65	34	99
TOTAL		18458	15244	33702	54911	32999	87910	73369	48303	121672
<i>Région de Tillabery</i>										
Primaire		5114	4575	9689	37979	29008	66987	43093	33583	76676
Secondaire1		1688	1265	2953	2474	4264	6738	4162	2586	6748
Secondaire2		378	195	573	180	19	199	558	269	827
Formation Professionnelle	Primaire	13	12	25	17	-	17	30	23	53
	Secondaire 1	117	107	224	18	7	25	135	122	257
	Secondaire 2	106	-	106	8	-	8	114	-	114
	Total Form prof	236	119	355	43	7	50	279	145	424
Supérieur		74	18	92	374	3	377	448	28	476
TOTAL		7490	6172	13662	41050	33301	74351	48540	36611	85151
<i>Région de Zinder</i>										
Primaire		17782	15233	33015	32923	19428	52351	50705	34661	85366
Secondaire1		4376	2991	7367	3008	934	3942	7384	3925	11309
Secondaire2		601	302	903	81	21	102	682	323	1005

Formation Professionnelle	Primaire	111	74	185	7	2	9	118	76	194
	Secondaire 1	121	95	216	8	9	17	129	104	233
	Secondaire 2	13	-	13	4	-	4	17	-	17
	Total Form prof	245	169	414	19	11	30	264	180	444
Supérieur	66	20	86	9	-	9	75	20	95	
TOTAL	23070	18715	41785	36040	20394	56434	59110	39109	98219	
<i>Niamey</i>										
Primaire		48626	47814	96440	-	-	-	48626	47814	96440
Secondaire1		14397	13120	27517	-	-	-	14397	13120	27517
Secondaire2		4961	3552	8513	-	-	-	4961	3552	8513
Formation Professionnelle	Primaire	223	824	1047	-	-	-	223	224	447
	Secondaire 1	699	822	1521	-	-	-	699	822	1521
	Secondaire 2	450	-	450	-	-	-	450	-	450
	Total Form prof	1472	1046	2518	-	-	-	1472	1046	2518
Supérieur		5872	2167	8039	-	-	-	5872	2167	8039
TOTAL		75328	67699	143027	-	-	-	75328	67699	143027

Annexe 5

Tableau 5 : Répartition de la population âgée de 15 et plus par sexe et selon le niveau d'instruction

<i>Répartition de la population âgée de 15 et plus par sexe et selon le niveau d'instruction</i>									
<i>Niveau d'instruction</i>	<i>Urbain</i>			<i>Rural</i>			<i>Ensemble</i>		
	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Total</i>	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Total</i>	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Total</i>
Aucun niveau	189448	266927	456375	1597760	2173292	3771052	1787208	2440219	4227427
Primaire	85381	76968	162349	153678	82994	236672	239059	159962	399021
Second 1	74972	57627	132599	53435	16889	70324	128407	74516	202923
Second 2	18263	9622	27885	4949	910	5859	23212	10532	33744

Prof Primaire	3121	2082	5203	1622	366	1988	4743	2448	7191
Prof sec 1	7415	6089	13504	3209	594	3803	10624	6683	17307
Prof Sec 2	3948	2094	6042	1394	227	1621	5342	2321	7663
Supérieur	19428	5731	25159	1690	148	1838	21118	5879	26997
Coranique	90279	69951	160230	480120	190907	671027	570399	260858	831257
Cour Adult	1664	544	2208	16666	5462	22128	18330	6006	24336
ND	3871	2849	6720	6749	9880	16629	10620	12739	23359
TOTAL	497790	500484	998274	2321272	2481669	4802941	2819062	2982163	5801225
TOTAL-ND	493919	497635	991554	2314523	2471789	4786312	2808442	2969424	5777866
TAUX DE MARGINALISATION	38,4	53,6	46,0	69,0	87,9	78,8	63,6	82,2	73,2

Annexe 6

Tableau 6 : Répartition en pourcentage des effectifs du cycle primaire par région

Régions	Ci	Cp	Ce1	Ce2	Cm1	CM2	total
Agadez	5	6	6	7	7	6	6
Diffa	3	3	3	4	3	2	3
Dosso	18	18	16	14	14	14	16
Maradi	19	18	17	15	14	14	16
Tahoua	20	18	17	16	15	16	17

Tillabéri	12	13	11	11	13	11	12
Zinder	14	14	15	15	12	12	14
C,U	9	11	14	17	21	24	15
Ensemble Niger	100	100	100	100	100	100	100

Annexe7

Tableau 7: Effectif par année d'étude selon les cycles et par milieu de résidence de la population scolaire du Niger t au niveau national.

Milieu urbain							Milieu rural							ensemble Niger													
Cycle primaire																											
CI	CP	Ce1	Ce2	Cm1	Cm2	Total	CI	CP	Ce1	Ce2	Cm1	Cm2	Total	CI	CP	Ce1	Ce2	Cm1	Cm2	Total							
total des deux sexes														deux sexes													
45457	46207	44738	40929	34145	57984	269460	110351	92921	69161	45143	32708	54251	404535	155808	139128	113899	86072	66853	112235	673995							
Sexe masculin							Sexe Masculin							Sexe masculin													
23798	23983	23415	21326	17783	30386	140691	66167	56084	42332	26935	20623	36709	248850	89965	80067	65747	48261	38406	67095	389541							
sexe féminin							Sexe Féminin							Sexe Féminin													
21659	22224	21323	19603	16362	27598	128769	44184	36837	26829	18208	12085	17542	155685	65843	59061	48152	37811	28447	45140	284454							
Cycle secondaire premier degré														Secondaire premier degré													
6ième	5ième	4ième	3ième	Total			6ième	5ième	4ième	3ième	Total			6ième	5ième	4ième	3ième	Total									
Sexe masculin							Sexe masculin							Sexe masculin													
10760	9386	7873	8362	36381			6032	5124	3419	2357	16932			16792	14510	11292	10719	53313									
Sexe féminin							Sexe féminin							Sexe Féminin													
8591	6929	6166	6854	28540			2306	1721	1167	896	6090			10897	8650	7333	7750	34630									
total des deux sexes														deux sexes													
19351	16315	14039	15216	64921			8338	6845	4586	3253	23022			27689	23160	18625	18469	87943									
seconde	première	terminale					seconde	première	terminale					seconde	première	terminale											
Sexe masculin							Sexe masculin							Sexe masculin													
3597	2147	3444		9188			431	199	220		850			4028	2346	3664		10038									
Sexe féminin							Sexe féminin							Sexe féminin													
2360	1342	2020		5722			121	42	28		191			2481	1384	2048		5913									
deux sexes														deux sexes													
5957	3489	5464		14910			552	241	248		1041			6509	3730	5712		15951									

Annexe 8

Tableau 8 : Population scolarisable, population scolaire et taux bruts et taux nets du cycle secondaire second degré.

Cycle du secondaire second cycle

effectifs	Masculin	féminin	deux sexes
Pop scolaire (seconde, première et terminale)	10 038	5 913	15 951
17-20	6404	3 980	10 384
Population scolarisable (17-20)	456444	567890	1024334
TBS	2,2	1,04	1,6
TNS	1,40	0,7	1,01

Annexe 9

Tableau 9: répartition de la population âgée de 7-19 ans suivant le statut de scolarisation (ayant été scolarisée, n'ayant jamais été scolarisée, ayant été scolarisée)

scolarisation	Ensemble			Urbain			Rurale		
	masculin	Féminin	Ensemble	masculin	Féminin	Ensemble	masculin	Féminin	Ensemble
Ayant été scolarisés (1)	6	4	5	8	8	8	7	3	5
Non scolarisés (2)	64	76	70	31	39	35	79	79	79
Scolarisation actuelle (3)	29	20	24	61	54	57	14	19	17
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) ayant été scolarisés

(2) n'ayant jamais été à l'école

(3) fréquentation actuelle

Tableau 10: Répartition de la population scolaire tous âges confondus, la population scolaire et la population scolarisable selon les **groupes** d'âges spécifiques.

	Seconde			première			Terminale			Total			
	Mas	fem	Ens	Mas	fem	Ens	Mas	fem	Ens	Masculin	Féminin	Ensemble	
Population Scolaire													
National Urbain	3597	2360	5957	2147	1342	3489	3444	2020	5464	9188	5722	14910	
Age Moyen	19,14	19,15	19,15	19,5	19,21	19,36	20,84	20,69	20,8			19,80	
National Rural	431	121	552	199	42	241	220	28	248	850	191	1041	
Age Moyen	19,45	19,12	19,37	18,9	18,26	18,75	19,71	19,61	19,7			19,31	
Ensemble Niger										10038	5913	15951	
Régions													
Agadez	Urbain	263	157	420	129	71	200	199	105	304	591	333	924
	Rural	10	7	17	5	4	9	3	1	4	18	12	30
	Ensemble Agadez										609	345	954
Diffa	Urbain	109	76	185	46	36	82	77	35	112	232	147	379
	Rural	13	5	18	7	4	11	7	1	8	27	10	37
	Ensemble Diffa										259	157	416
Dosso	Urbain	341	210	551	190	109	299	368	187	432	899	506	1282
	Rural	132	28	160	41	5	46	54	9	63	227	42	269
	Ensemble Dosso										1126	548	1551
Maradi	Urbain	314	128	442	165	76	241	238	112	350	717	316	1033
	Rural	87	8	95	39	1	40	30	4	34	156	13	169
	Ensemble Maradi										873	329	1202
Tahoua	Urbain	325	170	495	197	92	289	287	109	396	809	371	1180
	Rural	72	11	83	49	7	56	40	1	41	161	19	180
	Ensemble Tahoua										970	390	1360
Tillabery	Urbain	113	95	208	99	42	141	166	58	224	378	195	573
	Rural	80	46	126	41	18	59	59	10	69	180	74	254
	Ensemble Tillabery										558	269	827
Zinder	Urbain	248	153	401	151	66	217	202	83	285	601	302	903
	Rural	37	16	53	17	3	20	27	2	29	81	21	102
	Ensemble Zinder										682	323	1005
CU	Urbain	1884	1371	3255	1170	850	2020	1907	1331	3238	4961	3552	8513

Tableau 11: population scolarisable selon le milieu de résidence et par région du second cycle

Population scolarisable totale (17-20)	Population scolarisable totale(17-20)										Masculin	Féminin	Ensemble	
	National	Urbain										78701	85735	164436
		Rural										364209	472190	836399
	Ensemble Niger											456444	567890	1024334
	Régions													
	Agadez	Urbain										6736	7517	14253
		Rural										6000	7450	13450
		Ensemble Agadez										12736	14967	27703
	Diffa	Urbain										2126	2129	4255
		Rural										11988	14772	26760
Ensemble Diffa										14114	16901	31015		
Dosso	Urbain										6271	6439	12710	
	Rural										63042	72835	135877	
	Ensemble Dosso										69313	79274	148587	
Maradi	Urbain										10335	10489	20824	
	Rural										75175	106276	181451	
	Ensemble Maradi										85510	116765	202275	
Tahoua	Urbain										8095	9518	17613	
	Rural										69842	91734	161576	
	Ensemble Tahoua										77937	101252	179189	
Tillabery	Urbain										82062	92906	174968	
	Rural										78204	89167	167371	
	Ensemble Tillabery										2E+05	182073	342339	
Zinder	Urbain										10940	10909	21849	
	Rural										69245	97753	166998	
	Ensemble Zinder										80185	108662	188847	
CU	Urbain										34587	37163	71750	

Population scolaire (17-20)											Masculin	Féminin	Ensemble
											National		
											535	149	684
Ensemble Niger											6281	3980	10261
Régions													
Agadez	Urbain										372	217	589
	Rural										18	10	28
	Ensemble Agadez										390	227	617
Diffa	Urbain										168	114	282
	Rural										23	9	32
	Ensemble Diffa										191	123	314
Dosso	Urbain										525	303	828
	Rural										65	36	101
	Ensemble Dosso										590	339	929
Maradi	Urbain										476	214	690
	Rural										129	10	139
	Ensemble Maradi										605	224	829
Tahoua	Urbain										486	261	747
	Rural										109	13	122
	Ensemble Tahoua										595	274	869
Tillabery	Urbain										202	144	346
	Rural										130	55	185
	Ensemble Tillabery										332	199	531
Zinder	Urbain										355	220	575
	Rural										61	16	77
	Ensemble Zinder										416	236	652
CU	Urbain										3162	2358	5520

